



**ANALYSE DES EVOLUTIONS DES PRIX DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ NATUREL
POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS**

*en Wallonie de 2009 à 2014
(rapport septembre 2015)*

POUR LE COMPTE DE LA
**COMMISSION WALLONNE POUR L'ENERGIE
(CWAPE)**

INSTITUT DE CONSEIL ET D'ETUDES EN DEVELOPPEMENT DURABLE ASBL
(Ancien nom Institut Wallon de développement économique et social et d'aménagement du territoire asbl)
Boulevard Frère Orban, 4 à 5000 NAMUR
Tél : +32.81.25.04.80 - Fax : +32.81.25.04.90 - E-mail : icedd@icedd.be

Sommaire

Cette étude a pour but de présenter les évolutions des prix de l'électricité et du gaz naturel (et de leurs composantes) pour les clients professionnels disposant d'un raccordement relevé au minimum mensuellement et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh en électricité et 250 GWh en gaz naturel. Elle a pu être réalisée grâce à la collaboration des fournisseurs d'énergie qui nous ont transmis sous forme agrégée des informations relatives aux factures émises vers leurs clients.

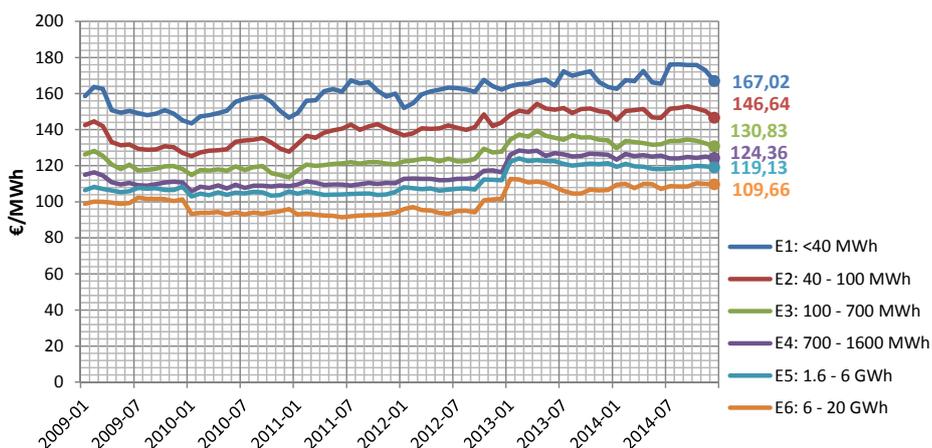
Pour l'électricité, les évolutions du prix all-in (en €/MWh hTVA) pour les différentes classes de consommation sont reprises à la figure ci-contre.

De janvier 2009 à décembre 2014, l'augmentation s'étale de +2.9% (pour E1) à +11.9% (pour E5). En comparaison, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la même période s'élève à +9.9%.

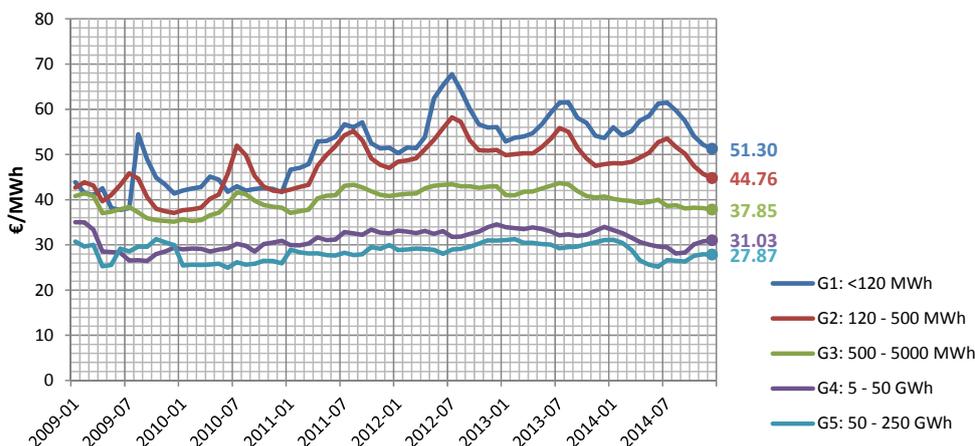
Si la composante énergie de la facture est en forte baisse sur la période couverte par cette étude, les autres termes de la facture sont en hausse. Le mécanisme de soutien aux énergies renouvelables pousse la facture finale à la hausse, de manière directe, au travers la contribution énergie renouvelable mais aussi, de manière indirecte, via la surcharge introduite en 2012 dans le terme de transport pour aider ELIA à remplir ses obligations de rachat de certificats verts excédentaires sur le marché wallon. Notons que le développement du renouvelable (qui se traduit par la hausse du coût de la contribution énergie verte) et la diminution du coût de la composante énergie sont vraisemblablement liés.

Toutes classes de consommation confondues, le prix du MWh d'électricité est en légère baisse de 2013 à 2014 passant de 126.37 € à 125.11 € en moyenne.

Wallonie > Electricité > All in



Wallonie > Gaz > All in



Pour le gaz naturel, les évolutions du prix all-in (€/MWh hTVA) sont reprises à la figure ci-contre. Au cours des douze derniers mois, on assiste plutôt à une diminution des prix liée à la diminution sur le marché de gros.

Toutes classes de consommation confondues, le prix du MWh de gaz naturel s'établit à 34.79 €/MWh en 2014 contre 38.28 €/MWh en 2013 (soit -9%).

Table des matières

INTRODUCTION	7
RAPPEL	8
1 MÉTHODOLOGIE	9
1.1 Réserve	9
1.2 Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel.....	9
1.3 Sources de données	10
1.4 Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel.....	11
1.5 Traitements et validation des données	12
1.6 Représentativité	13
2 PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ	15
2.1 Evolution du prix global de l'électricité	15
2.1.1 Evolution du prix moyen par classe de consommation	15
2.1.2 Prix annuel moyen	17
2.1.3 Comparaison de l'évolution du prix moyen avec l'indice des prix à la consommation	18
2.1.4 Mise en perspective avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009.....	20
2.2 Evolution des composantes du prix de l'électricité	21
2.2.1 Evolution a priori des composantes du prix de l'électricité.....	21
2.2.2 Evolution de la part énergie.....	23
2.2.3 Evolution de la contribution énergie renouvelable	27
2.2.4 Evolution de la commodité.....	29
2.2.5 Evolution des tarifs de transport	30
2.2.6 Evolution des tarifs de distribution.....	31
2.2.7 Comparatif entre différents gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	32
2.2.8 Evolution des taxes fédérales	34
2.2.9 Evolution de la cotisation régionale.....	36
2.3 Détail des composantes par classe de consommation	37
2.3.1 Classe de consommation E1 (< 40 MWh)	37
2.3.2 Classe de consommation E2 (40 - 100 MWh)	39
2.3.3 Classe de consommation E3 (100 - 700 MWh)	41
2.3.4 Classe de consommation E4 (700 - 1 600 MWh)	43
2.3.5 Classe de consommation E5 (1 600 - 6 000 MWh)	45
2.3.6 Classe de consommation E6 (6 - 20 GWh).....	47

3	PRIX DU GAZ NATUREL	49
3.1	Evolution du prix global du gaz naturel	49
3.1.1	Evolution du prix moyen par classe de consommation	49
3.1.2	Prix annuel moyen	50
3.1.3	Mise en perspective avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009.....	52
3.2	Evolution des composantes du prix du gaz naturel	53
3.2.1	Evolution a priori des composantes du prix du gaz naturel.....	53
3.2.2	Evolution de la part énergie (y compris transport).....	54
3.2.3	Evolution des tarifs de distribution.....	58
3.2.4	Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)	59
3.2.5	Evolution des taxes fédérales	60
3.2.6	Evolution de la cotisation régionale.....	62
3.3	Détail des composantes par classe de consommation	63
3.3.1	Classe de consommation G1 (< 120 MWh).....	63
3.3.2	Classe de consommation G2 (120 – 500 MWh).....	65
3.3.3	Classe de consommation G3 (500 – 5 000 MWh).....	67
3.3.4	Classe de consommation G4 (5 – 50 GWh).....	69
3.3.5	Classe de consommation G5 (50 – 250 GWh).....	71
4	COMPARAISONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES.....	73
4.1	Electricité	73
4.1.1	Comparaisons régionales.....	73
4.1.2	Comparaisons internationales	75
4.2	Gaz naturel.....	76
4.2.1	Comparaisons régionales.....	76
4.2.2	Comparaisons internationales	78
5	CONCLUSIONS	80
5.1	Electricité	80
5.2	Gaz naturel.....	81
Annexe 1.	Détail du prix de l'électricité [€/MWh] - 5 dernières années.....	83
Annexe 2.	Détail du prix du gaz naturel [€/MWh] - 5 dernières années.....	89

Introduction

L'objectif de cette étude commanditée par le régulateur régional du marché de l'électricité et du gaz naturel est de fournir aux autorités publiques ainsi qu'aux consommateurs des informations et des données chiffrées sur l'évolution mensuelle des prix de l'électricité et du gaz naturel pour les clients professionnels sur une période allant de janvier 2009 à décembre 2014.

Cette étude est le résultat de la récolte et du traitement d'un nombre important de données, mais aussi et surtout de la collaboration fructueuse, nécessaire et indispensable, de l'ICEDD avec le régulateur et les fournisseurs d'énergie. Qu'ils en soient tous remerciés.

Le présent document s'articule comme suit.

Le **premier chapitre** présente la méthodologie qui a été suivie pour réaliser cette étude (réserve, segmentation des consommateurs, sources de données et traitements réalisés ainsi que la représentativité des données).

Les **chapitres 2 et 3** traitent respectivement des prix de l'électricité et du gaz naturel.

Dans un premier temps, l'analyse porte sur les évolutions de la facture totale et celles-ci sont mises en rapport avec des variables externes (prix des énergies sur les marchés internationaux, par exemple).

Ensuite, l'analyse présente le poids des différents termes (composantes) de la facture : énergie, coûts liés au développement de la production d'électricité des sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts, transport, distribution, taxes (hors TVA) et redevances. Elle tente d'expliquer quels sont les termes à l'origine des éventuelles hausses ou baisses des prix. Cette désagrégation des prix donnera une idée précise de la réalité des prix et de leurs évolutions.

Le **chapitre 4** met en perspective les prix régionaux de l'électricité et du gaz naturel et leurs évolutions avec des prix pratiqués dans d'autres régions et pays.

Finalement, l'étude se termine par une synthèse des éléments les plus marquants pour la période étudiée.

Rappel

Conformément aux directives européennes, l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz à la clientèle non résidentielle (clients professionnels) a eu lieu en Wallonie à partir du 1er juillet 2004.

Alors qu'auparavant l'intégration verticale des opérateurs énergétiques était la règle, la libéralisation a introduit le principe de la séparation ou du découplage des métiers (unbundling). Ainsi, les fonctions de production-importation et de fourniture sont séparées de celles de transport et de distribution et assurées par des entreprises juridiquement indépendantes (cf. Figure 1).

L'activité de transport et celle de transport local et de distribution constituent des activités de monopole. Toutefois, leurs tarifs sont réglementés et sont approuvés par les régulateurs. Jusqu'au 30 juin 2014, le régulateur fédéral (la CREG) était compétent pour les tarifs de transport et de distribution. Depuis le 1^{er} juillet 2014, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée de l'Etat fédéral vers les Régions. En Wallonie, c'est la Commission wallonne pour l'Energie (CWAPE) qui se voit confier cette tâche¹.

Par contre, les activités de production (importation) et de fourniture d'électricité et de gaz naturel sont soumises à la concurrence. Le schéma de principe est le même pour l'électricité et pour le gaz naturel à la seule différence qu'il n'y a pas (ou quasi pas) de production de gaz en Belgique et que donc le pavé « Production » est à remplacer par « importation » (marchés internationaux et bourses de l'énergie).

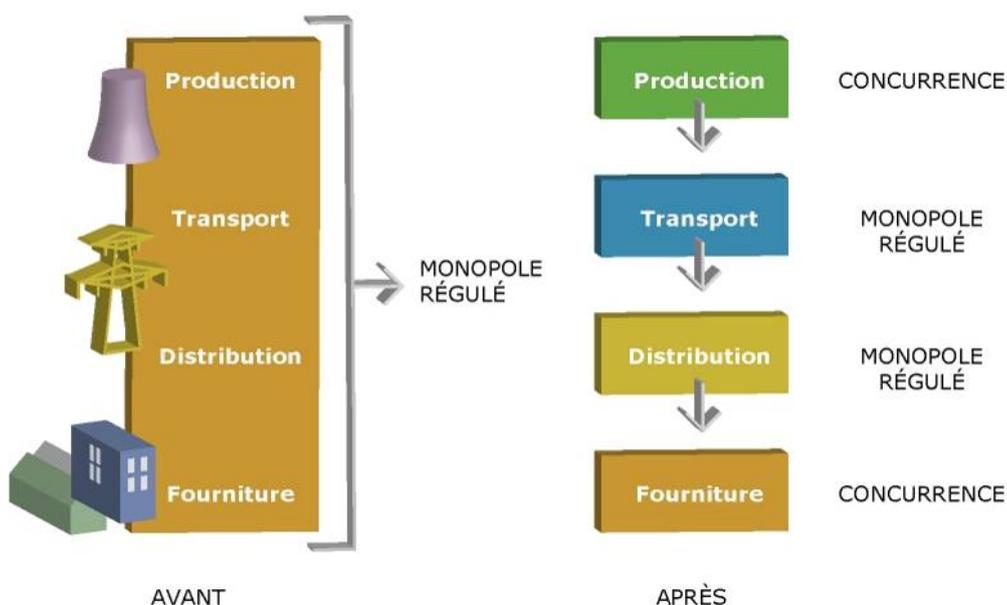


Figure 1 : Schéma de principe de fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel avant et après la libéralisation

¹ décret du 11 avril 2014 modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité.

1 Méthodologie

Comme mentionné dans l'introduction, cette étude est le résultat d'échanges avec les fournisseurs d'énergie. Ces derniers ont transmis de manière agrégée des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel à leurs clients professionnels.

Les prix sont toujours exprimés en euros hors TVA par MWh pour l'électricité et par MWh PCS pour le gaz naturel.

Par prix moyen, on entend le prix moyen pondéré correspondant à la formule ci-dessous :

$$\left(\frac{\text{€}}{\text{MWh}}\right)_{\text{moyen}} = \frac{\sum_{j=1}^n \text{€}_j}{\sum_{j=1}^n \text{MWh}_j}$$

1.1 Réserve

Il convient de rappeler que les prix moyens publiés ici par classe de consommation ne peuvent pas rendre compte de la diversité de toutes les situations individuelles. Ainsi un consommateur d'une classe de consommation pourrait s'étonner de ce que sa facture s'écarte sensiblement de la valeur moyenne alors que l'explication peut se trouver dans une multitude d'éléments : un usage de l'électricité ou du gaz tout à fait spécifique (profil et puissance maximum appelée), une diversité de services annexes offerts, une structure de prix choisie (prix fixe ou indexé, ou encore avec option de choix ultérieur), une date d'entrée en vigueur du contrat de fourniture, ...

1.2 Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel

Pour étudier l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel, il est nécessaire de segmenter la population consommatrice en différentes catégories dont les prix moyens pourront alors être analysés en faisant abstraction de la multitude des situations individuelles. La segmentation de la clientèle consommatrice d'électricité et de gaz naturel a été réalisée sur base des critères suivants :

- **La pertinence intrinsèque de la segmentation.** Il apparaît essentiel que les caractéristiques des différents groupes de consommateurs analysés soient relativement homogènes. Chaque classe doit idéalement représenter un type de consommateur qui est confronté à des problèmes de consommation et de facturation spécifiques. Bien que ce choix ait facilité les comparaisons internationales, le commanditaire de l'étude n'a pas souhaité retenir les classes de consommation utilisées par l'organisme des statistiques européennes (Eurostat), car ces classes sont trop larges et mal adaptées au cas spécifique de la Région. L'information qu'on aurait alors pu tirer aurait été trop imprécise.
- **La lisibilité des résultats de l'étude.** La volonté du commanditaire de l'étude est d'en communiquer les résultats. Dès lors, les catégories de consommateurs doivent pouvoir être facilement identifiées par un public non spécialisé. Il nous paraît donc inutile de segmenter à l'extrême certaines sous-catégories mais il faut également éviter un niveau d'agrégation trop

important qui rendrait difficilement interprétable les évolutions des prix moyens sur des populations trop hétérogènes.

En fonction de ces critères, la segmentation de la clientèle a été réalisée en classe de consommation annuelle. La classe de consommation à laquelle appartient un point de fourniture (code EAN) est déterminée sur base de la consommation 'roulante' annuelle (consommation des 12 derniers mois) ; à défaut de disposer de cette information (ex. nouveaux clients), on procèdera à une annualisation de ses données de consommations disponibles. Les classes de consommation sont présentées au Tableau 1 ci-dessous.

Classe	Electricité	Classe	Gaz naturel
E1	< 40 MWh	G1	< 120 MWh
E2	40 à 100 MWh	G2	120 à 500 MWh
E3	100 à 700 MWh	G3	500 à 5 000 MWh
E4	700 à 1 600 MWh	G4	5 à 50 GWh
E5	1 600 à 6 000 MWh	G5	50 à 250 GWh
E6	6 à 20 GWh		-

Tableau 1 : Segmentation de la clientèle d'électricité et de gaz naturel

L'étude, pour des raisons de confidentialité des données, se limite strictement à la clientèle professionnelle consommant moins de 20 GWh d'électricité par an. Pour les mêmes raisons et pour le gaz naturel, la limite de consommation annuelle a été fixée à 250 GWh. Si toutefois, il s'avérait au cours de l'étude que certaines classes de consommation sont peu représentées (échantillon faible), pour ces mêmes raisons de confidentialité, aucune information ne sera alors communiquée dans l'étude.

1.3 Sources de données

Chaque fournisseur transmet au régulateur des fichiers contenant des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel aux clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR² et MMR³ ; les raccordements YMR⁴ étant exclus de cette étude.

Ces données de prix sont fournies :

- par vecteur (électricité, gaz) ;
- par fournisseur ;
- par année et par mois ;
- par GRD ;
- par classe de consommation.

De plus, chaque fournisseur transmet également selon la granularité évoquée ci-dessus:

- le volume livré (GWh) ;
- le nombre de points de raccordement.

² AMR : Automatic Meter Reading ; compteur télérelevé (quart-horaire).

³ MMR : Monthly Meter Reading ; compteur avec relevé mensuel.

⁴ YMR : Yearly Meter Reading ; compteur avec relevé annuel.

1.4 Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Les composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel retenues pour cette étude sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Composantes	
Energie hors certificat vert	(I)
Quota de certificats verts (électricité uniquement)	(II)
Transport	(III)
Distribution	(IV)
Taxes fédérales hors TVA	(V)
Taxes régionales	(VI)
Total taxes	(VII) = (V) + (VI)
Prix All-in	(VIII) = (I) + (II) + (III) + (IV) + (V) + (VI)

Tableau 2 : Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Ces composantes, et ce qu'elles renferment, sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Composante	
Energie hors certificats verts	Pour l'électricité : reprend la partie énergie (partie libéralisée) hors quota de certificats verts qui sont quant à eux repris dans une composante spécifique. Pour le gaz naturel : reprend la partie énergie (partie libéralisée) et inclut également les coûts relatifs au transport du gaz (ceux-ci ne pouvant en effet pas être dissociés pour la très grande majorité des fournisseurs).
Contribution énergie renouvelable et cogénération	Pour l'électricité : coûts liés au développement de la production d'électricité des sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts. Pour le gaz naturel : ne s'applique pas à cette énergie ; ce terme est dès lors nul.
Transport	Pour l'électricité : sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport y compris les pertes. Depuis 2012, un nouveau terme est apparu dans cette composante, il s'agit de la surcharge Elia. Pour le gaz naturel : ce terme est nul, car les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport ne peuvent généralement pas être dissociés de la partie énergie pour la majorité des fournisseurs et sont dès lors inclus dans la composante énergie.
Distribution	Sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de distribution.
Total taxes	Ce champ correspond à la somme des composantes « taxes fédérales » et « taxes régionales » reprises ci-dessous.
Taxes fédérales	Ce champ inclut la cotisation sur l'énergie, la cotisation fédérale et la surcharge clients protégés (gaz).
Taxes régionales	Cette composante inclut la redevance de raccordement au réseau électrique et gazier ; mais n'inclut pas la redevance de voirie (intégrée dans transport et distribution).
Prix All-In	Ce champ correspond au montant total de la facture hors TVA exprimé en € divisé par le nombre de MWh fournis. Il est en principe égal à la somme des composantes (Energie hors certificats verts, Quota de certificats verts, Transport, Distribution, Taxes fédérales et Taxes régionales).

Tableau 3 : Détail des composantes du prix

1.5 Traitements et validation des données

Traitement préalable réalisé par les fournisseurs

Il avait été demandé aux fournisseurs qu'un traitement préalable des données soit réalisé avant de calculer les moyennes et ce afin d'écartier du calcul les données aberrantes ainsi que les factures pour lesquelles il n'y a pas ou quasi pas de consommation (Exemple : facture de gaz en période estivale).

Pour écartier les valeurs aberrantes, il a été conseillé aux fournisseurs de réaliser une transformation logarithmique de la relation kWh – Euro et d'écartier les données situées à plus de trois intervalles de confiance à 95%⁵.

Volumes livrés

En plus de renseigner les différentes composantes de prix (par vecteur, classe de consommation, année, mois et GRD), il a été demandé aux fournisseurs d'énergie de transmettre, selon la même granulométrie, les volumes livrés et le nombre de points de raccordements concernés.

Dès lors, ces volumes livrés ont été comparés à d'autres informations de fournitures disponibles auprès du régulateur (cf. §1.6 p13) afin de vérifier si les informations renseignées étaient cohérentes.

Cette vérification a permis de détecter quelques erreurs dans les informations transmises ; principalement des erreurs de facteur 1 000 ou 1 000 000 liées à un problème d'unité (MWh ou kWh renseignés alors qu'il était demandé d'exprimer cela en GWh).

Filtres sur les valeurs négatives ou nulles

Dans un nombre limité de cas, certaines composantes du prix présentent une valeur nulle ou négative. Questionnés sur ces singularités, les fournisseurs d'énergie ont expliqué que ces valeurs n'étaient pas liées à des erreurs lors de la transmission de l'information au régulateur et reflétaient bien la facturation vers leur clientèle professionnelle. Généralement, ces valeurs résultaient :

- de la rectification d'une facture précédente ;
- de cas particuliers liés à des injections ;
- de la résultante de l'application d'un tarif réduit ou d'une exonération pour une période plus longue qu'un mois mais imputée sur la facture d'un seul mois.

Convaincu par ces explications, mais afin de ne pas fausser l'information mensuelle, nous avons délibérément exclu les données présentant :

- des valeurs négatives ou nulles pour les composantes : énergie ou distribution (électricité et gaz), contribution énergie renouvelable (électricité) ;
- des valeurs négatives pour les composantes : transport (électricité), taxes fédérales ou taxes régionales (électricité et gaz).

Les points de raccordement pour lesquels il n'y avait pas de consommation (ex. compteurs liés à une entrée de secours) ont également été écartés (volume livré nul).

⁵ Pour plus d'information, se référer à l'étude disponible sur le site Internet de la CWaPE : CWaPE > Publications > Etudes externes > « Analyse des prix de l'électricité et du gaz naturel en Wallonie - Clients professionnels (rapport n°4 -rapport final - juin 2004 à mars 2009) » ou via le lien suivant : <http://www.cwape.be/docs/?doc=168>.

Composante transport pour le gaz naturel

Pour le gaz naturel, dans la majorité des cas la composante de transport est directement incluse dans la composante énergie. Toutefois, certains fournisseurs réalisent la distinction entre les composantes énergie et transport. Afin d'uniformiser les données, nous avons décidé de sommer les composantes énergie et transport que nous avons par la suite appelée « Énergie y compris transport ».

Valeurs aberrantes

Dans un nombre limité de cas, nous avons exclu certaines données qui étaient indiscutablement incorrectes.

Intervalle de confiance à 95%

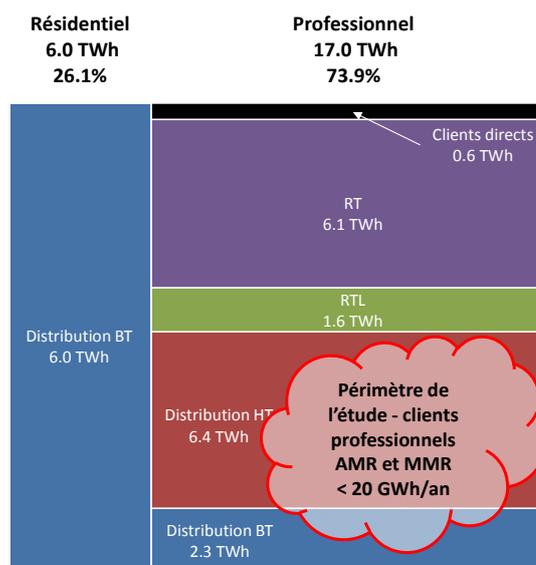
Finalement, pour les composantes énergie, contribution énergie renouvelable et transport, nous avons fait l'hypothèse que notre échantillon était de type normal et nous avons exclu les prix moyens situés au-delà d'un intervalle de confiance à 95% calculé par vecteur, par classe de consommation et par année. Pour la composante distribution, nous avons procédé de la même manière mais avec cette fois un intervalle de confiance calculé par vecteur et par année.

1.6 Représentativité

Le graphique ci-contre permet de se faire une idée de ce que couvre l'étude pour l'électricité.

Les surfaces sont proportionnelles à l'électricité livrée en Wallonie pour l'année 2014.

Cette étude dont le périmètre est illustré ci-contre par un nuage à bord rouge vif porte sur les clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR² ou MMR³ et dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 20 GWh. Il s'agit donc principalement de clients raccordés en haute tension (ou assimilés) sur le réseau de distribution.



■ Distribution BT ■ Distribution HT ■ RTL ■ RTL ■ Clients directs

Figure 2 : Portée de l'étude pour l'électricité (données 2014), source CWaPE

Sont donc exclus de cette étude :

- les clients résidentiels ;
- les clients professionnels disposant d'un raccordement de type YMR⁴ ;
- les clients professionnels dont la consommation annuelle est supérieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel ;
- les clients professionnels raccordés au réseau de transport local (RTL), au réseau de transport (RT) ainsi que les clients directs.

Les quatre régulateurs⁶ de l'énergie en Belgique publient conjointement chaque année au 2^{ème} trimestre un communiqué de presse intitulé « Le développement des marchés de l'électricité et du gaz naturel en

⁶ CREG, CWaPE, BRUGEL et VREG

Belgique ». Ce document donne une information sur les parts de marché des fournisseurs d'électricité et de gaz naturel actifs et sur les volumes d'énergie livrés par région.

Afin de se faire une idée de la représentativité de l'échantillon à la base de cette étude, les quantités d'énergie renseignées sont comparées à celles renseignées dans les communiqués de presse mentionnés ci-dessus.

Notons toutefois que l'on ne compare pas tout à fait les mêmes choses puisque les communiqués de presse reprennent toute l'énergie livrée sur les réseaux de distribution (et de transport local pour l'électricité) pour tous types de raccordement (AMR, MMR et YMR) et pour tous types de clients (résidentiels et professionnels), alors que les données utilisées dans cette étude ne reprennent qu'une partie des quantités d'énergie (celles transmises par les fournisseurs ayant participé à cette étude) des clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR et MMR et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

Le tableau ci-dessous permet de se forger une première idée de la représentativité de l'échantillon.

Année	Electricité [GWh]			Gaz naturel [GWh]		
	Wallonie ⁷	Echantillon	%	Wallonie ⁷	Echantillon	%
2009	17 760	3 853	22%	19 080	4 160	22%
2010	18 520	4 557	25%	21 840	4 976	23%
2011	17 840	5 287	30%	17 660	6 280	36%
2012	17 820	5 556	31%	19 770	6 750	34%
2013	17 740	6 580	37%	20 730	6 172	30%
2014	16 870	4 184	25%	16 830	4 183	25%

Tableau 4 : Représentativité de l'échantillon (sur base des communiqués de presse des 4 régulateurs)

⁷ Selon les communiqués de presse conjoints des 4 régulateurs et pour l'énergie livrée sur les réseaux de distribution (et de transport local pour l'électricité), tous types de raccordement (AMR, MMR et YMR) et tous types de clients.

2 Prix de l'électricité

2.1 Evolution du prix global de l'électricité

2.1.1 Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen de l'électricité par classe de consommation sont reprises à la Figure 3 et au Tableau 5. Le lecteur trouvera à l'Annexe 1 les tableaux de chiffres ayant permis d'établir la Figure 3. Comme on pouvait s'y attendre, on observe une dégressivité du prix en fonction des consommations annuelles. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre semblent aller - bon an, mal an - dans le même sens.

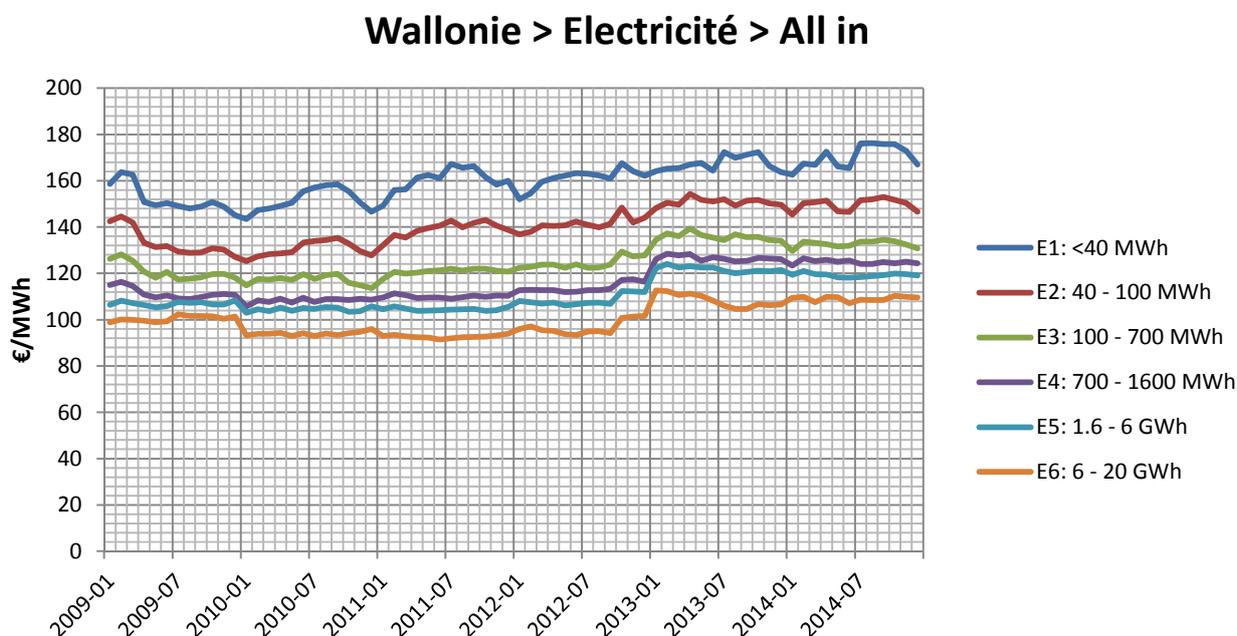


Figure 3: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

D'après la figure ci-dessus, on observe que le prix moyen all-in a continué d'augmenter pour la classe de consommation E1 (< 40 MWh /an) durant les trois derniers trimestres de 2012 et ce malgré le gel des prix de l'énergie pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 décembre 2012. En effet, la loi du 29 mars 2012⁸ imposait un gel temporaire des indexations, à la hausse, des contrats variables pour les clients résidentiels et pour les PME dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 50 MWh, soit la classe de consommation E1 et une partie de celle de E2. Notons toutefois que ce gel des prix ne s'appliquait qu'à la composante énergie et pour les contrats à prix variable en cours, les nouveaux contrats et les contrats à prix fixes en cours n'étant par définition pas impactés. Au 1^{er} janvier 2013, on n'assiste pas à un « rattrapage » comme on aurait pu s'y attendre.

⁸ « A partir du 1er avril 2012 et jusqu'au plus tard le 31 décembre 2012, l'indexation à la hausse du prix variable de l'énergie pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel est interdite, pour autant que celle-ci excède le taux initial arrêté sur la base des paramètres d'indexation des fournisseurs au 1er avril 2012 et pour autant que la commission n'ait pas validé, sur la base des critères fixés par le Roi visés au § 4bis des articles 20bis de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et 15/10bis de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, tels qu'insérés par les articles 29 et 82 et modifiés par les articles 27 et 28 de la loi du 29 mars 2012 portant des dispositions diverses (I), les paramètres d'indexation d'un contrat type au prix variable. »

Pour l'ensemble des classes de consommation, on observe en octobre 2012 et en janvier 2013 une augmentation du prix moyen du MWh all-in ; nous verrons au chapitre 2.2.3 que cette augmentation trouve une partie de son origine dans l'augmentation de la composante de transport.

De décembre 2013 à décembre 2014, on observe des évolutions à la hausse et à la baisse et d'amplitudes modérées sauf peut-être pour E1 où elles sont plus marquées.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2014 ainsi que les mois de décembre 2013 et 2014.

	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	158.67	142.47	126.32	114.97	106.46	98.82
2010-01	143.50	125.36	114.82	105.74	102.96	93.18
2011-01	149.25	132.19	117.58	109.58	104.54	92.92
2012-01	152.07	136.88	122.44	112.72	108.15	96.01
2013-01	164.07	148.15	134.55	126.08	122.21	112.67
2013-12	163.66	149.65	134.15	126.14	121.42	106.54
2014-01	162.66	145.33	129.64	123.43	119.35	109.43
2014-12	167.02	146.64	130.83	124.36	119.13	109.66
Evolution 2009-01 à 2014-12	+5.3%	+2.9%	+3.6%	+8.2%	+11.9%	+11.0%
TCAM ⁹ 2009-01 à 2014-12	+0.9%	+0.5%	+0.6%	+1.3%	+1.9%	+1.8%
Evolution 2013-12 à 2014-12	+2.1%	-2.0%	-2.5%	-1.4%	-1.9%	+2.9%

Tableau 5: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à décembre 2014, la plus grosse augmentation du prix moyen du MWh (+11.9%) est observée pour la classe de consommation E5 alors que pour les plus petites classes de consommation (E2 et E3), l'augmentation sur la même période n'est que de 2.9% à 3.6%. Ramené à un taux de croissance annuel constant (TCAM), l'augmentation varie alors de 0.5%/an à 1.9%/an selon la classe de consommation.

Si on s'intéresse maintenant à l'évolution sur la dernière année (décembre 2013 à décembre 2014), les prix augmentent pour les classes extrêmes (+2.1% pour E1 et +2.9% pour E6). Pour les classes intermédiaires on assiste à des baisses du prix all-in allant de -1.4% à -2.5%.

Attention toutefois, que le décret du 11 décembre 2013 (voir ¹⁴ page 22 et §2.2.3 page 27) instaure une exonération partielle de la surcharge CV ELIA pour certaines entreprises (principalement reprises dans les classes de consommation E4 à E6). Cette mesure ayant été promulguée fin 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013, son impact n'est pas intégré dans les factures de 2013 (donc non visible ici) et les surplus payés seront remboursés fin septembre 2015. Les remboursements des exonérations pour l'année 2014 devraient quant à eux intervenir fin janvier 2016. Finalement, notons que pour les fournitures ultérieures au 1^{er} septembre 2015, les coûts administratifs et financiers de l'opération de portage, soit 2.54 €/MWh, seront déduits des remboursements.

⁹ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

2.1.2 Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels. C'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

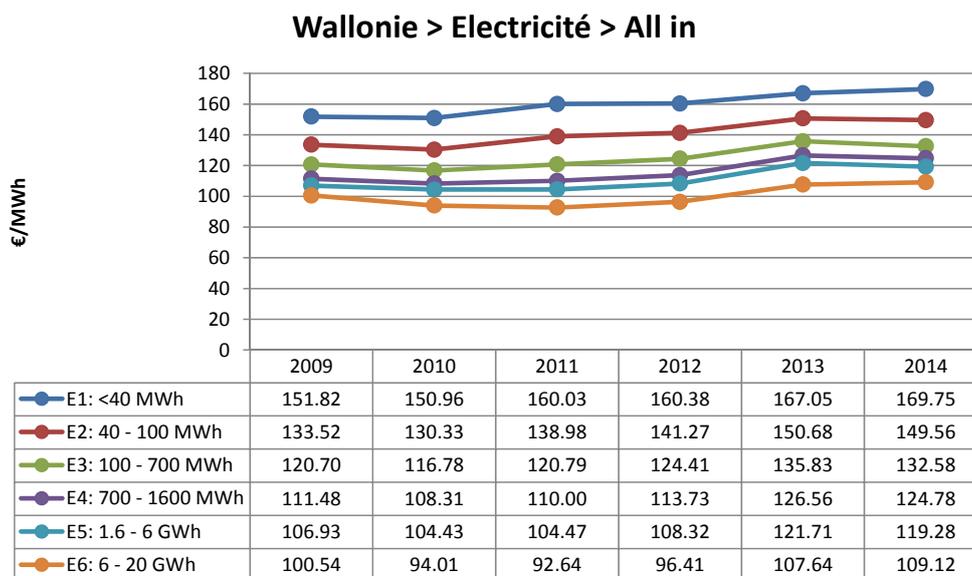


Figure 4 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité (prix all-in et HTVA)

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues (< 20 GWh/an). Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés. Pour 2014, ce prix moyen all-in toutes classes confondues s'élève à 125.11 €/MWh ; en légère baisse par rapport à 2013.

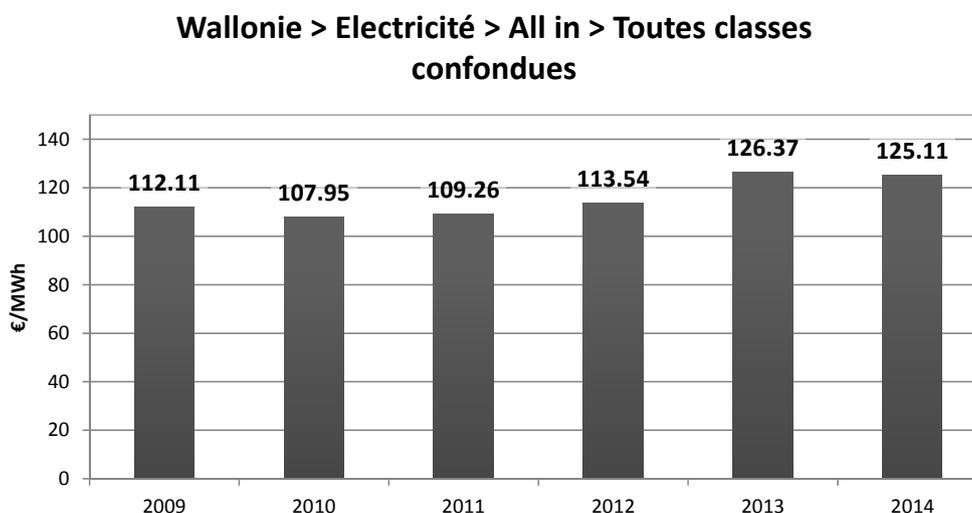


Figure 5 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

2.1.3 Comparaison de l'évolution du prix moyen avec l'indice des prix à la consommation

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix moyen all-in HTVA pour les différentes classes de consommation avec l'évolution de l'indice des prix à la consommation ; le tout ramené à un indice janvier 2009 = 100.

Pour la période considérée, on observe que le prix de l'électricité a évolué moins vite que l'indice des prix à la consommation pour les classes allant de E1 à E4. Pour les classes supérieures (E5 et E6), c'est l'inverse qui est observé. Pour ces deux dernières classes le prix all-in de l'électricité s'est apprécié de 11% à 12% en six ans alors que sur la même période, l'indice des prix à la consommation augmentait de 10%.

	E1: <40MWh	E2: 40-100MWh	E3: 100-700MWh	E4: 700-1600MWh	E5: 1600-6000MWh	E6: 6-20GWh	Indice des prix à la consommation
2009-01	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2010-01	90.4	88.0	90.9	92.0	96.7	94.3	100.6
2011-01	94.1	92.8	93.1	95.3	98.2	94.0	103.9
2012-01	95.8	96.1	96.9	98.0	101.6	97.2	107.7
2013-01	103.4	104.0	106.5	109.7	114.8	114.0	109.2
2014-01	102.5	102.0	102.6	107.4	112.1	110.7	110.5
2014-12	105.3	102.9	103.6	108.2	111.9	111.0	109.9

Tableau 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation (en indice janvier 2009 = 100)

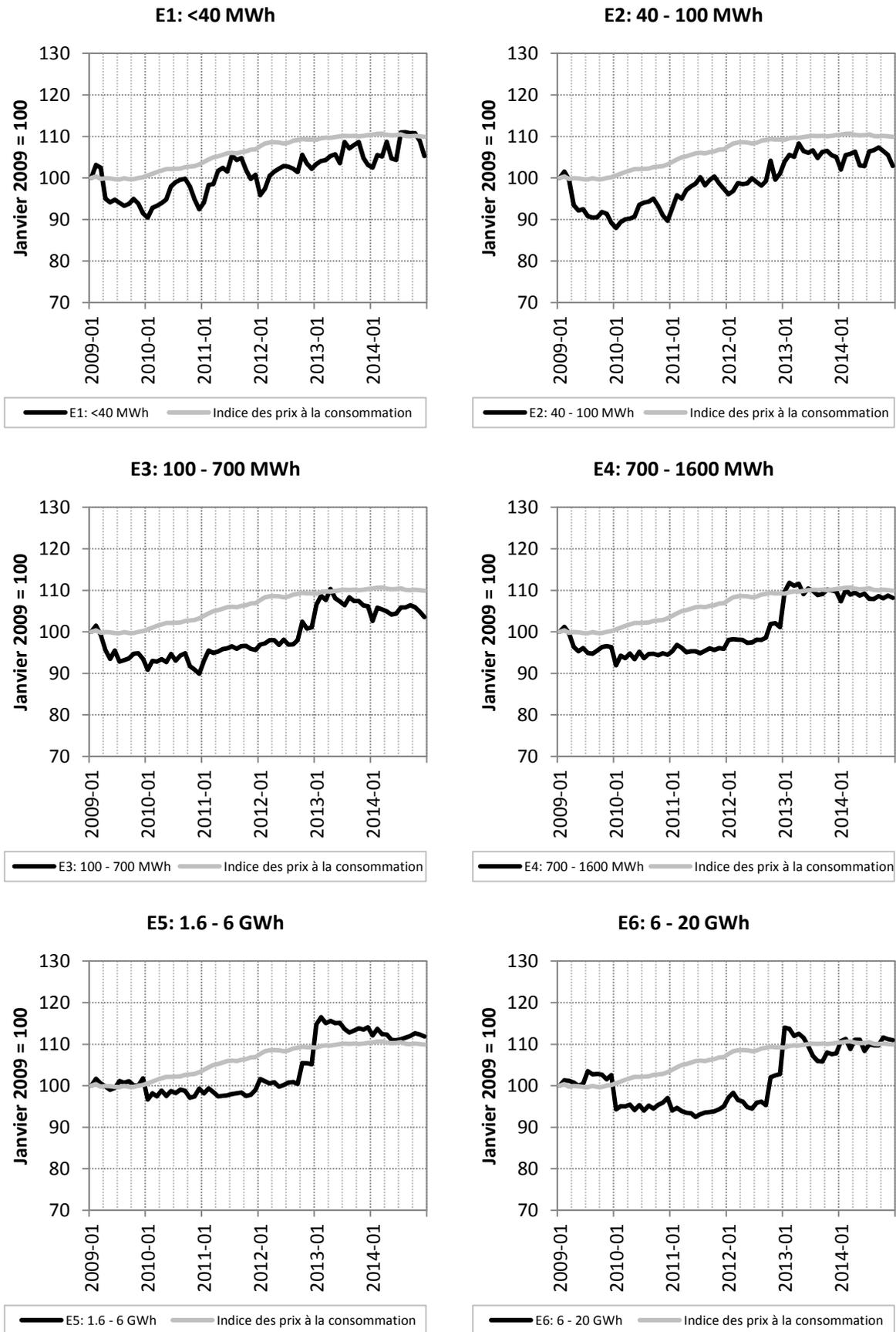


Figure 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation

2.1.4 Mise en perspective avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009

Une étude précédente¹⁰ à cette mission avait permis de déterminer des prix moyens pour l'électricité de juin 2004 à mars 2009. Toutefois la méthodologie suivie à l'époque était fort différente de celle-ci ; les données sources ayant été obtenues non pas directement auprès des fournisseurs mais via des enquêtes auprès des clients professionnels raccordés en haute tension.

Les classes de consommation utilisées dans l'étude précédente (Ia à If) et dans la présente étude (E1 à E6) sont tout à fait superposables ; la dénomination (E1 à E6) ayant été retenue afin d'éviter toute ambiguïté avec les nouvelles classes d'Eurostat suite aux changements méthodologiques de cette institution en 2007. Dès lors, bien que les méthodes d'acquisition des données soient fortement différentes, nous avons voulu mettre les résultats de la présente étude en regard des résultats de l'étude précédente et pouvoir ainsi avoir une vision sur un intervalle de temps beaucoup plus large.

La Figure 7 reprend donc les évolutions du prix de l'électricité All in HTVA pour les clients professionnels :

- de juin 2004 à mars 2009 (classes Ia à If) : obtenues par enquêtes auprès des consommateurs ;
- de janvier 2009 à décembre 2014 (classes E1 à E6) : obtenues auprès des fournisseurs.

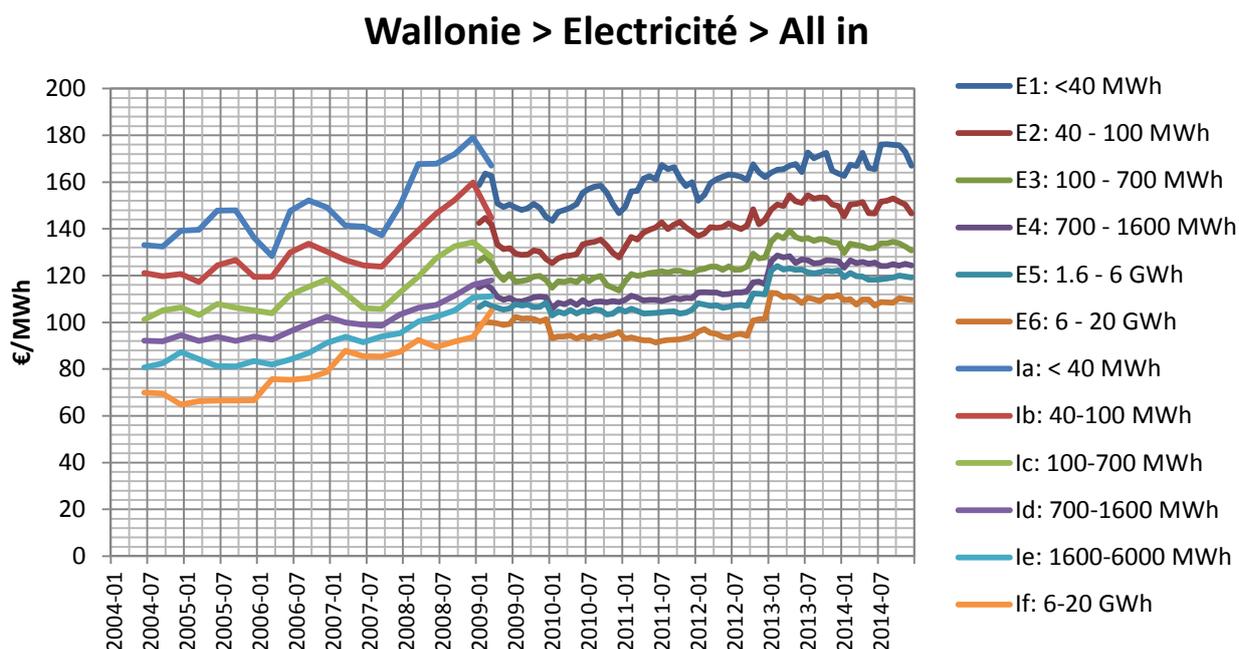


Figure 7: Mise en perspective des résultats de l'étude avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009 (prix all in HTVA du MWh d'électricité)

La périodicité entre ces deux études est également différente puisqu'on ne s'intéressait qu'à quatre factures par an (mars, juin, septembre et décembre) ; contre une périodicité mensuelle pour la présente étude. Le mois de mars 2009 a la particularité d'être le seul mois couvert à la fois par ces deux études ; on observe selon les classes de consommation un écart de 2 à 5% entre les deux études pour le mois de mars 2009.

¹⁰ « Analyse des prix de l'électricité et du gaz naturel en Wallonie - Clients professionnels (rapport n°4 -rapport final - juin 2004 à mars 2009) », ICEDD, Décembre 2009. Etude disponible sur le site de la CWaPE via le lien suivant : <http://www.cwape.be/docs/?doc=168>

Hasard des calendriers, la période de jonction entre ces deux études correspond à une période particulière dans l'histoire de l'économie. En effet, si le premier semestre de l'année 2008 avait été marqué par une flambée du prix des énergies, on a par contre assisté début 2009 à une chute importante de ces prix liée à la crise économique de l'automne 2008 qui prenait de l'ampleur.

2.2 Evolution des composantes du prix de l'électricité

Dans la première partie de ce chapitre (§2.2.1), on s'intéressera aux tendances auxquelles on peut s'attendre dans les résultats ; en particulier pour les évolutions survenues durant les deux dernières années (2013 - 2014).

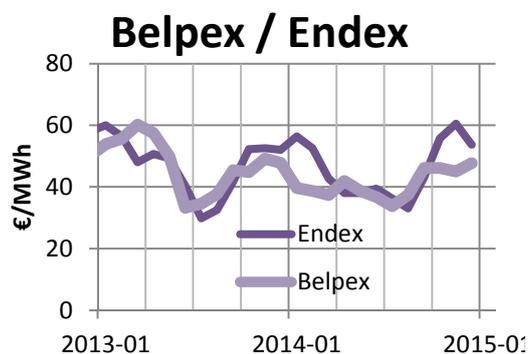
Ensuite (§2.2.1 au §2.2.9), on analysera les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh d'électricité.

2.2.1 Evolution a priori des composantes du prix de l'électricité

Sur base des données publiées par la CREG, par la CWaPE, par des fournisseurs et/ou d'échos dans la presse, on peut déjà se faire a priori (c.-à-d. sans regarder les résultats de l'étude) une idée de l'évolution des composantes du prix de l'électricité au cours des deux dernières années. Ainsi pour :

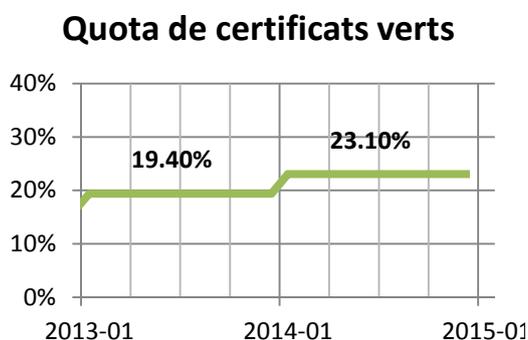
- l'énergie :

les indices Belpex¹¹ et Endex¹² dont les évolutions sont reprises ci-contre représentent le prix de l'électricité à court-terme sur la bourse de l'électricité pour le marché belge. On constate qu'ils ont tous les deux plongé durant la première moitié de l'année 2013 pour ensuite reprendre de la vigueur durant la seconde moitié de 2013 sans toutefois retourner à leur niveau précédent. En 2014, les évolutions sont similaires à celles de 2013 (en baisse au 1^{er} semestre et en hausse au 2nd semestre). Les indices pour le mois de décembre 2014 sont comparables à ceux qui prévalaient un an plus tôt (décembre 2013).



- la contribution énergie renouvelable :

l'évolution de cette composante est directement liée à la politique de la Région et l'obligation de quota de certificats verts y afférant et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. En Wallonie, ces quotas sont passés (hors exonération éventuelle) de 9% en



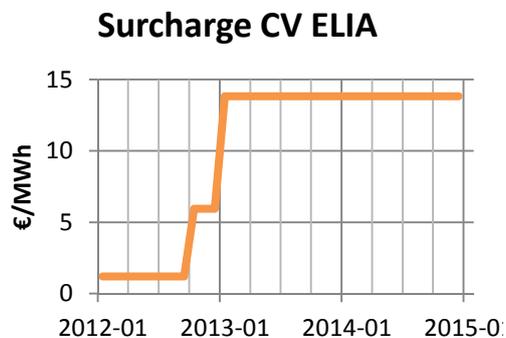
¹¹ Belpex DAM (Day Ahead Market) : moyenne mensuelle de cotations Belix (Belgium Index spot) publié sur le site de la bourse belge de l'électricité <http://www.belpex.be>

¹² Endex : moyenne des cotations pour le produit POWER BE du mois M publiés sur le site <http://www.apxendex.com> pendant le mois qui précède le mois M, exprimé en €/MWh.

2009 à 11.25%¹³ en 2010, 13.5% en 2011, 15.75% en 2012, 19.40% en 2013 et finalement 23.10% en 2014. Par contre, le prix du certificat vert sur le marché a quant à lui baissé sur cette même période passant en moyenne de 87.87 € en 2009 à 69.90 € en 2014.

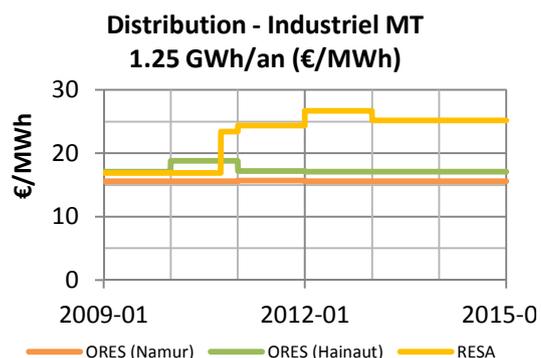
- les tarifs de transport :

en principe, les tarifs de transport sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2008-2011 et 2012-2015). Toutefois c'est l'introduction en janvier 2012 de la « surcharge CV Elia » qui a le plus fait évoluer les tarifs de transport et ses adaptations successives. Les décrets du 11 décembre 2013¹⁴ et du 27 mars 2014, prévoient une exonération partielle de cette surcharge pour certaines entreprises (50% / 85%) à dater du 1^{er} janvier 2013 et jusqu'en 2022.



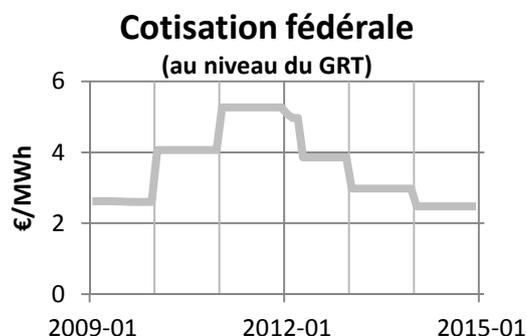
- les tarifs de distribution :

tout comme pour les tarifs de transport, les tarifs de distribution sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). Toutefois, ce n'a pas été non plus le cas pour des raisons pratiques et juridiques. Au premier semestre 2009, ce sont souvent les tarifs de 2008 qui ont prévalu ; ensuite il y a généralement eu des augmentations annuelles mais d'ampleurs différentes d'un GRD à l'autre. En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014. Seule exception, les tarifs de RESA Electricité (Tecteo) qui étaient en baisse en 2013 par rapport à 2012. Entre 2013 et 2014, il n'y a donc pas eu d'évolution.



- la cotisation fédérale :

le montant de la cotisation fédérale est fixé par la CREG et celui-ci (hors dégressivité, hors exonération et au niveau du GRD) a doublé de 2009 à fin 2011 (2.5860 €/MWh fin 2009 à 4.0685 €/MWh fin 2010 et 5.2640 €/MWh fin 2011). En 2012, celui-ci a diminué à trois reprises pour finir à 3.8597 €/MWh dès avril et jusque fin décembre (soit +15% par rapport à fin 2009). En 2013 et en 2014, la cotisation fédérale a de nouveau diminué pour atteindre 2.9781 €/MWh en 2013 puis 2.4714 €/MWh en 2014.



¹³ 10 % entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2010 et 11,75 % entre le 1er avril 2010 et le 31 décembre 2010

¹⁴ Décret contenant le deuxième feuillet d'ajustement du budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2013 – Art.18

- la cotisation régionale :

les montants de la cotisation régionale (redevance de raccordement au réseau électrique) n'ayant pas été modifiés, il ne devrait y avoir aucune évolution sur la période étudiée.

2.2.2 Evolution de la part énergie

La Figure 8 ci-dessous reprend l'évolution du prix de l'énergie exprimé en euros par MWh d'électricité.

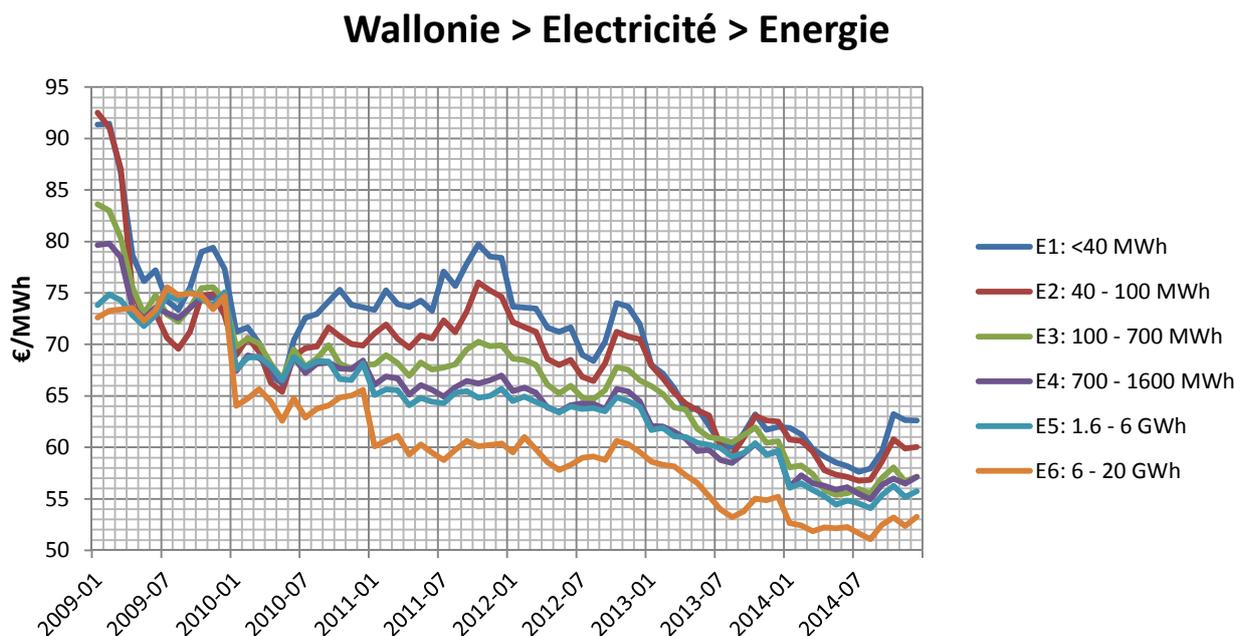


Figure 8 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité

Au second semestre 2008, les prix de l'énergie s'étaient envolés pour atteindre des sommets inégalés fin 2008 – début 2009. Ensuite, la crise économique de l'automne 2008 a pris de l'ampleur et les prix sont retombés fin du 1^{er} trimestre 2009. Après une période d'attente, les prix sont de nouveaux repartis à la baisse au 1^{er} semestre 2010. En 2011, les prix se sont stabilisés au 1^{er} semestre puis ils ont subi une hausse au 2nd semestre à l'exception de la classe de consommation E6 pour laquelle ils sont restés stables.

En 2012, le prix moyen part à la baisse pour toutes les classes de consommation jusqu'au mois d'août avant d'augmenter à nouveau jusqu'en octobre. Pour la classe de consommation E1 (< 40 MWh/an), les prix observés en octobre et en novembre sont plus élevés que ceux de mars et ce malgré le gel des prix de l'énergie pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 décembre 2012 (cf. 8 page 15). En effet, la loi du 29 mars 2012¹⁵ impose un gel temporaire des indexations, à la hausse, des contrats variables pour les clients résidentiels et pour les PME dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 50 MWh, soit la classe de consommation E1 et une partie de celle de E2.

¹⁵ « A partir du 1er avril 2012 et jusqu'au plus tard le 31 décembre 2012, l'indexation à la hausse du prix variable de l'énergie pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel est interdite, pour autant que celle-ci excède le taux initial arrêté sur la base des paramètres d'indexation des fournisseurs au 1er avril 2012 et pour autant que la commission n'ait pas validé, sur la base des critères fixés par le Roi visés au § 4bis des articles 20bis de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et 15/10bis de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, tels qu'insérés par les articles 29 et 82 et modifiés par les articles 27 et 28 de la loi du 29 mars 2012 portant des dispositions diverses (I), les paramètres d'indexation d'un contrat type au prix variable. »

Globalement, d'octobre 2012 à août 2014, les prix de l'énergie chutent pour l'ensemble des classes de consommation. Fin du troisième trimestre 2014, on assiste à une hausse des prix. Cette hausse est corroborée avec la hausse des cotations boursières de l'électricité (cf. Figure 9 page 26) pour la même période. Par ailleurs, cette hausse des prix est aussi vraisemblablement liée à l'indisponibilité de certaines unités de production nucléaires belges et à l'incertitude sur leurs disponibilités futures (voir encadré ci-dessous).

Sur la période couverte par cette étude, les prix de l'énergie sont en forte baisse, allant de 24% jusque 35% selon les classes de consommation. Au cours de la dernière année, seule la classe de consommation E1 affiche une hausse (+1%) contre des diminutions allant de -3.5% à -6.6% pour les autres classes de consommation.

€/MWh HTVA	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	91.35	92.51	83.61	79.64	73.82	72.61
2010-01	71.23	68.97	69.76	67.41	67.60	64.05
2011-01	73.35	71.08	68.05	66.09	65.10	60.09
2012-01	73.67	72.19	68.62	65.45	64.51	59.50
2013-01	68.02	67.94	65.95	62.08	61.67	58.61
2013-12	61.98	62.51	60.59	59.56	59.65	55.19
2014-01	61.90	60.75	58.06	56.21	56.08	52.64
2014-12	62.59	60.04	57.16	57.12	55.74	53.24
Evolution 2009-01 à 2014-12	-31.5%	-35.1%	-31.6%	-28.3%	-24.5%	-26.7%
TCAM ¹⁶ 2009-01 à 2014-12	-6.2%	-7.0%	-6.2%	-5.5%	-4.6%	-5.1%
Evolution 2013-12 à 2014-12	+1.0%	-3.9%	-5.7%	-4.1%	-6.6%	-3.5%

Tableau 7: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

Pour être complet, rappelons que le mécanisme du filet de sécurité – qui s'applique aux clients résidentiels et aux P.M.E. (< 50 MWh/an) - est pleinement entré en action au 1^{er} janvier 2013. Par conséquent les indexations pour le produit à prix variables sont uniquement possibles quatre fois par an soit le 1^{er} jour d'un trimestre. Fin 2014, le gouvernement fédéral a décidé de prolonger ce mécanisme jusqu'au 31 décembre 2017.

Indisponibilité des réacteurs nucléaires belges en 2014

En mars 2014, les réacteurs de Doel 3 et Tihange 2 sont mis à l'arrêt pour effectuer des tests supplémentaires suite à la découverte de milliers de microfissures dans les cuves en acier des réacteurs. En août 2014, le sabotage de l'alimentation de l'huile de la turbine à vapeur de la centrale de Doel 4 entraîne des dégâts à la turbine et cause la mise à l'arrêt de la centrale. En novembre 2014, un incendie dans un poste de transformation implique la mise à l'arrêt de Tihange 3. C'est le quatrième réacteur nucléaire à l'arrêt. Il sera finalement redémarré le 1^{er} décembre. Le 19 décembre 2014, Doel est remis en service mais le 25 décembre c'est Tihange 3 qui est mis volontairement à l'arrêt 10 jours en vue de retarder l'entretien prévu fin mars et pouvoir ainsi couvrir la fin de l'hiver.

¹⁶ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

2.2.2.1 Comparaison de l'évolution du prix de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques

Les figures reprises à la page suivante (Figure 9) permettent de comparer les évolutions au cours des deux dernières années de la composante énergie pour chaque classe de consommation avec des indicateurs macro-économiques. On y observe entre autres que les hausses des prix observées au troisième trimestre 2014 sont corroborées par l'évolution de ces indicateurs.

Les cinq indicateurs retenus ici sont des cotations boursières pour des fournitures d'électricité en Belgique allant du très court terme jusqu'à du long terme :

- **Belpex base D+1** : moyenne arithmétique mensuelle exprimée en €/MWh des prix de référence journaliers (*end of day*) baseload (contrats de fourniture physique d'électricité sur le réseau belge de haute tension au cours du jour suivant), telle que publiée sur <http://www.belpex.be>
- **Endex base M+1** : moyenne de cotations journalières (*end of day*) baseload pour une fourniture d'électricité au mois suivant (*month-ahead*), publiée sur <http://www.apxendex.com>
- **Endex base Q+1** : idem mais fourniture au trimestre suivant (*quarter-ahead*)
- **Endex base Y+1** : idem mais fourniture à l'année suivante (*year-ahead*)
- **Endex base Y+2** : idem mais fourniture dans deux ans.

Au tableau ci-dessous, les coefficients de détermination ont été calculés entre chaque classe de consommation et chaque indice boursier. Ainsi la variation du Belpex explique à 49% la variation du prix de la composante énergie pour la classe de consommation E1 sur la période allant de janvier 2013 à décembre 2014.

Coefficients de détermination de 2013-01 à 2014-12	Belpex base D+1	Endex Power BE base M+1	Endex Power BE base Q+1	Endex Power BE base Y+1	Endex Power BE base Y+2
E1: <40 MWh	49%	26%	1%	8%	8%
E2: 40 - 100 MWh	44%	13%	4%	16%	11%
E3: 100 - 700 MWh	34%	4%	4%	26%	18%
E4: 700 - 1600 MWh	41%	5%	5%	17%	11%
E5: 1.6 - 6 GWh	29%	1%	6%	30%	21%
E6: 6 - 20 GWh	53%	7%	7%	5%	1%

Tableau 8 : Coefficients de détermination entre le prix moyen de l'énergie et les indices boursiers (Belpex et Endex) sur la période de janvier 2013 à décembre 2014

Pour être complet, rappelons que l'introduction du mécanisme du filet de sécurité impose aux fournisseurs que les tarifs à prix variables facturés aux clients résidentiels et aux PME ne peuvent plus être indexés que sur base de cotations boursières relatives à l'électricité (et au gaz).

Enfin rappelons que le prix de la composante énergie contient également d'autres éléments qui ne se retrouvent pas dans les prix des cotations boursières comme la marge du fournisseur et des primes de risque liées à la fourniture d'énergie.

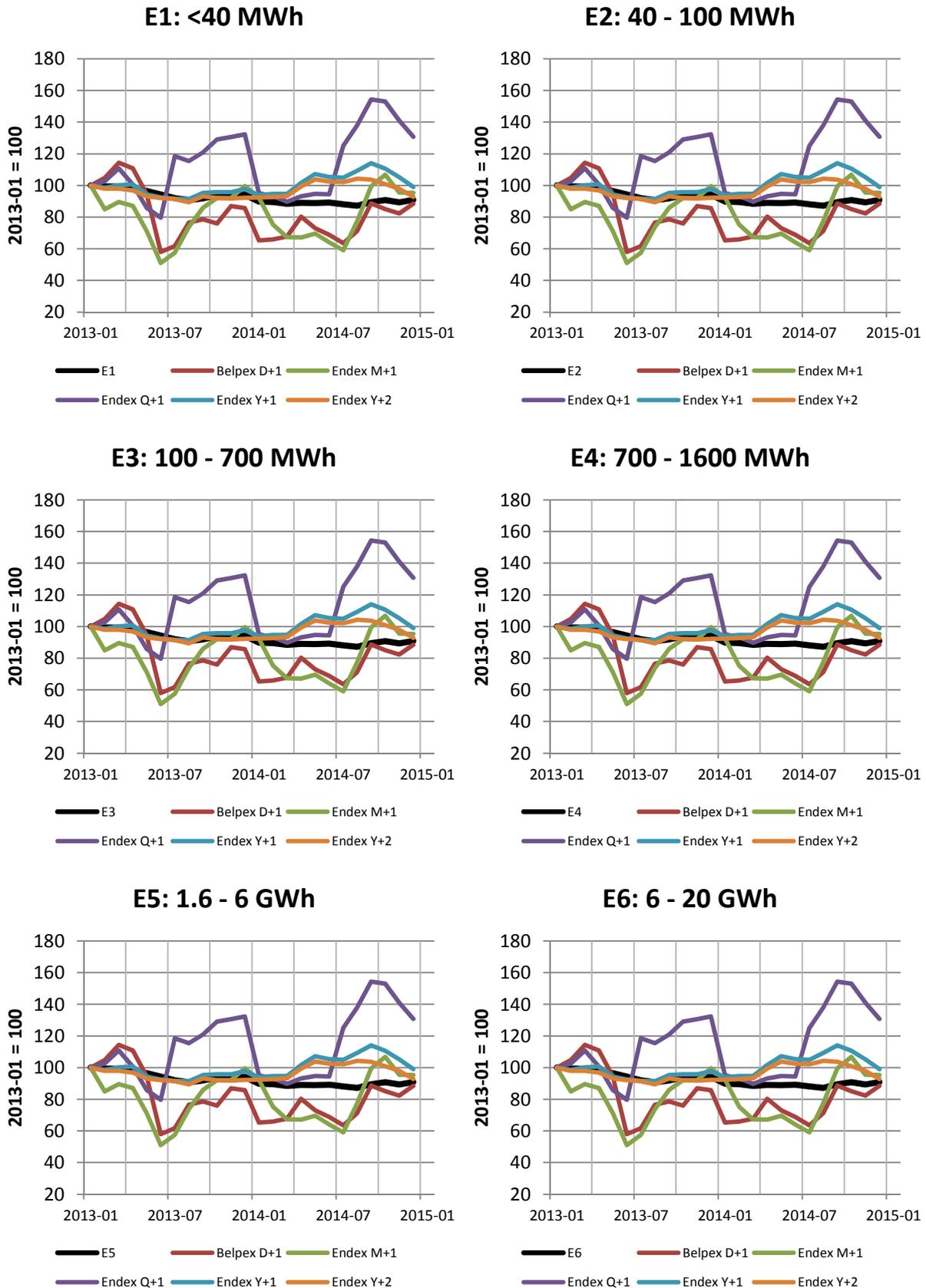


Figure 9 : Evolution de la composante énergie de l'électricité au regard d'indices macro-économiques

2.2.3 Evolution de la contribution énergie renouvelable

L'évolution du montant de cette contribution est intimement liée à l'évolution des quotas de certificats verts définie par le gouvernement régional et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. Pour rappel, ces quotas (rapport entre le nombre de certificats verts à produire et le nombre de MWh électriques fournis aux clients finals) évoluent de la manière suivante :

Année	Quota	Année	Quota
2003	3.00%	2011	13.50%
2004	4.00%	2012	15.75%
2005	5.00%	2013	19.40%
2006	6.00%	2014	23.10%
2007	7.00%	2015	27.70%
2008	8.00%	2016	31.40%
2009	9.00%	2017-2019	n.d.
2010	11.31% ¹⁷	2020	37.90%

Tableau 9: Evolution du quota nominal de certificats verts

Source : Arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 (et ses modifications ultérieures)

L'évolution du montant de la contribution énergie renouvelable et cogénération est reprise à la Figure 10 ci-dessous. Sur cette figure, on a également ajouté la série « Amende » correspondant au montant que le fournisseur devra acquitter par certificat vert manquant (actuellement fixé à 100 €/CV). Cette série représente donc en quelque sorte un plafond pour cette contribution énergie renouvelable et est directement proportionnelle au quota de certificats verts. Outre la série « Amende », deux autres séries ont été ajoutées à la Figure 10. Il s'agit, d'une part, du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix de transaction moyen annuel des CV observés par la CWaPE hors rachat à 65 € par ELIA (série « Prix vente CV ») et, d'autre part, du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix minimum garanti du certificat vert (série « Prix minimum garanti (65€/CV) »).

Wallonie > Electricité > Contribution énergie renouvelable et cogénération

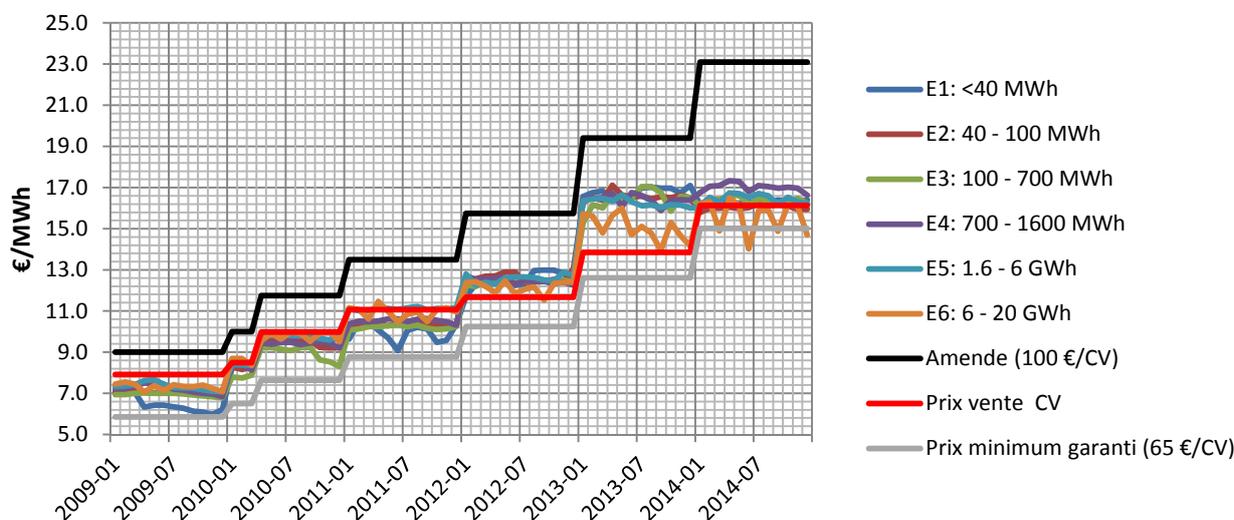


Figure 10 : Evolution du prix moyen de la contribution énergie renouvelable par MWh d'électricité

¹⁷ 10 % entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2010 et 11,75 % entre le 1er avril 2010 et le 31 décembre 2010

L'évolution de la contribution énergie renouvelable suit bon an mal an l'évolution du quota comme on pouvait s'y attendre et est sensiblement la même pour les différentes classes de consommation.

Toutefois ces deux dernières années (2013 et 2014), cette contribution semble ne pas évoluer. Même si le prix le moyen annuel du certificat vert est en baisse sur la même période (71.45 €/CV en 2013 et 69.81 €/CV en 2014), l'augmentation du quota (passant de 19.4% en 2013 à 23.1% en 2014) fait qu'au final la contribution devrait augmenter entre 2013 et 2014 (courbe rouge de la Figure 10). Mais il n'en est rien ! Le prix facturé au client final est proche de celui du prix de vente du certificat vert sauf pour l'année 2013 où il est sensiblement plus élevé.

La classe E6 (et dans une moindre mesure E5) se démarque, en particulier pour 2013 et 2014, des autres classes de consommation par un montant plus faible de la contribution énergie renouvelable étant donné que certains clients de cette classe de consommation bénéficient d'une réduction¹⁸ du quota. A titre d'information, un client bénéficiant d'une réduction de quota et dont la consommation annuelle est de 20 GWh aurait, en 2014, bénéficié d'un quota effectif de 15.05% contre 23.10% sans réduction de quota. A titre d'information, pour la classe E6, plus de la moitié des entreprises bénéficient d'une réduction de quota de certificats verts.

Le lecteur qui souhaiterait obtenir d'avantage d'informations sur l'évolution du marché des certificats verts est invité à consulter le rapport spécifique¹⁹ disponible sur le site internet de la CWaPE.

¹⁸ « Lorsqu'un fournisseur alimente un client répondant à certaines conditions, notamment de consommation, il peut bénéficier d'une réduction du nombre de certificats verts à remettre à la CWaPE. Les fournisseurs d'électricité peuvent obtenir une réduction du nombre de certificats verts à remettre à la CWaPE lorsqu'ils alimentent un client qui a signé, directement ou par le biais d'une fédération, une convention avec la Région wallonne visant à améliorer son efficacité énergétique à court, moyen et long terme et si, au cours du trimestre considéré, la consommation de ce client est supérieure à 1.25 GWh, par siège d'exploitation. Cette réduction permet aux gros consommateurs industriels d'électricité de se voir répercuter cette réduction dans leur facture d'énergie. » Source CWaPE (<http://www.cwape.be/?dir=3.4.03>)

¹⁹ « Rapport annuel spécifique 2014 sur l'évolution du marché des certificats verts » - à paraître courant juillet 2015

2.2.4 Evolution de la commodity

La somme des composantes « énergie » (§2.2.2) et « contribution énergie renouvelable » (§2.2.3) forme ce qui est communément appelé la « commodity » (ou commodity en anglais) dont l'évolution est reprise à la figure ci-dessous.

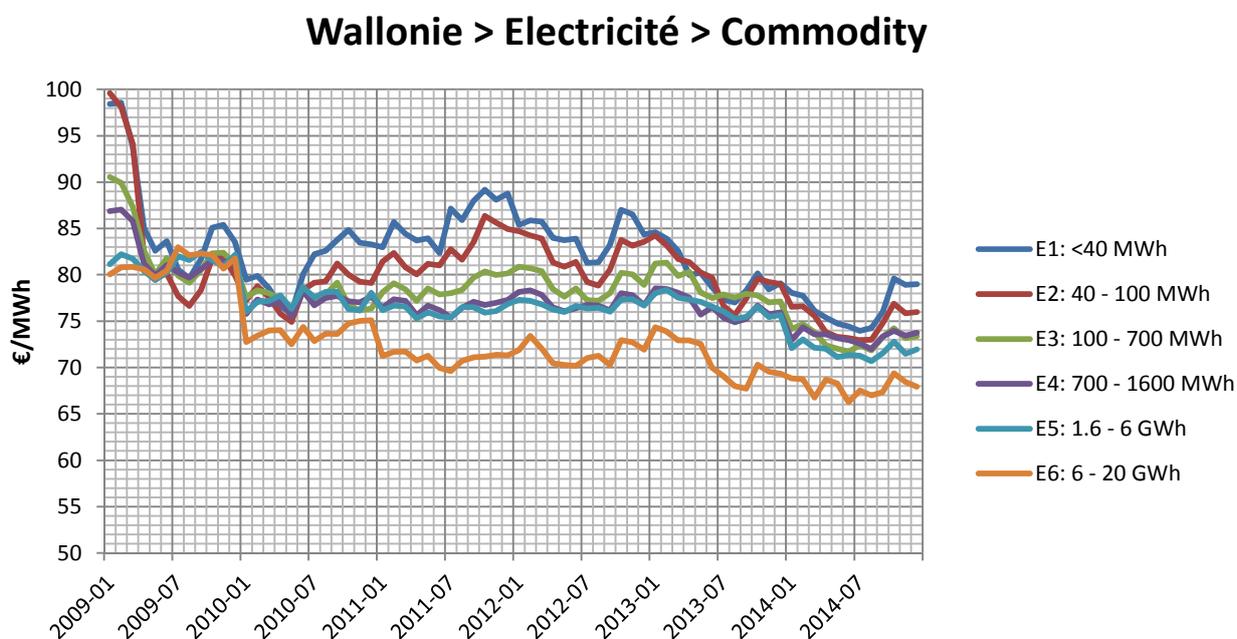


Figure 11 : Evolution du prix moyen de la commodity par MWh d'électricité

La figure ci-dessus nous montre que la hausse des coûts du soutien aux énergies renouvelables est contrecarrée par la diminution des coûts de la composante énergie. Le tableau ci-dessous reprend quant à lui les montants de la commodity pour certains mois. On y remarque que cette dernière est en baisse pour toutes les classes de consommation sur l'ensemble de la période étudiée mais également au cours de la dernière année (de -6.0% pour E4 jusqu'à -11.0% pour E3).

€/MWh HTVA	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	98.43	99.59	90.55	86.87	81.15	80.06
2010-01	79.48	77.26	77.56	75.77	76.01	72.74
2011-01	82.99	81.41	78.12	76.47	76.21	71.25
2012-01	85.39	84.70	80.88	78.15	77.31	71.88
2013-01	84.58	84.26	81.23	78.52	78.03	74.33
2013-12	79.08	79.01	77.12	75.95	75.67	69.35
2014-01	78.06	76.54	74.16	72.96	72.12	68.83
2014-12	78.99	75.99	73.39	73.74	71.97	67.95
Evolution 2009-01 à 2014-12	-19.7%	-23.7%	-18.9%	-15.1%	-11.3%	-15.1%
TCAM ²⁰ 2009-01 à 2014-12	-3.6%	-4.5%	-3.5%	-2.7%	-2.0%	-2.7%
Evolution 2013-12 à 2014-12	-7.2%	-10.0%	-11.0%	-6.0%	-7.4%	-6.6%

Tableau 10: Evolution du prix moyen de la commodity par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

²⁰ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

2.2.5 Evolution des tarifs de transport

Les tarifs de transport regroupent à la fois :

- les tarifs de raccordement au réseau (puissance souscrite, gestion du système, ...),
- les tarifs d'utilisation du réseau, y compris le tarif relatif à la compensation des déséquilibres,
- les tarifs des services auxiliaires et
- diverses surcharges : raccordement des parcs éoliens offshore, surcharge pour occupation du domaine public, financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables.

Les tarifs de transport sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la CREG. Ils sont différents selon le niveau de tension du client raccordé et varient également en fonction d'un réseau de distribution pour tenir compte des pertes en réseau et des injections locales. Ces tarifs sont adoptés pour une période de 4 ans (2008-2011, 2012-2015, 2016-2019). Toutefois suite entre autres à plusieurs recours, ceux-ci ont été adaptés au 1^{er} avril et 1^{er} octobre 2010 ainsi qu'au 1^{er} janvier 2012, 1^{er} juin 2013 et 1^{er} janvier 2014. Ils seront une nouvelle fois adaptés au 1^{er} janvier 2015 pour intégrer les coûts de fonctionnement de la réserve stratégique (en vue de couvrir des pics de demande et de faire face à des déficits d'approvisionnement).

Wallonie > Electricité > Transport

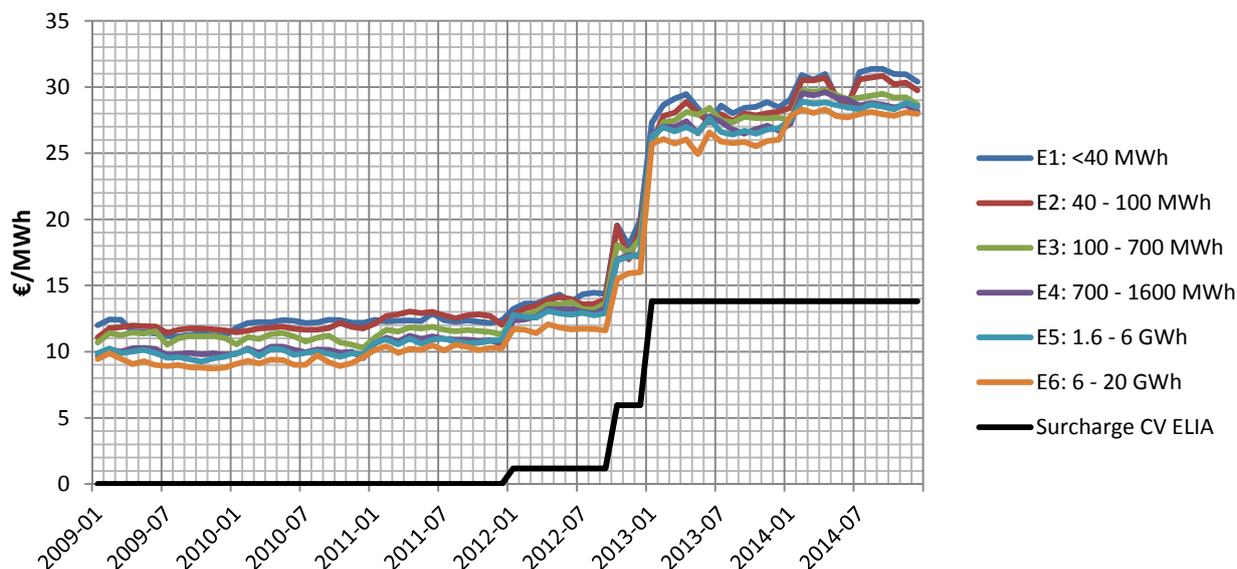


Figure 12 : Evolution des coûts du transport par MWh d'électricité

La Figure 12 ci-dessus donne les évolutions des tarifs de transport établies sur base des données transmises par les fournisseurs. On observe des sauts de tarif aux périodes correspondant aux dates de modifications de ceux-ci (cf. ci-dessus). Toutefois, l'élément le plus impactant a été l'introduction de la surcharge liée à l'obligation pour Elia²¹ de racheter les certificats verts wallons au prix garanti de 65 euros ; ces certificats verts étant en surplus suite au boom du photovoltaïque résidentiel et à son mécanisme de soutien. Cette surcharge, représentée à la Figure 12 ci-dessus par la série « surcharge CV Elia », a été pour la première fois appliquée en janvier 2012 (1.1889 €/MWh), puis adaptée en octobre 2012 (5.9445 €/MWh) et en janvier 2013 (13.8159 €/MWh). Signalons finalement que, suite au décret du 11 décembre 2013 (voir ¹⁴

²¹ Obligation de service public de financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables en Wallonie

page 22), une exonération partielle de cette surcharge pour l'année 2013 est accordée à certains clients relevant principalement des classes de consommation E4 à E6 (exonération de 85% pour les entreprises engagées dans un accord de branche et de 50% pour certaines catégories d'entreprises). Vu la date de promulgation du décret et son application rétroactive, l'impact de cette mesure n'est pas visible à la figure ci-dessus. Cette exonération partielle a été reconduite pour 2014 et le sera vraisemblablement jusqu'en 2022.

En avril 2013 ELIA a fait une proposition tarifaire rectifiée à la CREG ; cette proposition tarifaire a été approuvée par la CREG le 16 mai 2013 et est entrée en application au 1^{er} janvier 2014. Parmi les adaptations, le terme lié à la puissance souscrite a augmenté pour tous les types de raccordement. Ceci explique en partie la hausse observée en 2014 par rapport à 2013.

2.2.6 Evolution des tarifs de distribution

Tout comme les tarifs de transport, les tarifs de distribution sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la CREG. Depuis le 1^{er} janvier 2009, ils sont approuvés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). Cependant, pour des raisons tant juridiques que pratiques, cela n'a pas été le cas. Dans le meilleur des cas, fin du premier semestre 2009, la CREG n'avait toujours pas approuvé les nouvelles propositions tarifaires des gestionnaires des réseaux de distribution (GRD) pour la période 2009-2012.

En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014. Dès lors, il n'y a pas en principe d'évolution entre 2012 et 2014 à l'exception de tarifs de Tecteo (RESA) qui sont en baisse.

« Cette diminution s'explique par une baisse du tarif de puissance souscrite en basse tension et de la surcharge pour les charges de pension complémentaire non capitalisée. En effet, suite à une décision de la cour d'appel de Bruxelles, RESA Electricité a pu récupérer son malus de 2008 en 2012. Dans le cadre du gel des tarifs sus-évoqué, la CREG a décidé de prolonger en 2013 et 2014 les tarifs approuvés pour 2012, hors récupération du bonus-malus de 2008, pour éviter que celui-ci ne soit récupéré trois fois. »²²

Pour être complet, mentionnons également que, suite à la 6^{ème} réforme de l'Etat, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée au 1^{er} juillet 2014 aux régulateurs régionaux ; c'est donc la CWaPE qui exerce cette tâche maintenant. Une période régulatoire transitoire est instaurée pour 2015- 2016 et 2017. Durant l'année 2014, la CWaPE a procédé au contrôle et à l'approbation des propositions tarifaires pour la période 2015-2016 des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie.

²² Source : « Rapport annuel 2013 », CREG, Mai 2014.

Wallonie > Electricité > Distribution

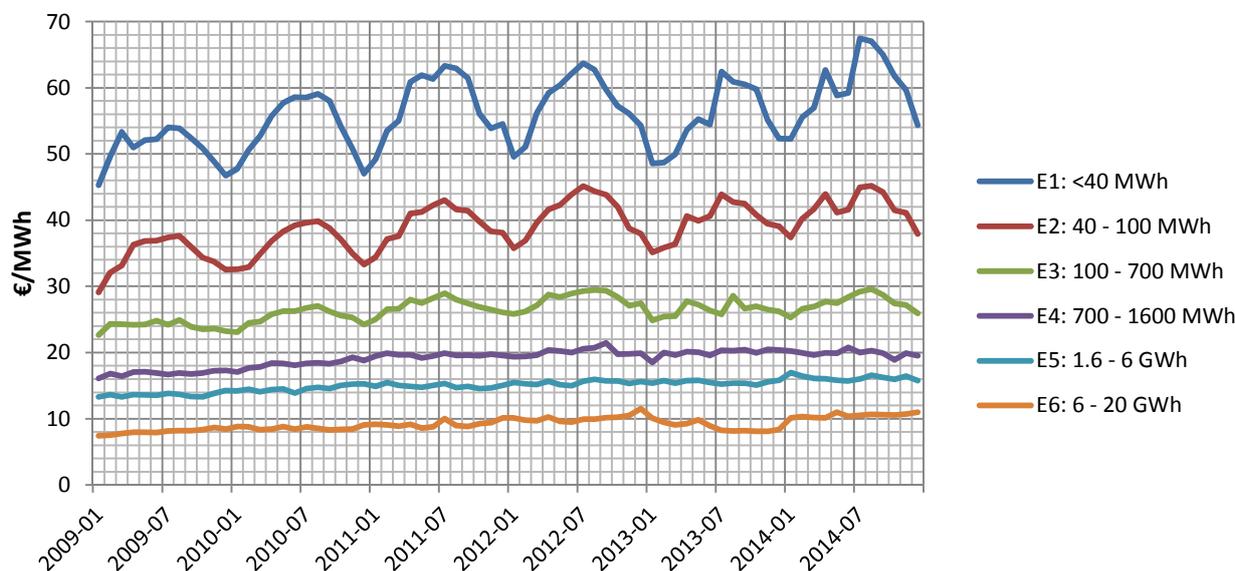


Figure 13 : Evolution des coûts de distribution par MWh d'électricité

Les tarifs de distribution varient fortement d'un réseau de distribution à l'autre. Ceci s'explique notamment par des différences de densification du réseau, par la prise en compte des reports d'exploitation et par l'évolution des coûts des services auxiliaires (pertes réseau). Une comparaison entre réseaux est réalisée au paragraphe 2.2.7 ci-dessous.

La Figure 13 reprend les évolutions du tarif de distribution, par classe de consommation, établies sur base des données transmises par les fournisseurs. Outre le fait qu'on observe une dégressivité de ces tarifs (en €/MWh) en fonction de la consommation annuelle, on observe également pour les classes de consommation E1 à E3 une variation de forme sinusoïdale avec un maximum en juillet et un minimum en janvier que l'on peut difficilement expliquer à moins qu'il ne s'agisse d'un effet de saisonnalité lié à du chauffage électrique (cf. explication au §3.2.3 p58).

Notons finalement que dans les tarifs de distribution sont repris également des prélèvements régionaux comme la redevance de voirie.

2.2.7 Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)

La Figure 14 ci-dessous reprend les évolutions de tarifs de distribution pour la classe de consommation E4 (700 à 1600 MWh/an) sur quelques réseaux de distribution. On observe des différences importantes d'un réseau à l'autre. Pour prendre un exemple, en décembre 2012, le tarif pratiqué sur le réseau Tecteo est 76% plus élevé que celui pratiqué sur le réseau de Sedilec. La hausse des tarifs de Tecteo observée à partir d'octobre 2010 s'explique d'une part par l'approbation tardive de leur tarif et d'autre part par la récupération d'un solde régulateur (trop peu perçu durant la période régulateur précédente) au travers des tarifs appliqués durant l'année 2012.

Wallonie > Distribution > Classe E4: 700 - 1600 MWh

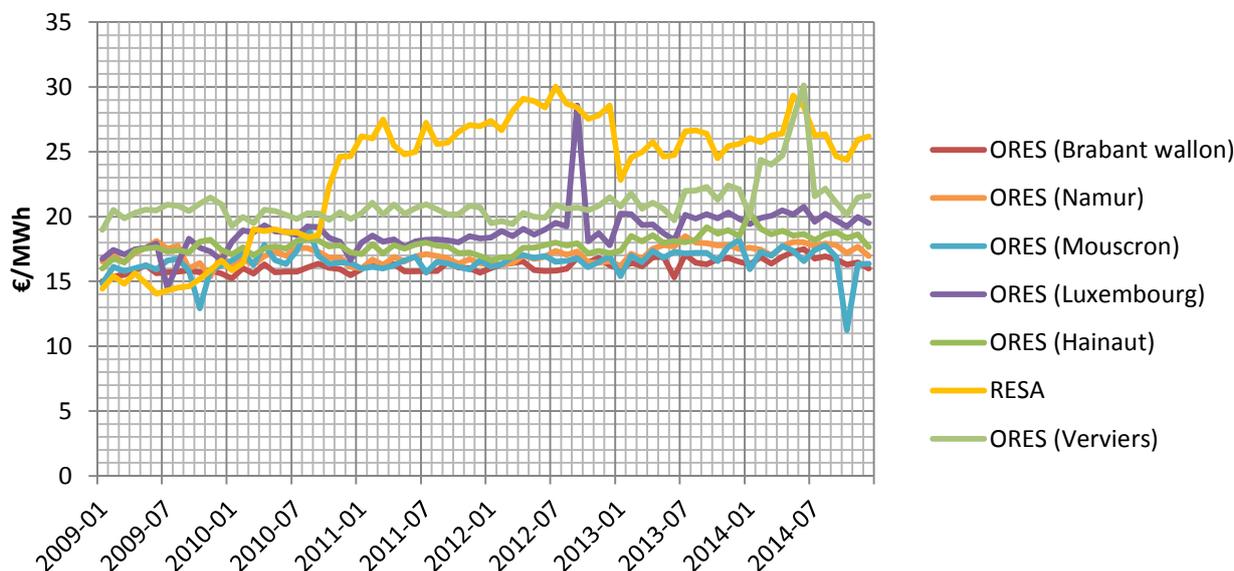


Figure 14 : Comparaison des coûts de distribution par MWh d'électricité pour quelques GRD
Classe de consommation E4 (700 – 1600 MWh/an)

A titre d'information, la Figure 15 ci-dessous reprend l'évolution des coûts de réseau de distribution en €/MWh (hors TVA et hors taxes de voirie) pour un client professionnel consommant 1.25 GWh/an (source CREG).

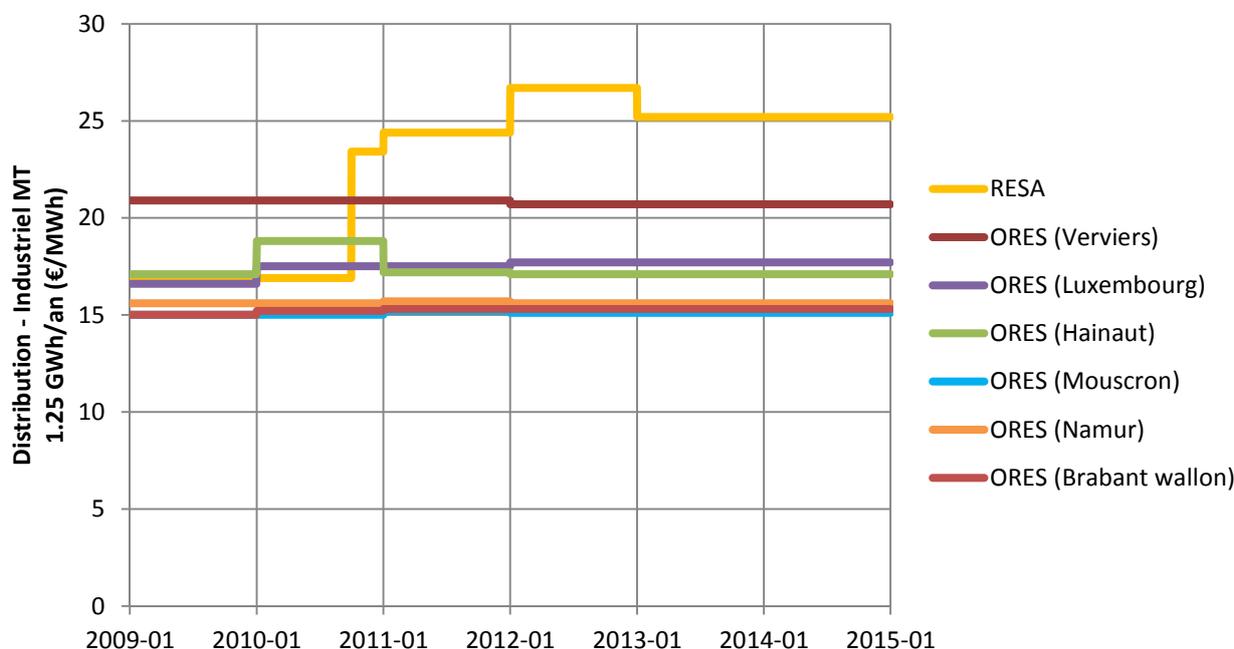


Figure 15 : Tarifs des réseaux de distribution d'électricité - 2009-2014 en €/MWh hors TVA et hors taxes de voirie
pour un client-type industriel (1.25 GWh/an, heures normales, moyenne tension)

Source CREG²³

²³ Rapport annuel 2014 de la CREG, <http://www.creg-ar.be/>

2.2.8 Evolution des taxes fédérales

La Figure 16 ci-dessous reprend l'évolution du montant des taxes fédérales (cotisation fédérale et cotisation sur l'énergie) reprise sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée. Il s'agit de l'évolution du montant de cotisation fédérale telle que publiée par la CREG c.-à-d. le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) hors dégressivité²⁴ et hors exonération²⁵. La cotisation fédérale diffère donc selon les GRD et le niveau de tension.

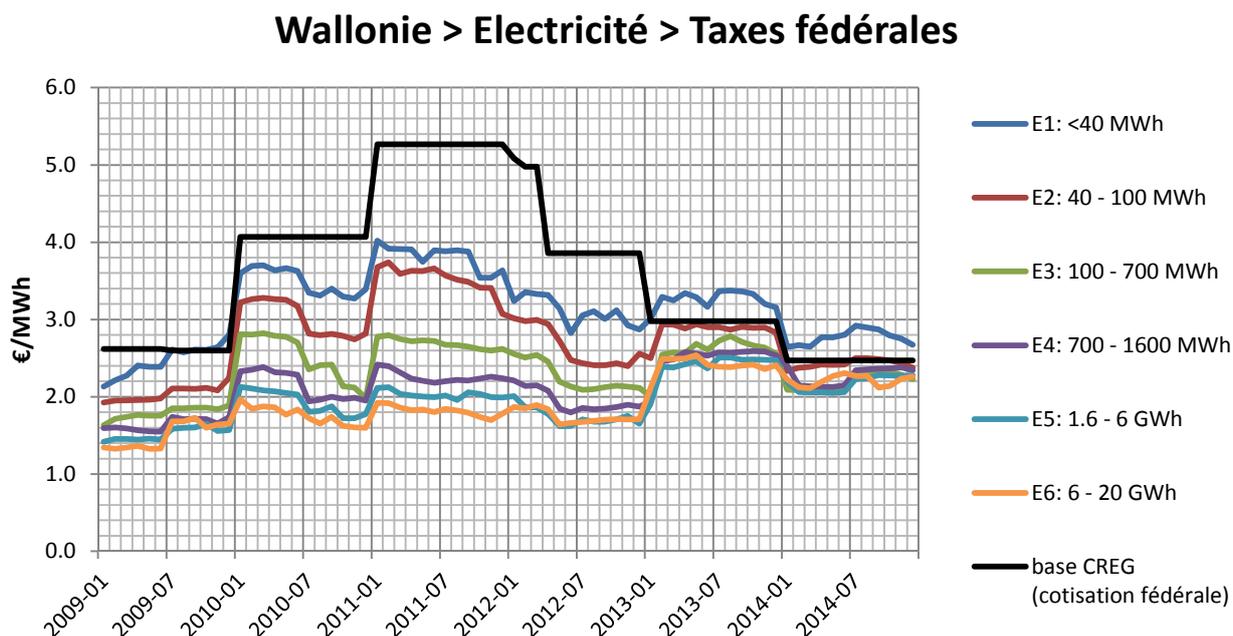


Figure 16 : Evolution des taxes fédérales par MWh d'électricité

Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants publiés par la CREG. On observe aussi que plus la classe de consommation est élevée, plus le montant de la cotisation fédérale par MWh est faible ; ceci suit bien la logique de la règle d'exonération²⁴.

En 2013, alors qu'on aurait pu s'attendre à une diminution de la cotisation fédérale pour les différentes classes de consommation liée à une diminution des termes « dénucléarisation » et « clients protégés » composant cette cotisation (voir Figure 17 ci-dessous), il n'en a rien été bien au contraire. En effet, la suppression du mécanisme d'exonération pour les composantes « dénucléarisation » et « Kyoto » survenue au 1^{er} janvier 2013 a produit l'effet inverse puisqu'on assiste à une augmentation des prix en €/MWh pour l'ensemble des classes de consommation ; voire même plus marqué pour les gros consommateurs.

²⁴ « Lorsqu'une quantité supérieure à 20 MWh/an est fournie à un site de consommation pour usage professionnel, la cotisation fédérale applicable à ces clients finals est diminuée, sur base de leur consommation annuelle, par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès :

1° pour la tranche de consommation entre 20 MWh/an et 50 MWh/an: de 15 %;
2° pour la tranche de consommation entre 50 MWh/an et 1 000 MWh/an: de 20 %;
3° pour la tranche de consommation entre 1 000 MWh/an et 25 000 MWh/an: de 25 %;
4° pour la tranche de consommation supérieure à 25 000 MWh/an: de 45 %.

Par site de consommation et par an, la cotisation fédérale facturée par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès pour ce site de consommation s'élève à 250 000 euros au maximum. » Source CREG.

²⁵ Jusqu'au 31/12/2012, certains clients bénéficient d'exonération pour les composantes « dénucléarisation » et « Kyoto » sur base d'une fourniture d'électricité verte. Au 1^{er} janvier 2013, cette exonération a été supprimée.

Autre fait marquant pour 2013 et pour 2014, le montant de cette cotisation pour la classe E1 est supérieur au montant renseigné par la CREG. Une explication de cet écart se trouve dans la prise en compte des pertes réseaux puisque lors de la facturation de la surcharge à leurs clients, les GRD tiennent compte du pourcentage de ces pertes de réseaux et des productions locales.

Sinon, on observe à la figure ci-dessus des oscillations dans les évolutions temporelles. Celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situation (exonération, dégressivité, prise en compte des pertes réseaux) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondis au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de 1 à 4 euro(s) peut avoir une influence).

La Figure 17 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c.-à-d. correspondant à la série « base CREG » de la Figure 16). On y observe que la diminution de la cotisation fédérale survenue en 2013 est la conséquence de la diminution du financement des obligations de dénucléarisation et, dans une moindre mesure, du financement des prix maximaux pour les clients protégés.

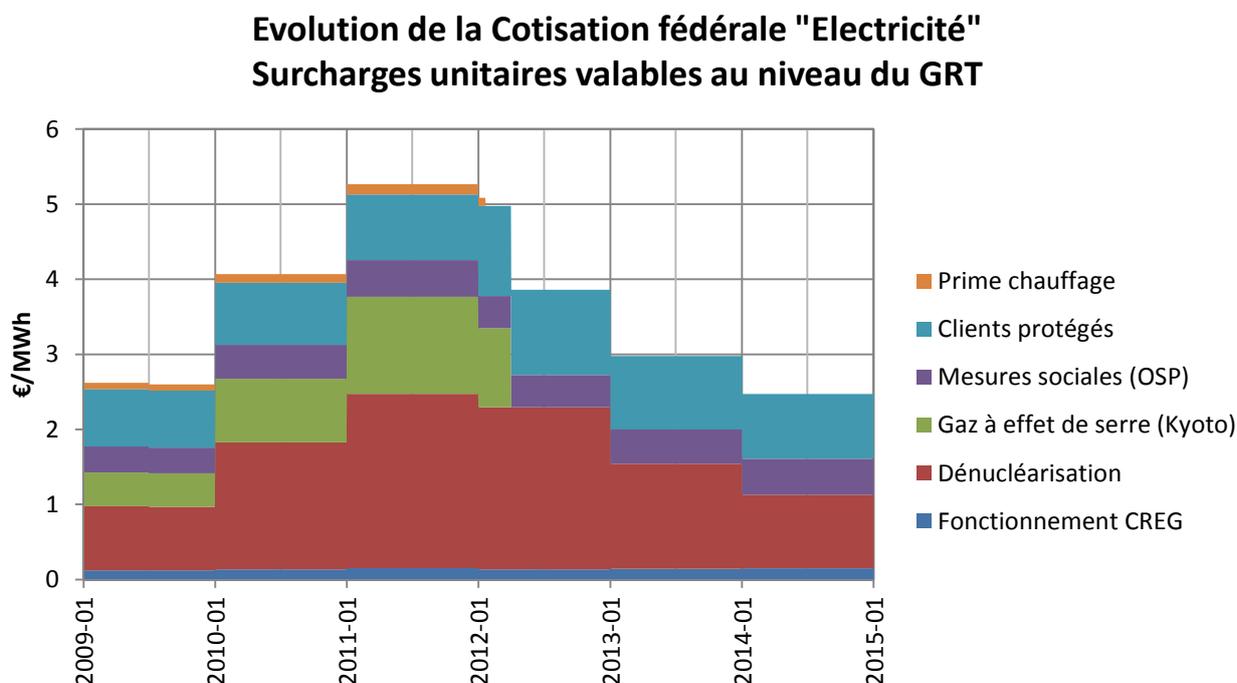


Figure 17 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh d'électricité et de ses composantes
Source : CREG

Outre la cotisation fédérale, il existe un autre prélèvement fédéral : la **cotisation sur l'énergie**. Toutefois, les entreprises faisant l'objet de cette étude peuvent en être exonérées entièrement ou partiellement. Le montant de cette cotisation sur l'énergie est fixe et s'élève selon les cas à :

- 0 €/MWh pour raccordement > 1 kV ;
- 0 €/MWh pour raccordement < 1 kV et entreprise grande consommatrice avec accord environnemental (« EGCAE ») ;
- 0.9544 €/MWh : raccordement < 1 kV et entreprise avec accord environnemental (« EAE ») ;
- 1.9088 €/MWh pour les autres clients professionnels ou non.

2.2.9 Evolution de la cotisation régionale

En Wallonie et pour l'électricité, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance de raccordement au réseau électrique. Il existe d'autres prélèvements régionaux comme la redevance de voirie ou la surcharge de soutien aux énergies renouvelables mais ces dernières sont intégrées dans les tarifs de transport et de distribution.

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 18 ci-dessous.

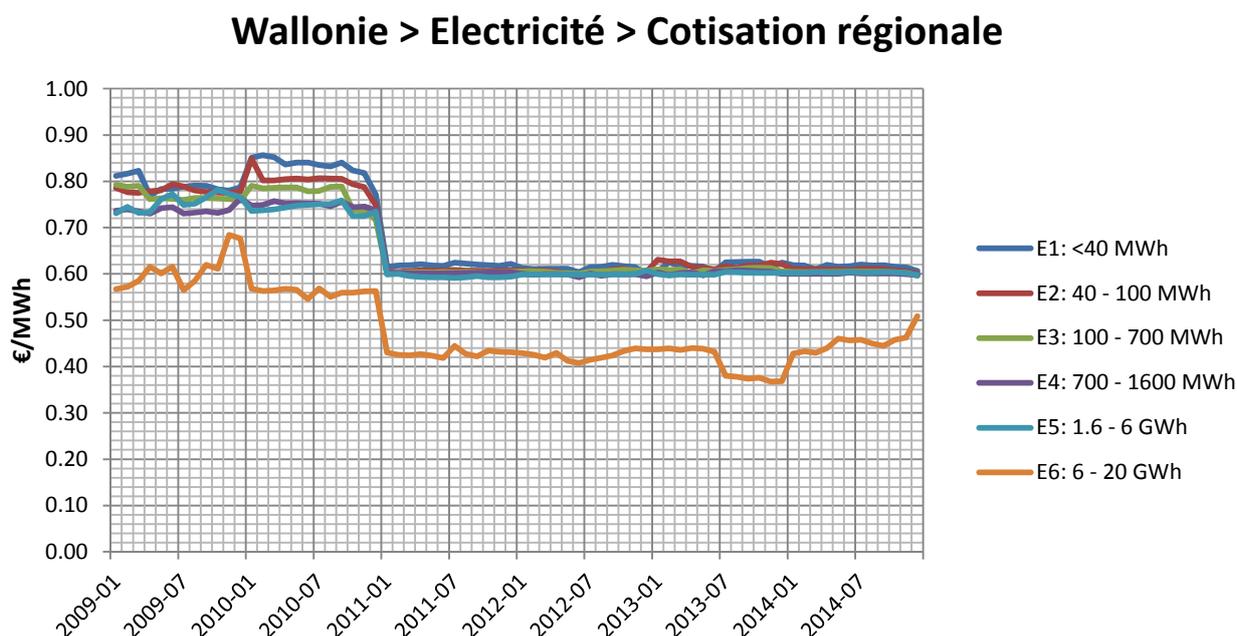


Figure 18 : Evolution de la cotisation régionale par MWh d'électricité

Le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité (et ses modifications ultérieures en particulier le décret du 17 juillet 2008) définit le montant de la redevance de raccordement au réseau électrique pour les clients « haute tension » ayant une consommation annuelle :

- inférieure à 10 GWh : entre 0.6 €/MWh et 1.2 €/MWh ;
- supérieure ou égale à 10 GWh : entre 0.3 €/MWh et 0.6 €/MWh.

A défaut d'une décision du Gouvernement wallon, le taux minimum s'applique ; ce qui en l'occurrence est le cas. Dès lors, les évolutions présentées à la Figure 18 ci-dessus nous semblent cohérentes à partir de 2011 mais nous n'avons pas d'explication quant à la diminution observée pour E6 au second semestre 2013. Avant 2011, on ne s'explique pas les évolutions si ce n'est qu'elles intègrent probablement la redevance de voirie qui en principe devrait être intégrée dans les tarifs de transport et de distribution.

2.3 Détail des composantes par classe de consommation

Les prix moyens all-in HTVA du MWh d'électricité ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie, la contribution énergie renouvelable et cogénération, les coûts liés au transport, à la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autre » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au chapitre 2.2, nous ne commenterons pas toujours les figures présentées dans ce chapitre.

2.3.1 Classe de consommation E1 (< 40 MWh)

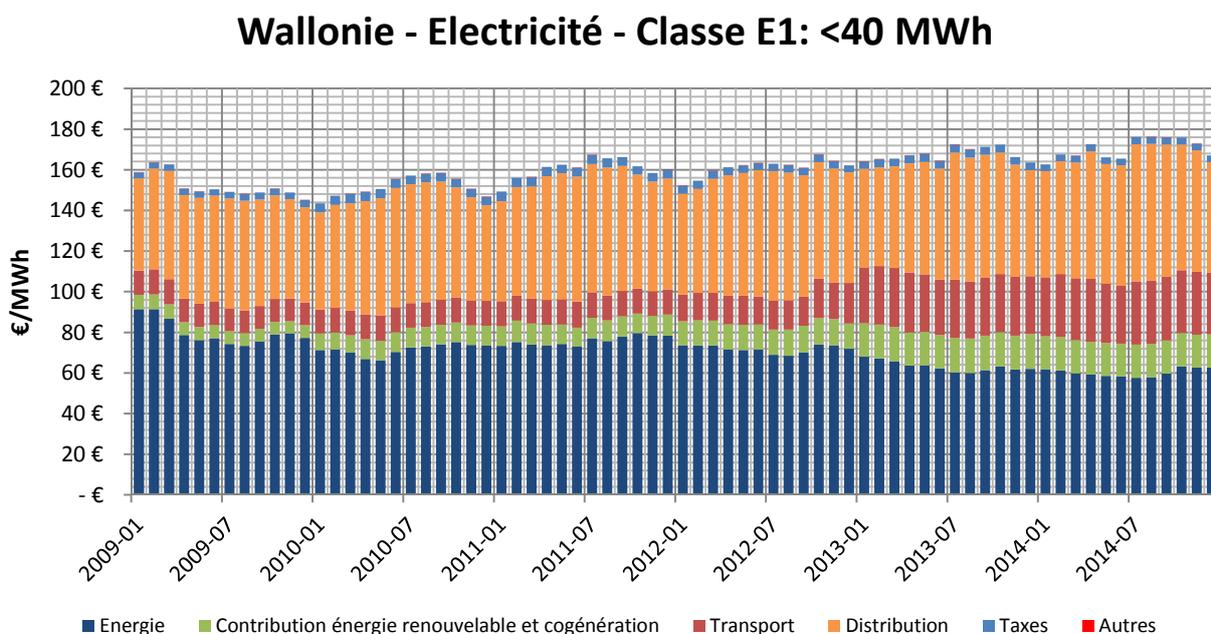


Figure 19 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1: <40MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 19, on constate vite que les postes dominants dans le prix de l'électricité sont, d'une part, la composante énergie et, d'autre part, le terme de distribution. La Figure 20 ci-dessous nous apprend que pour la classe de consommation E1 (consommation annuelle d'électricité inférieure à 40 MWh), la composante énergie pèse pour près de 40% dans le prix de l'électricité; le terme de distribution est quant à lui proche du tiers.

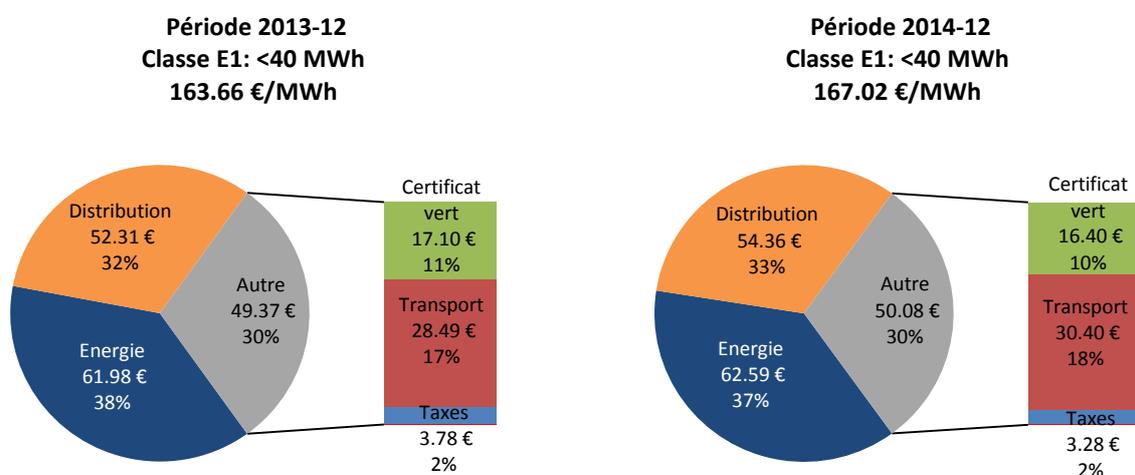


Figure 20 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1 : < 40 MWh, prix all-in HTVA)

En décembre 2014, le coût des certificats verts est de 16.40 €/MWh en légère baisse par rapport à décembre 2013 avec pourtant un quota en augmentation. On trouvera une partie de l'explication de cette évolution dans la baisse du prix de revente du certificat vert mais celle-ci n'explique pas tout. Ceci étant le coût reste largement inférieur au montant de l'amende imposée aux producteurs pour l'année 2013. Cette dernière s'élève à 23.10 €/MWh (quota de 23.10% et amende de 100 €/CV manquant).

La Figure 21 ci-dessous permet de mieux comprendre les évolutions des prix entre janvier 2009 et décembre 2014 ainsi qu'entre décembre 2013 et décembre 2014.

Ainsi de janvier 2009 à décembre 2014, le prix au MWh (HTVA) pour la classe de consommation E1 s'est apprécié de 8.35 € ; cette hausse étant la conséquence de la hausse de la composante certificat vert, des tarifs de transport et de distribution et dans une moindre mesure des taxes. Toutefois ces hausses ont été largement compensées par la baisse du prix de l'énergie (-28.76 €). Pour la dernière année (décembre 2013 à décembre 2014), le prix du MWh a augmenté de 3.36 € résultant principalement d'une augmentation des composantes réseaux (transport et distribution) mais aussi de l'énergie. Ces augmentations sont toutefois amorties par les diminutions des taxes et du soutien, facturé, aux énergies renouvelables.

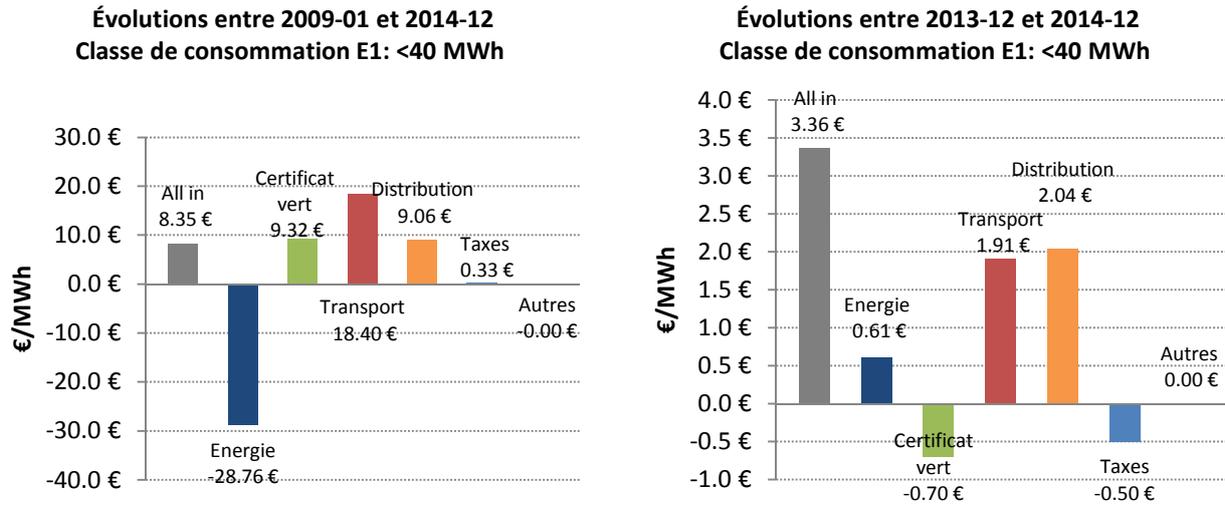


Figure 21 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche) | décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite)

2.3.2 Classe de consommation E2 (40 - 100 MWh)

Wallonie - Electricité - Classe E2: 40 - 100 MWh

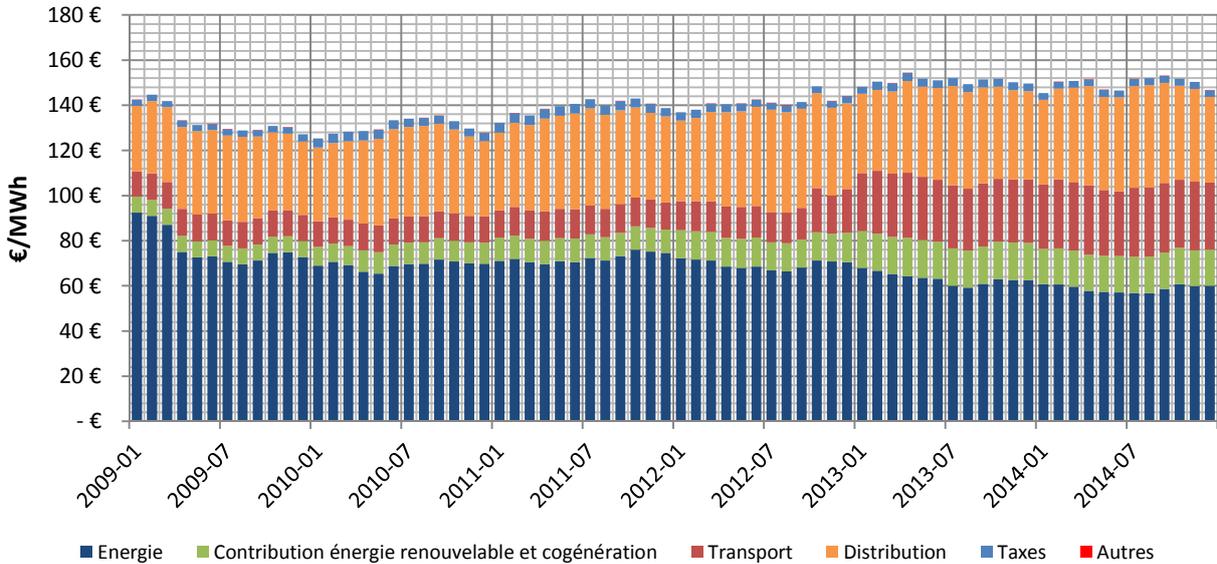


Figure 22 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40-100 MWh, prix all-in HTVA)

De nouveau, les termes énergie et distribution pèsent pour près de deux tiers (68% en décembre 2013 ; 67% en décembre 2014) dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E2 (40 à 100 MWh/an). En décembre 2014, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 146.64 € contre 149.65 € un an plus tôt soit une diminution d'environ 3 €/MWh.

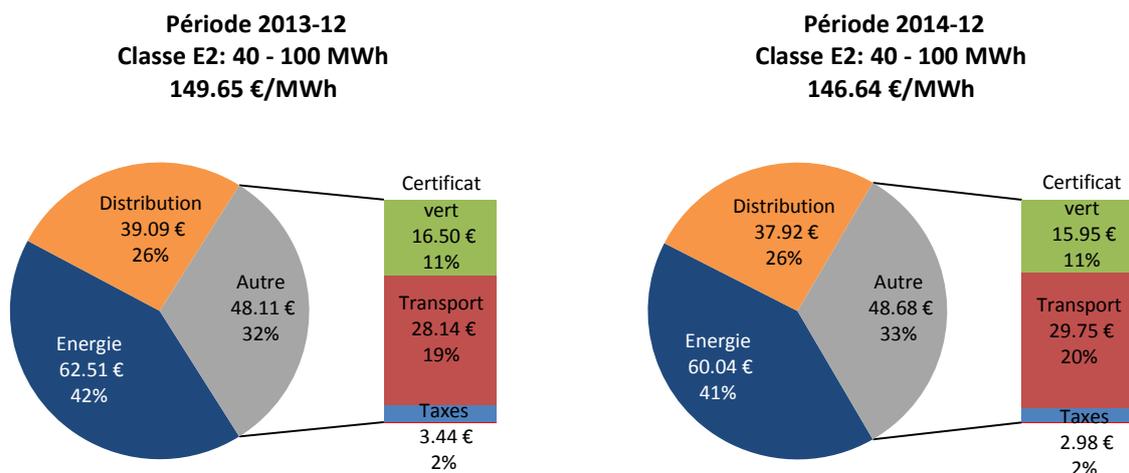


Figure 23 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40-100 MWh, prix all-in HTVA)

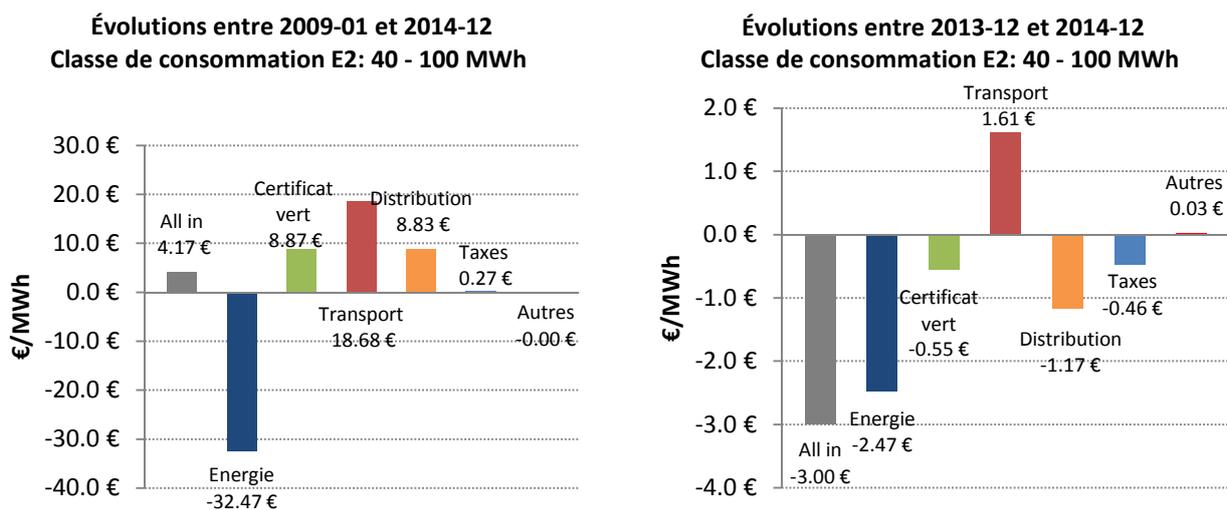


Figure 24 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche) | décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et décembre 2014 n'a pas permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité augmente de 4.17 € entre ces deux périodes.

Au cours de la dernière année, le prix du MWh a diminué de 3.00 €, l'ensemble des termes de la facture étant à la baisse exception faite du terme de transport.

2.3.3 Classe de consommation E3 (100 - 700 MWh)

Wallonie - Electricité - Classe E3: 100 - 700 MWh

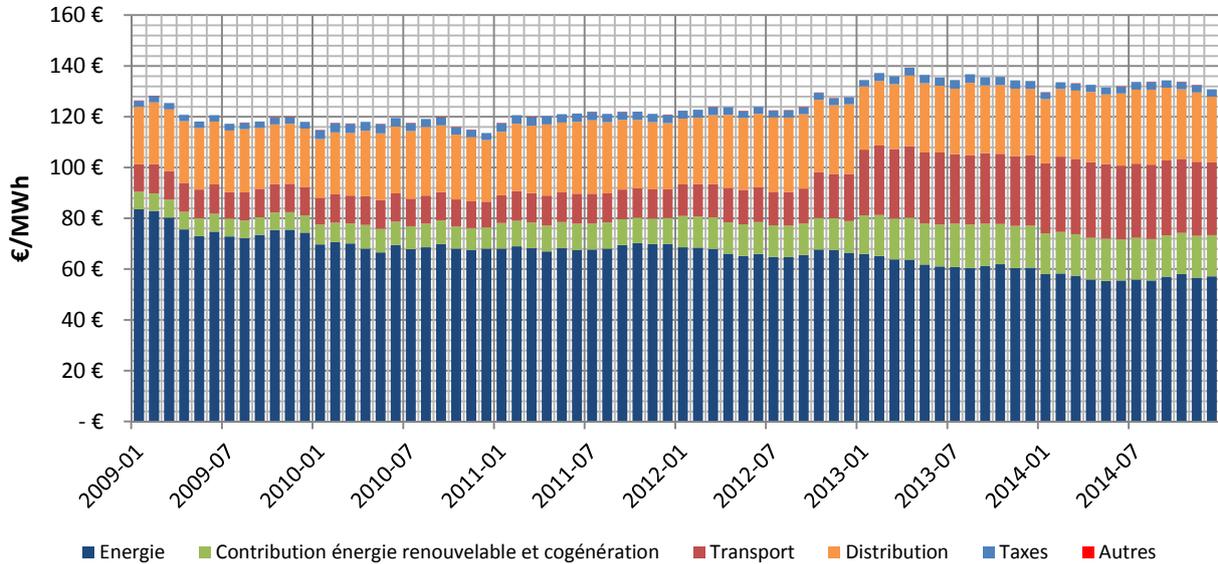


Figure 25 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

Les termes énergie et distribution pèsent pour près de deux tiers (65% en décembre 2013 ; 64% en décembre 2014) dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E3 (100 à 700 MWh/an).

En décembre 2014, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 130.83 € contre 134.15 € un an plus tôt soit une diminution d'environ 3.32 €/MWh.

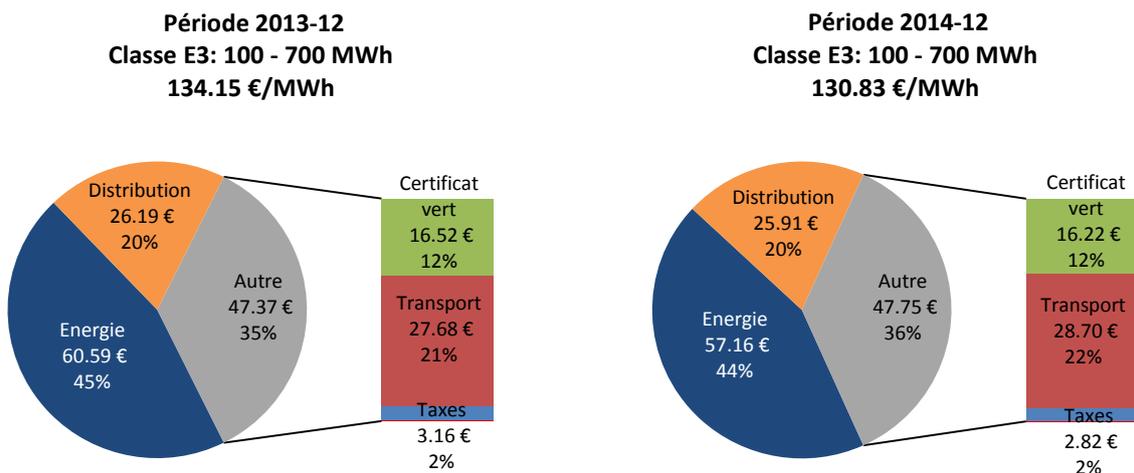


Figure 26 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

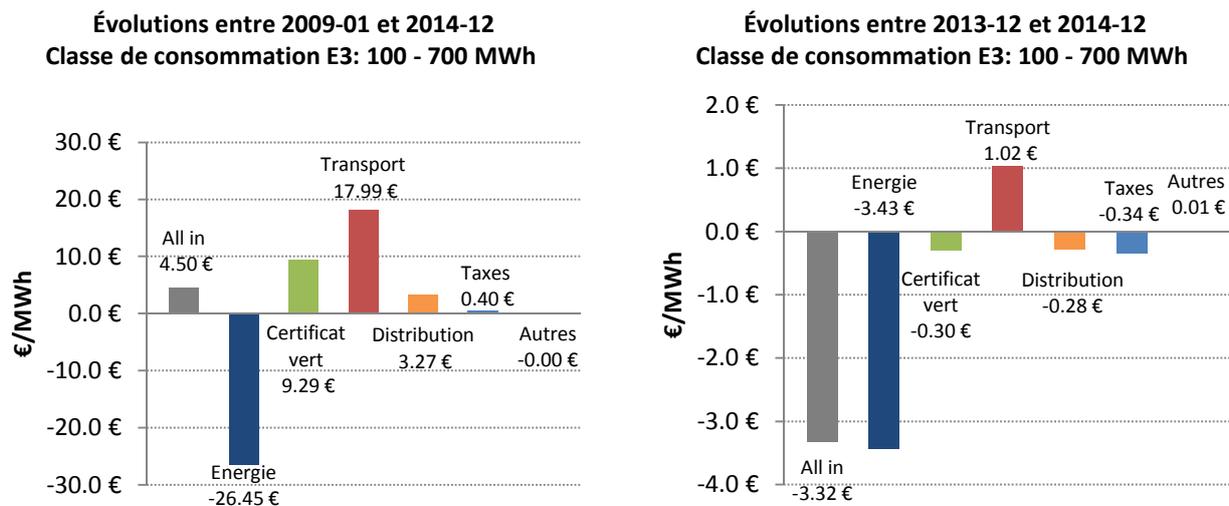


Figure 27 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche) | décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et décembre 2014 n'a pas permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité augmente de 4.50 € entre ces deux périodes.

Au cours de la dernière année, le prix du MWh a diminué de 3.32 € ; l'ensemble des termes de la facture étant à la baisse exception faite du terme de transport.

2.3.4 Classe de consommation E4 (700 - 1 600 MWh)

Wallonie - Electricité - Classe E4: 700 - 1600 MWh

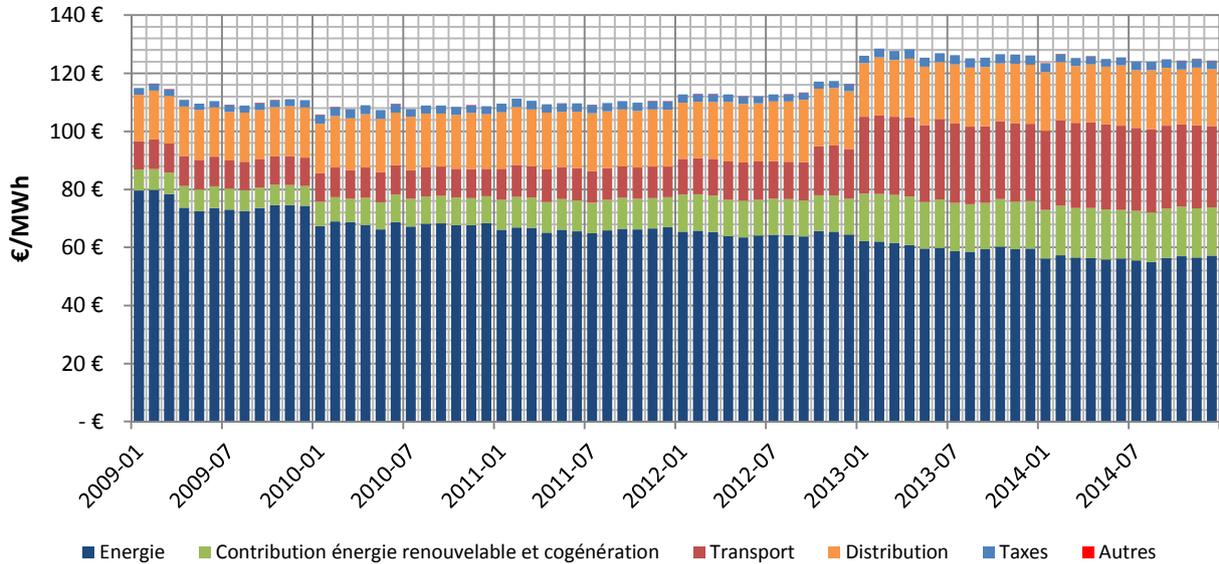


Figure 28 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA)

Fin décembre 2014, le prix du MWh d'électricité se situait en moyenne à 124.36 €/MWh ; en baisse de 1.78 €/MWh par rapport au mois de décembre de l'année précédente. L'énergie est le terme principal de la facture et compte pour 46% ; la distribution arrive en deuxième position et représente 16% de cette facture.

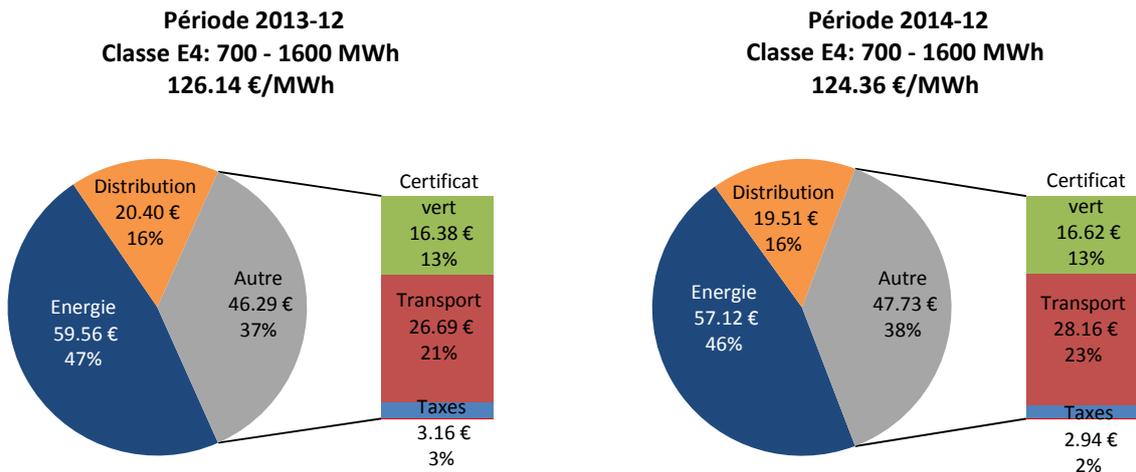


Figure 29 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA)

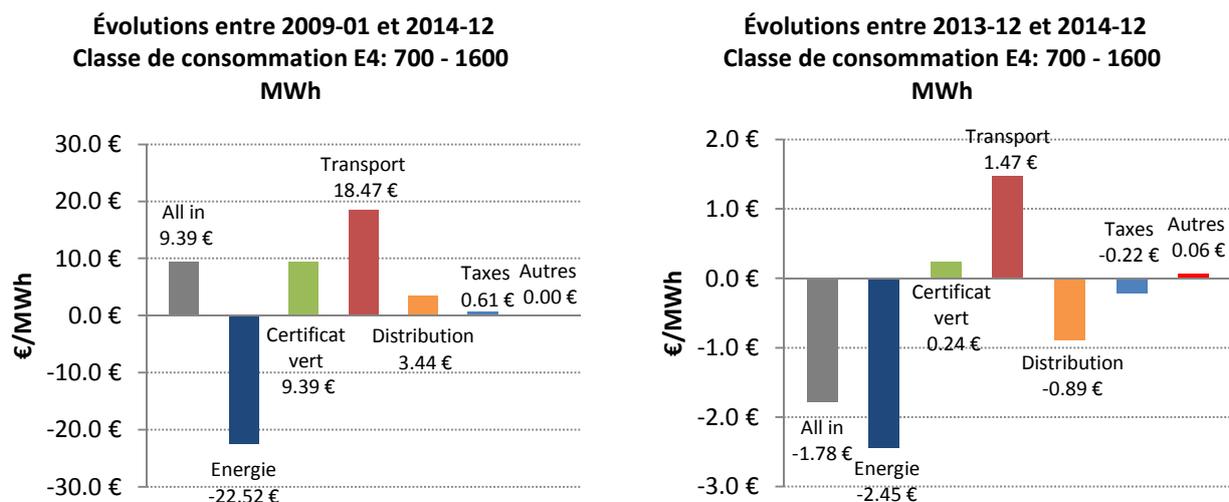


Figure 30 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche) | décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite)

Si l'on compare les mois de décembre 2013 et 2014, le prix du MWh est en baisse de 1.78 €. Cette diminution est principalement due à la diminution du terme énergie (-2.45 €/MWh) et de la distribution (-0.89 €/MWh).

2.3.5 Classe de consommation E5 (1 600 - 6 000 MWh)

Wallonie - Electricité - Classe E5: 1.6 - 6 GWh

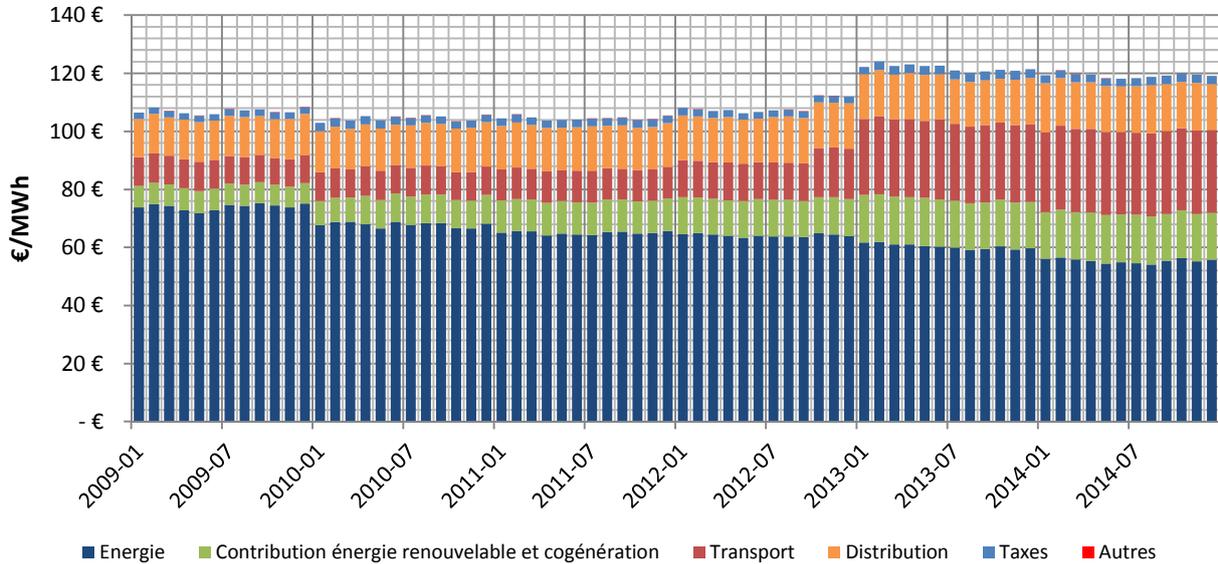


Figure 31 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

A la figure ci-dessus, on observe au passage du 1^{er} octobre 2012 et ensuite au 1^{er} janvier 2013, une augmentation de la composante de transport. Ceci est la résultante de la surcharge liée à l'obligation de rachat des certificats verts par Elia.

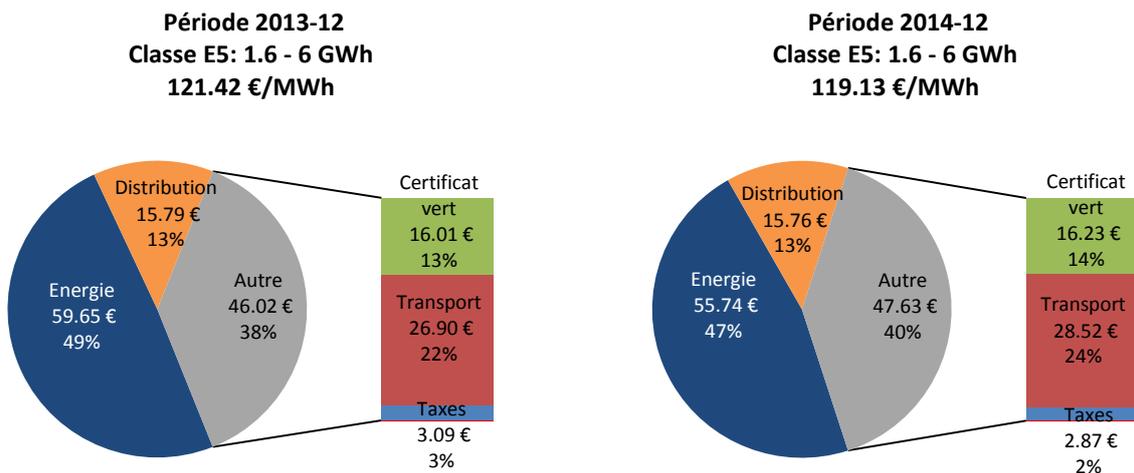


Figure 32 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie pèse, pour la classe de consommation E5, pour près de la moitié dans le prix total du MWh d'électricité. Le transport est quant à lui le deuxième terme avec près de 25% en décembre 2014.

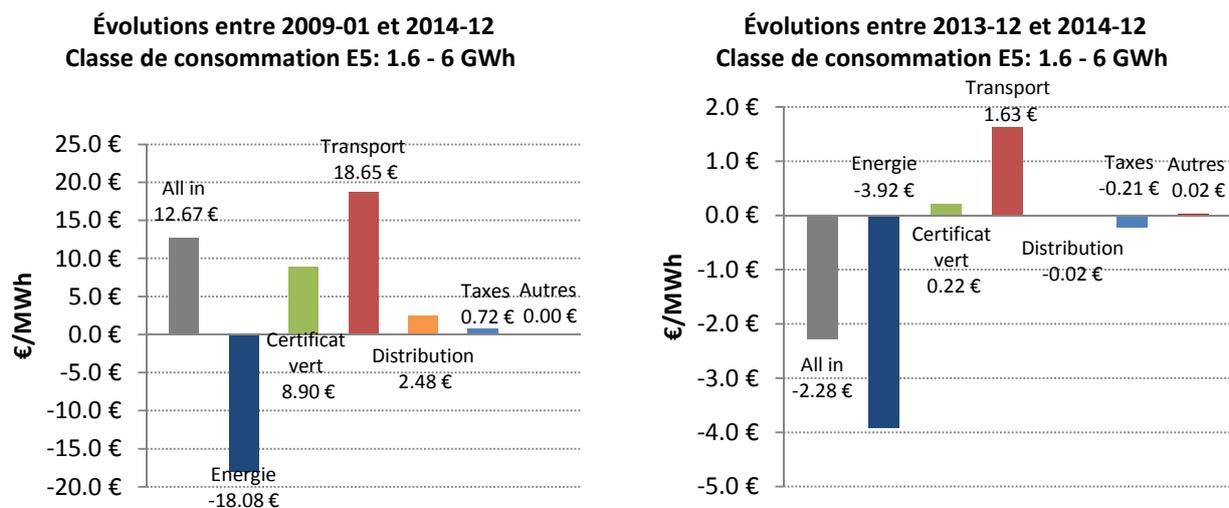


Figure 33 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche) | décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite)

Sur les douze derniers mois, le prix du MWh d'électricité est en baisse de 2.28 €. Cette diminution est principalement due à la diminution du terme énergie (-3.92 €/MWh) tempérée toutefois par une augmentation du terme de transport (+1.63 €/MWh).

2.3.6 Classe de consommation E6 (6 - 20 GWh)

Wallonie - Electricité - Classe E6: 6 - 20 GWh

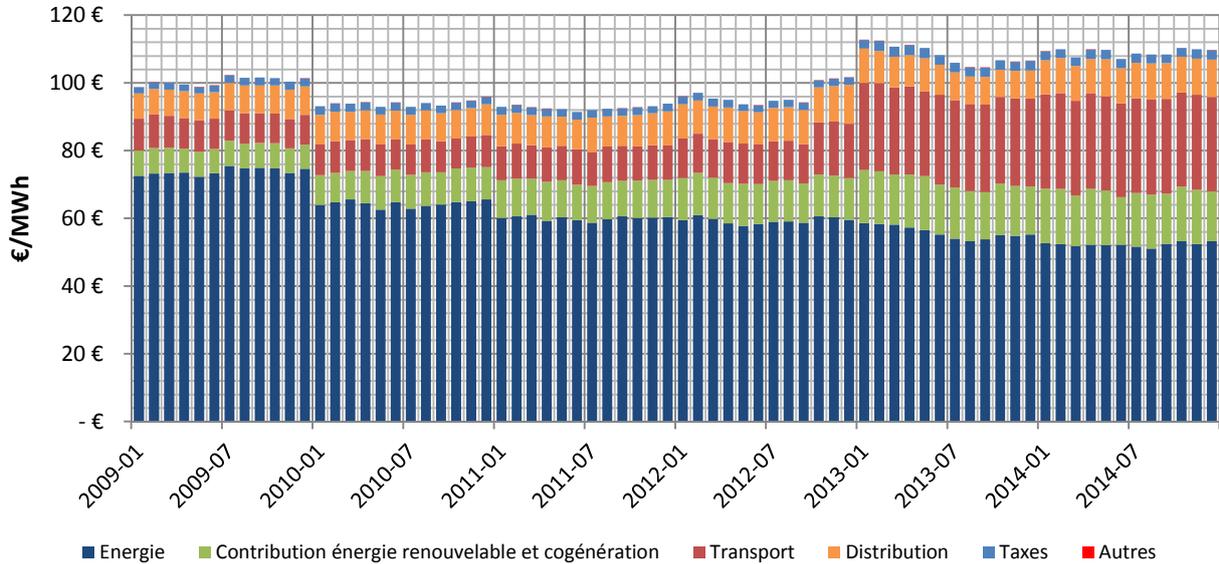


Figure 34 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

De nouveau, on observe à la figure ci-dessus une augmentation du terme de transport en octobre 2012 et en janvier 2013 ; conséquence de l'introduction de la surcharge CV Elia liée à l'obligation de rachat par ce dernier des certificats verts excédentaires sur le marché wallon. On observe également, bon an mal an, une diminution de la composante énergie sur l'ensemble de la période étudiée. Ce terme énergie pèse pour près de la moitié dans le prix au MWh (cf. figure ci-dessous).

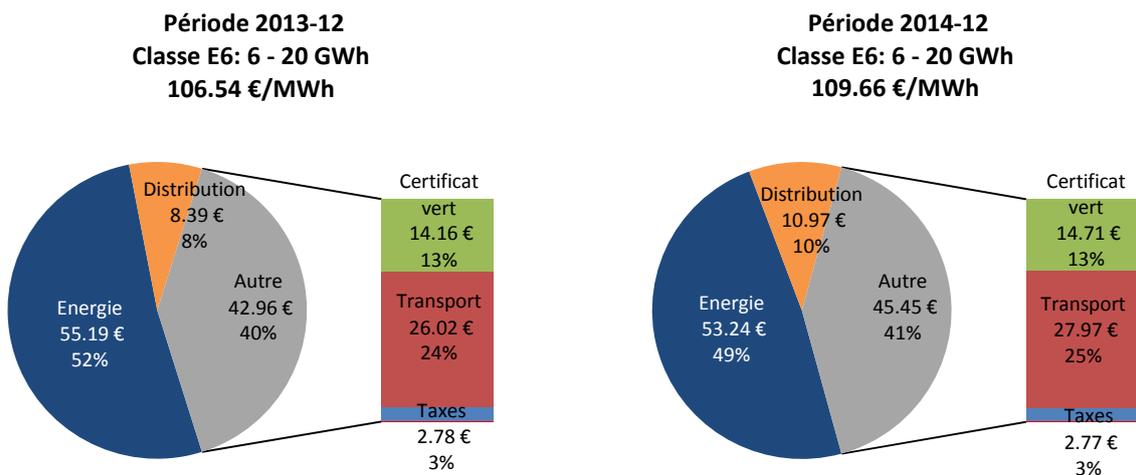


Figure 35 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

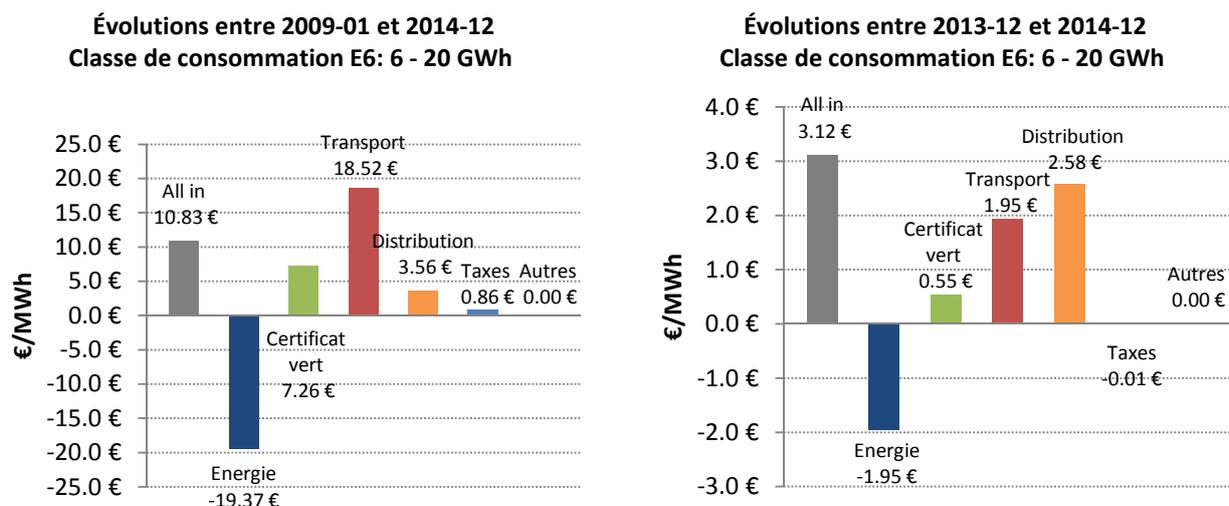


Figure 36 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche) | décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et décembre 2014 n'a pas permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité augmente de 10.83 € entre ces deux périodes.

Au cours de la dernière année, le prix du MWh a augmenté de 3.12 €, les principaux termes de la facture (certificats verts, transport et distribution) étant à la hausse à l'inverse de la composante énergie qui est quant à elle en baisse.

3 Prix du gaz naturel

3.1 Evolution du prix global du gaz naturel

3.1.1 Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen du gaz naturel par classe de consommation sont reprises à la Figure 37 et au Tableau 11. Le lecteur trouvera à l'Annexe 2 le tableau de chiffres ayant permis d'établir la Figure 37. Comme on pouvait s'y attendre, on observe une dégressivité du prix en fonction des consommations annuelles à quelques exceptions près. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre semblent aller dans le même sens.

Pour les classes de consommation G1 à G3, on observe de fortes variations liées à la distribution (voir plus loin §3.2.3 p58). En effet, pour ces petits consommateurs, cette composante s'accroît pour les mois situés en dehors de la saison de chauffe (généralement considérée dans la littérature comme allant du 15 octobre au 15 mai pour la Belgique) ; c'est ce que nous appellerons l'effet de saisonnalité. En période de faibles consommations – en particulier pour les entreprises où le gaz n'est utilisé que pour le chauffage des locaux – le terme fixe d'allocation de compteur pèse beaucoup plus lourd dans la facture finale. Or, ce terme fixe fait partie de la composante liée à la distribution perçu par le fournisseur pour compte du gestionnaire du réseau de distribution.

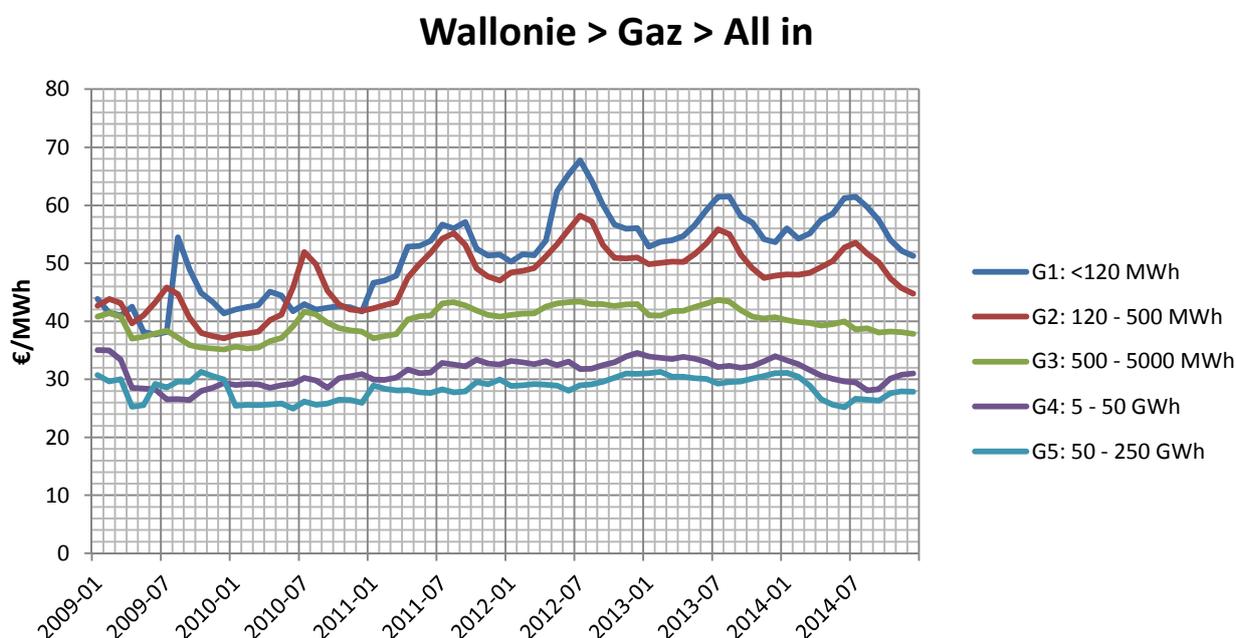


Figure 37 : Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

D'après la figure ci-dessus, on observe que le prix moyen all-in s'est stabilisé en 2013 par rapport à 2012. Rappelons que fin du 1^{er} trimestre 2012 et jusque fin 2012, fut instauré le gel des prix variables de l'énergie pour les particuliers et PME dont la consommation annuelle de gaz est inférieure à 100 MWh, soit une bonne partie de la classe de consommation G1. On aurait pu s'attendre à un rattrapage des prix en janvier

2013 mais il n'en a rien été ; l'évolution présentée à la figure ci-dessus laisse même pressentir le contraire. En 2014, le prix all-in est reparti à la baisse terminant l'année à un niveau inférieur à celui de décembre 2013.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2014 ainsi que les mois de décembre 2013 et 2014.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh	G5: 50 - 250 GWh
2009-01	43.83	42.68	40.81	35.01	30.71
2010-01	42.02	37.65	35.65	29.05	25.42
2011-01	46.64	42.22	37.05	29.98	28.92
2012-01	50.30	48.44	41.11	33.13	28.85
2013-01	52.89	49.83	41.04	33.94	31.04
2013-12	53.62	47.88	40.73	33.96	31.06
2014-01	56.02	48.08	40.20	33.28	31.10
2014-12	51.30	44.76	37.85	31.03	27.87
Evolution 2009-01 à 2014-12	+17.1%	+4.9%	-7.2%	-11.4%	-9.2%
TCAM ²⁶ 2009-01 à 2014-12	+2.7%	+0.8%	-1.3%	-2.0%	-1.6%
Evolution 2013-12 à 2014-12	-4.3%	-6.5%	-7.1%	-8.6%	-10.2%

Tableau 11: Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à décembre 2014, les petits consommateurs ont subi des augmentations du prix all-in du MWh allant de +4.9% (G2) à +17.1% (G1) tandis que les prix diminuaient pour les plus gros consommateurs. Au cours des douze derniers mois, on assiste à une diminution des prix généralisée allant de -4.3% pour G1 jusque -10.2% pour G5.

3.1.2 Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels ; c'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

²⁶ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

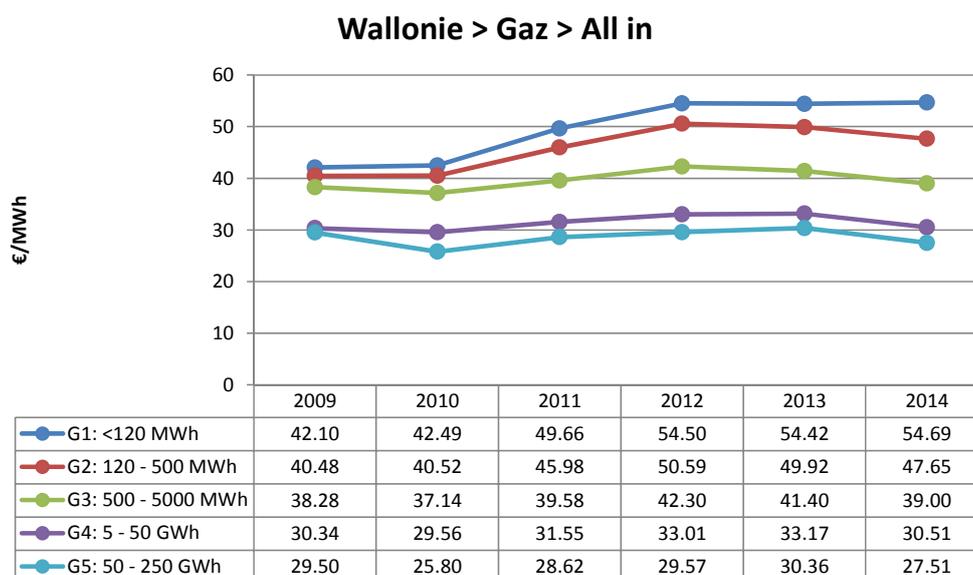


Figure 38 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel (prix all-in et HTVA)

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues. Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés. En moyenne pour l'année 2014, toutes classes de consommation confondues (<250 GWh/an), le prix du MWh de gaz s'établit à 34.79 € hTVA ; soit en baisse de 9% par rapport à 2013.

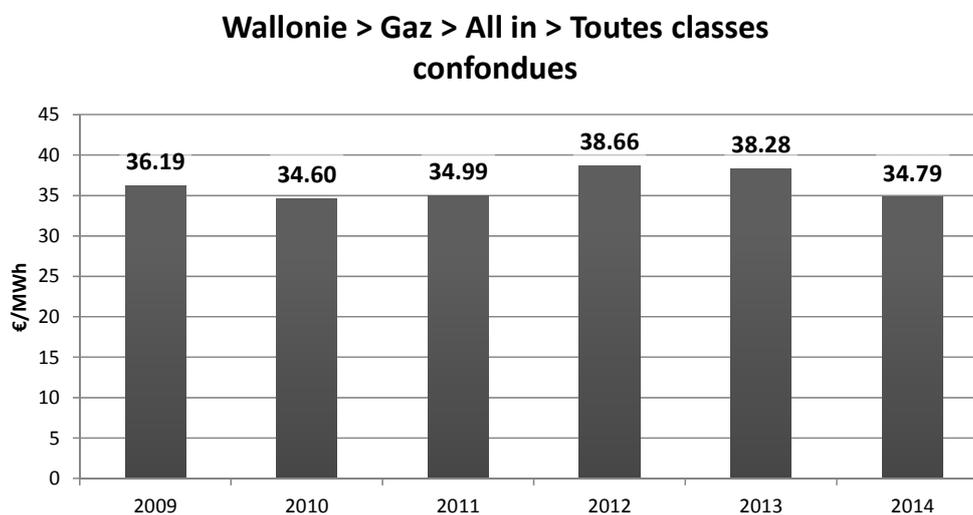


Figure 39 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

3.1.3 Mise en perspective avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009

Comme cela a été fait pour l'électricité, les résultats de cette étude sont mis en perspective avec les résultats des enquêtes menées précédemment auprès des consommateurs (cf. note 10 page 20). Rappelons tout de même que la méthode d'obtention des données n'est pas la même d'une étude à l'autre (enquête auprès des consommateurs d'une part ; données transmises par les fournisseurs d'autre part).

Les classes de consommation utilisées dans l'étude précédente (I0 à I4) et dans la présente étude (G1 à G5) sont tout à fait superposables ; la dénomination (G1 à G5) ayant été retenue afin d'éviter toute ambiguïté avec les nouvelles classes d'Eurostat suite aux changements méthodologiques de cette institution en 2007. Dès lors, bien que les méthodes d'acquisition des données soient fortement différentes, nous avons voulu mettre les résultats de la présente étude en regard des résultats de l'étude précédente et pouvoir ainsi avoir une vision sur un intervalle de temps beaucoup plus large.

La Figure 40 reprend donc les évolutions du prix du gaz naturel All in HTVA pour les clients professionnels :

- de juin 2004 à mars 2009 (classes I0 à I4) : obtenues par enquêtes auprès des consommateurs ;
- de janvier 2009 à décembre 2014 (classes G1 à G5) : obtenues auprès des fournisseurs.

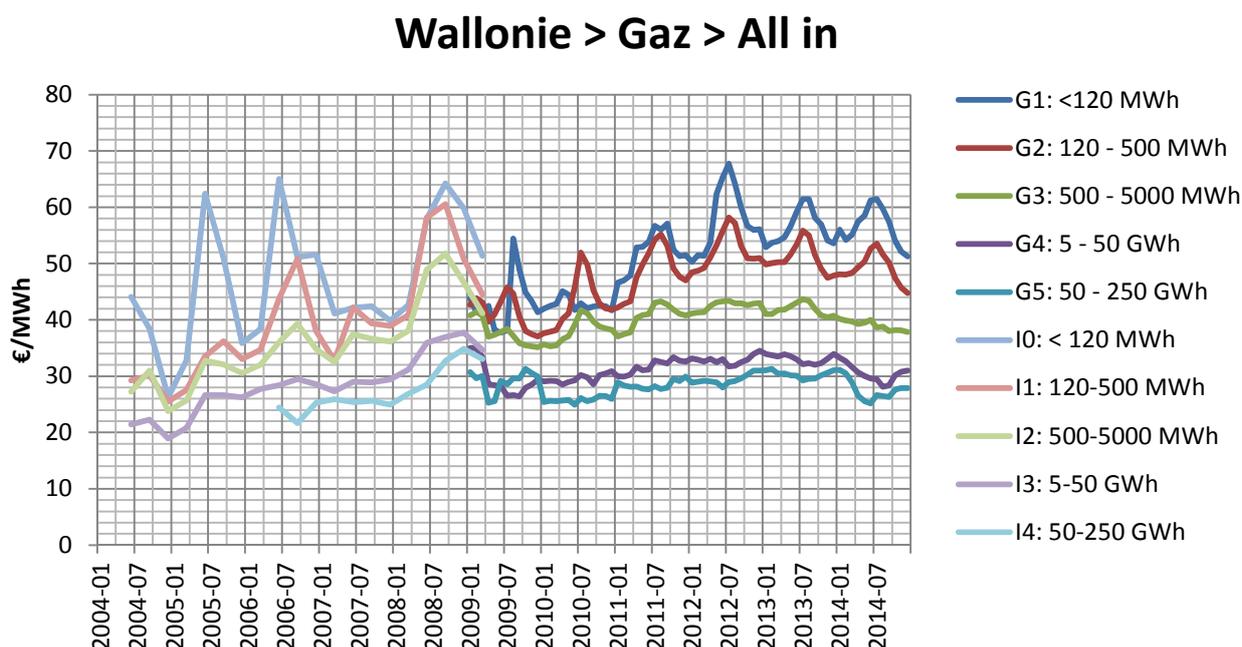


Figure 40 : Mise en perspective des résultats de l'étude avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009 (prix all in HTVA du MWh de gaz naturel)

La périodicité entre ces deux études étant différente (cf. §2.1.4 p20), le mois de mars 2009 a la particularité d'être le seul mois couvert par ces deux études. Pour mars 2009, on observe selon les classes de consommation un écart de 1 à 4% entre les deux études pour les classes de consommation G2 (I1) à G4 (I3). Pour les classes extrêmes, les écarts sont plus importants (G1-I0 et G5-I4) soit respectivement 25% et 10%.

3.2 Evolution des composantes du prix du gaz naturel

Comme ce fut le cas dans le chapitre relatif à l'électricité, on s'intéressera, dans la première partie de ce chapitre (§3.2.1), aux tendances auxquelles on peut s'attendre dans les résultats.

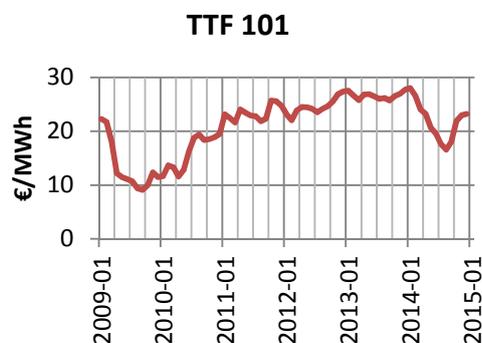
Ensuite (§3.2.2 au §3.2.6), on analysera les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh de gaz naturel.

3.2.1 Evolution a priori des composantes du prix du gaz naturel

Sur base des données publiées par la CREG, par la CWaPE, par certains fournisseurs et/ou d'échos dans la presse, on peut déjà avoir a priori (c.-à-d. sans regarder les résultats de l'étude) une idée de l'évolution des composantes du prix de l'électricité. Ainsi pour :

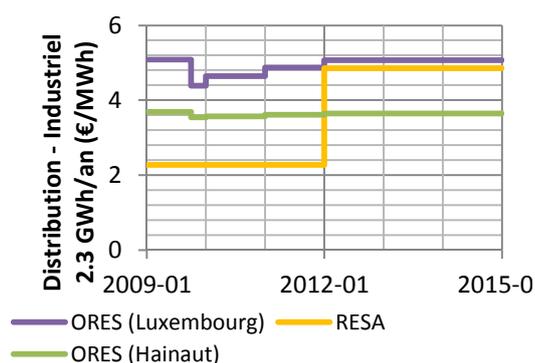
- l'énergie (y compris transport) :

de manière générale et en particulier pour le gaz naturel, les prix ont fortement chuté au premier semestre 2009 conséquence de la crise économique de l'automne 2008. Ensuite les indicateurs sont repartis à la hausse jusque fin 2013 (cf. évolution du TTF ci-contre). En 2014, l'indice TTF 101 est parti à la baisse pour les trois premiers trimestres avant de terminer en hausse au dernier trimestre mais sans pour autant rattraper son niveau de début d'année. On doit donc s'attendre à une baisse du prix de la composante énergie en 2014 par rapport à 2013.



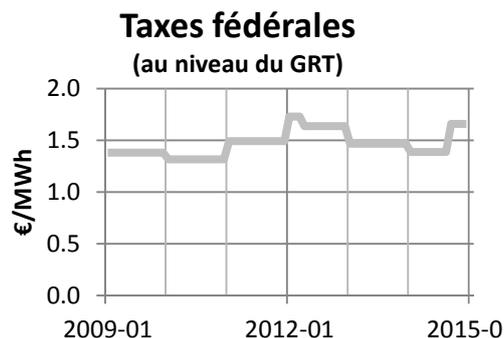
- les tarifs de distribution :

les tarifs de distribution sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). Toutefois, cela n'a pas été le cas pour des raisons pratiques et juridiques. Au premier semestre 2009, ce sont souvent les tarifs de 2008 qui ont prévalu. Ensuite, il y a généralement eu des augmentations annuelles mais d'ampleurs différentes d'un GRD à l'autre. Notons finalement qu'en 2011, la redevance de voirie - qui jusqu'ici n'avait pas été appliquée - a été activée par le Gouvernement wallon. En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés de 2012 jusque fin 2014 ; dès lors il n'y a pas eu d'évolution des tarifs de distribution entre 2012 et 2014.



- les taxes fédérales :

fin 2013, la cotisation fédérale était de 0.4774 €/MWh. Au 1^{er} janvier 2014, elle était en légère diminution pour s'établir à 0.3978 €/MWh. Au 1^{er} septembre, la surcharge "clients protégés" a été revue à la hausse faisant ainsi grimper la cotisation fédérale à 0.6706 €/MWh.



- la cotisation régionale :

les montants de la cotisation régionale (redevance de raccordement au réseau gazier) n'ayant pas été modifiés, il ne devrait y avoir aucune évolution sur la période étudiée.

3.2.2 Evolution de la part énergie (y compris transport)

Dans le cas du gaz naturel, il n'est pas toujours possible de faire la distinction entre la partie énergie et le transport. Dès lors, ces deux composantes ont été regroupées ici en une seule.

Comme nous le verrons aux §3.3.1 à §3.3.5, la composante énergie est la composante déterminante dans le prix all-in du gaz naturel. Elle constitue en effet de 70% à 95% du montant global de la facture. Par conséquent, c'est son évolution qui est déterminante pour le prix all-in.

Wallonie > Gaz > Energie

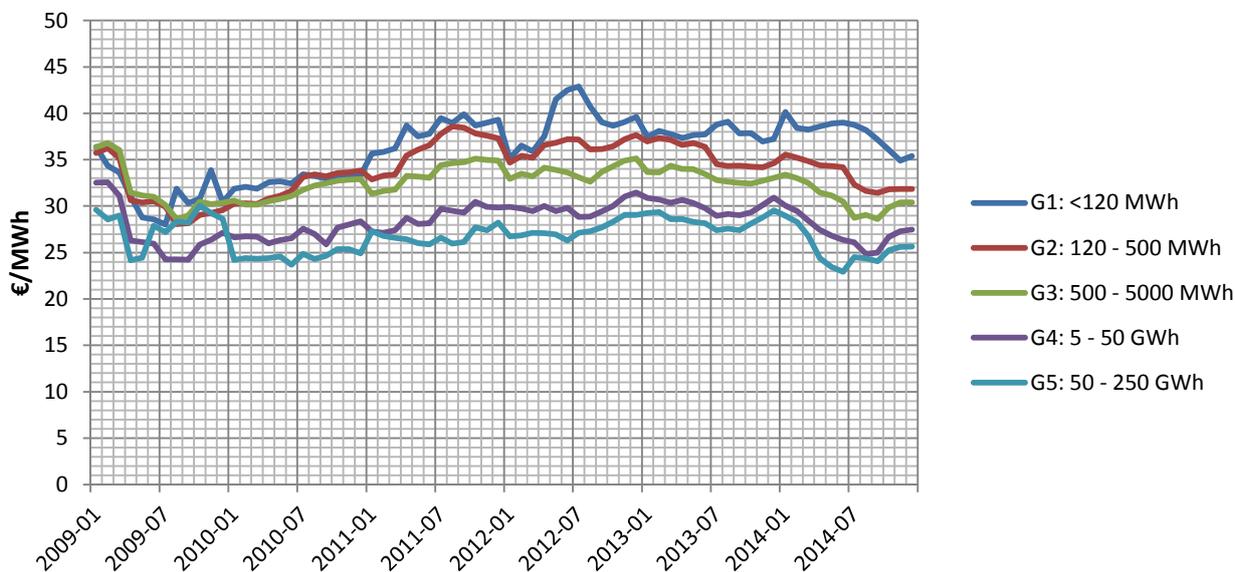


Figure 41 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel

Comme pour l'électricité, le prix du gaz naturel est parti à la baisse au premier semestre 2009 ; conséquence de la crise économique mais aussi de l'offre excédentaire de GNL et de la découverte de gaz de schiste aux Etats-Unis. Ensuite, les prix sont repartis à la hausse jusque fin décembre 2012. En 2013, on assiste au premier semestre à une baisse des prix compensée au second semestre par une reprise de ceux-ci. L'année 2014 est quant à elle marquée par une belle baisse du prix du gaz. Même si l'on assiste à une

reprise en fin d'année, les prix pratiqués en décembre 2014 restent en dessous de ceux pratiqués un an plus tôt.

A la Figure 41, on observe une dégressivité de la composante énergie en fonction de la classe de consommation. Toutefois, on observe quelques accidents pour la classe G5 (50 à 250 GWh/an) en 2009 pour lesquels nous n'avons pas d'explication. Notons enfin que si nous n'observions pas ou peu de différentiel de prix entre les classes G1 à G3 jusqu'en 2011 ; ce différentiel est aujourd'hui plus marqué.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh	G5: 50 - 250 GWh
2009-01	36.40	35.74	36.34	32.54	29.59
2010-01	31.86	30.27	30.58	26.64	24.21
2011-01	35.67	32.89	31.32	27.25	27.30
2012-01	35.13	34.69	32.93	29.91	26.73
2013-01	37.45	36.97	33.66	30.89	29.27
2013-12	37.24	34.63	33.03	30.90	29.54
2014-01	40.13	35.57	33.40	30.06	28.94
2014-12	35.37	31.84	30.40	27.48	25.63
Evolution 2009-01 à 2014-12	-2.8%	-10.9%	-16.3%	-15.6%	-13.4%
TCAM ²⁷ 2009-01 à 2014-12	-0.5%	-1.9%	-3.0%	-2.8%	-2.4%
Evolution 2013-12 à 2014-12	-5.0%	-8.0%	-7.9%	-11.1%	-13.2%

Tableau 12: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel par classe de consommation (€/MWh HTVA)

Au tableau ci-dessus, on observe bien que, au cours des douze derniers mois, le prix de la composante énergie du gaz est en baisse (de -5.0% à -13.2% selon la classe de consommation). Sur l'ensemble de la période étudiée, les prix sont également en baisse pour l'ensemble des classes de consommations allant de -2.8% jusqu'à -16.3%.

Enfin, rappelons qu'au 1^{er} avril 2012 et jusque fin décembre 2012, le gel des prix variables de l'énergie est intervenu. En gaz, ceci concerne les PME dont la consommation annuelle est inférieure à 100 MWh/an donc seule la classe G1 est concernée. Ce gel de prix n'est toutefois pas observable à la Figure 41 ci-dessus. Depuis le 1^{er} janvier 2013, la régulation du filet de sécurité²⁸ est entrée pleinement en vigueur. A partir de cette date, les indexations des prix variables de l'énergie ne sont possibles qu'au 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre moyennant acceptation de la CREG. Par ailleurs, les prix variables de l'énergie facturés aux clients résidentiels et aux PME ne peuvent plus évoluer que selon des cotations boursières sur le marché Central Ouest Européen (CWE).

²⁷ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

²⁸ Cf. loi du 8 janvier 2012 portant sur la modification de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres canalisations

3.2.2.1 Comparaison de l'évolution du prix de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix de la composante énergie du gaz naturel pour les différentes classes de consommation avec les évolutions d'indicateurs macro-économiques (en indice janvier 2013 = 100). Les indicateurs retenus ici sont :

- **TTF** (Title Transfert Facility) point d'échange virtuel pour le gaz naturel aux Pays-Bas. Les cotations sont exprimées en €/MWh. Ces cotations peuvent se décliner selon leur portée temporelle; ainsi la cotation TTF 103 représente la moyenne arithmétique mensuelle "settlement price" de la cotation "Dutch TTF Gas Base Load Futures" (jours ouvrables de ICE Endex) sur data.theice.com pour le mois qui précède le trimestre de fourniture.
- **ZTP** : (Zeebrugge Trading Point) plateforme virtuelle de commerce pour le gaz naturel à Zeebrugge. Le ZTP est un nouvel acteur sur le marché du gaz depuis octobre 2012. Les cotations sont exprimées en €/MWh. Par rapport au marché TTF, cette plateforme offre l'avantage qu'aucune capacité frontalière entre les Pays-Bas et la Belgique ne doit être payée. Il tend à remplacer l'indicateur HUB (également à Zeebrugge) qui est quant à lui exprimé en pence/therm ce qui présente l'inconvénient de devoir tenir compte du taux de change. Il ressort d'un rapport publié par la CREG que le marché ZTP devient la référence pour le futur en ce qui concerne le marché belge du gaz. L'indicateur ZTP D+1, signifie qu'il s'agit de cotation *Day ahead* soit pour le lendemain.

L'arrêté royal du 21 décembre 2012 fixe la liste exhaustive des critères admis pour l'indexation des prix du gaz par les fournisseurs, soit principalement des cotations boursières du marché Central Ouest Européen (CWE) du gaz, et prévoit également une période transitoire, jusque fin 2014, pour l'utilisation de cotations boursières relatives au pétrole. Il est à noter que, selon un récent rapport de la CREG²⁹, « plus aucun fournisseur n'a utilisé de paramètres d'indexation liés au pétrole depuis le dernier trimestre de 2013 ».

Aux figures de la page suivante, à cause de l'effet de saisonnalité, on n'observe pas de corrélation entre les indicateurs et le prix de l'énergie pour les classes de consommation G1, G2 et, dans une moindre mesure, G3. Par contre pour les classes de consommation plus élevées (G4 et G5), on observe des corrélations importantes entre les prix et ces indicateurs. Statistiquement (cf. tableau ci-dessous), il y a bien une corrélation forte avec ces indices puisque, par exemple, une variation de l'indice TTF 101 explique à 92% une variation du prix pour la classe de consommation G4.

Coefficients de détermination 2013-01 à 2014-12	ZTP D+1	TTF 101	TTF 103	TTF 303
G1: <120 MWh	19%	16%	17%	9%
G2: 120 - 500 MWh	1%	2%	3%	0%
G3: 500 - 5000 MWh	44%	42%	34%	42%
G4: 5 - 50 GWh	82%	92%	80%	76%
G5: 50 - 250 GWh	81%	83%	67%	59%

Tableau 13 : Coefficients de détermination entre le prix moyen du gaz naturel et divers indices macro-économiques sur la période de janvier 2013 à décembre 2014

Enfin rappelons que le prix de la composante énergie contient également d'autres éléments qui ne se retrouvent pas dans les prix des cotations boursières comme la marge du fournisseur et des primes de risque liées à la fourniture d'énergie.

²⁹ « Rapport relatif à l'évolution des paramètres d'indexation des fournisseurs d'électricité et de gaz », CREG, 26 mars 2015, <http://www.creg.info/pdf/Divers/Z1413FR.pdf>

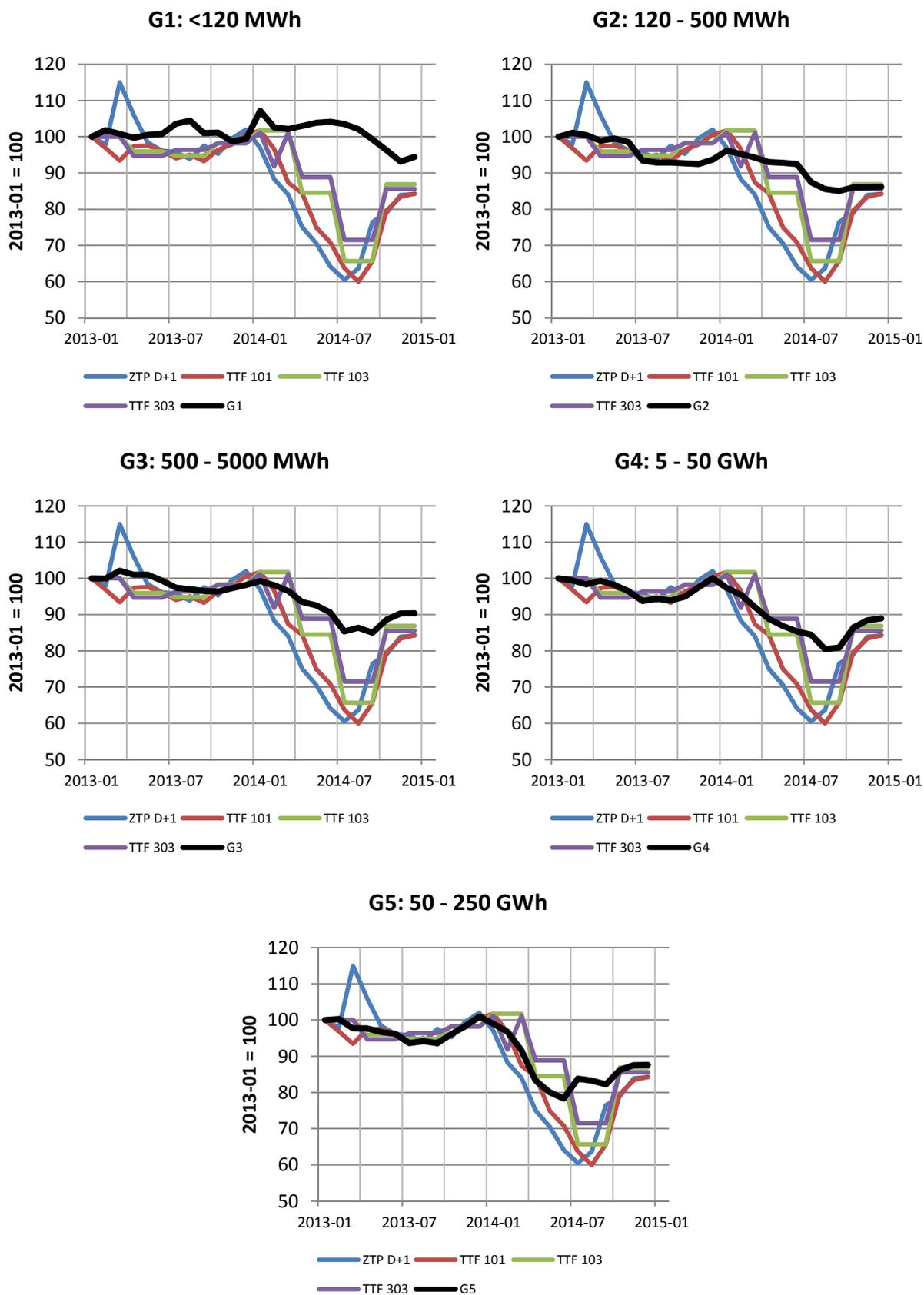


Figure 42 : Comparaison des évolutions de la composante énergie du gaz naturel et d'indicateurs macro-économiques

3.2.3 Evolution des tarifs de distribution

Comme pour l'électricité, l'année 2009 correspond pour le gaz naturel à la première année de la période pluriannuelle 2009-2012 pour les tarifs de distribution mais les propositions tarifaires des GRD ayant été rejetées par la CREG, les tarifs de 2008 ont été prolongés début 2009.

Début du 2^{ème} trimestre 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusque fin 2014. Dès lors on ne devrait pas observer d'évolution dans les tarifs de distribution entre 2012 et 2014 dans la figure ci-dessous. Pour être complet, mentionnons également que, suite à la 6^{ème} réforme de l'Etat, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée au 1^{er} juillet 2014 aux régulateurs régionaux ; c'est donc la CWaPE qui exerce cette tâche maintenant.

Les tarifs de distribution varient fortement d'un réseau de distribution à l'autre. Ceci s'explique notamment par des différences de densification du réseau, par la prise en compte des reports d'exploitation et par les extensions de réseaux. Une comparaison entre réseau est réalisée au paragraphe 3.2.4.

La Figure 43 ci-dessous reprend les évolutions des tarifs de distribution pour les différentes classes de consommation. On y observe un effet de saisonnalité : une hausse non négligeable pour les périodes hors saison de chauffe due à l'importance accrue du terme fixe (allocation de compteur) en particulier pour les classes de consommation G1 à G3. Les évolutions pour les classes de consommation G1 et G2 sont d'ailleurs proches et s'entrecroisent par moment. Si l'on s'intéresse aux évolutions des classes de consommation supérieures (G4 et G5), celles-ci sont relativement stables et confirment donc qu'on est bien en présence de tarifs pluriannuels. Entre 2012 et 2014, on n'observe quasi pas de différence comme on pouvait s'y attendre ; les évolutions qui apparaissent devraient être la résultante de situations pas tout à fait comparables (rigueur climatique qui dilue ou pas le terme fixe de prix, parc différent, ...).

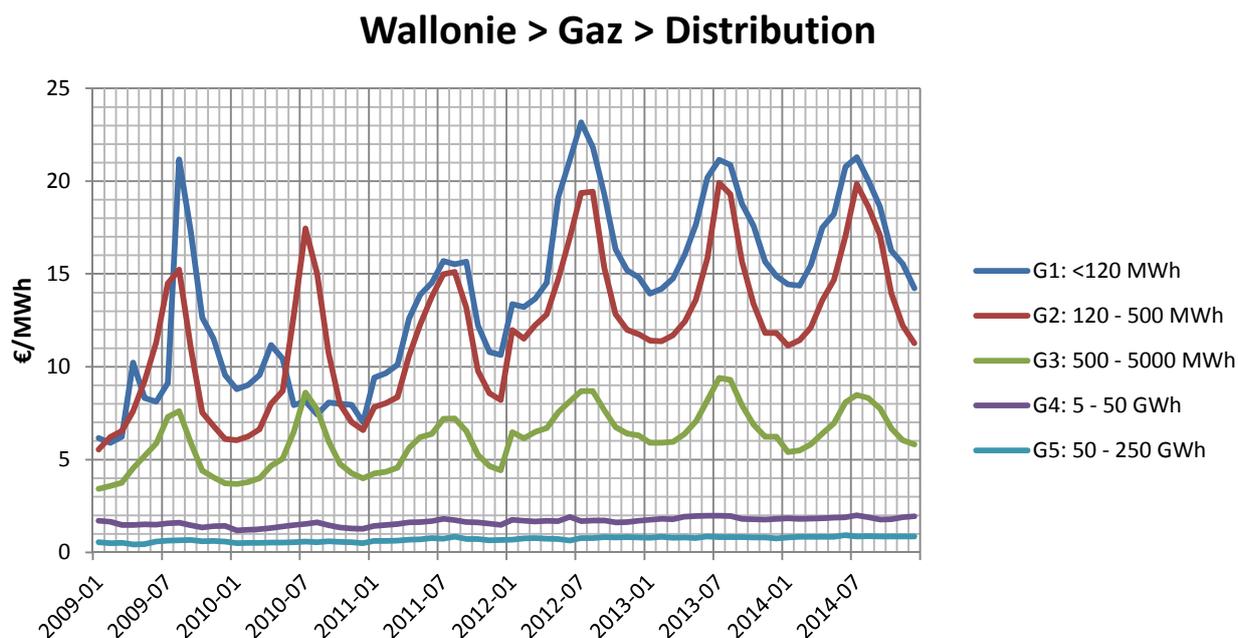


Figure 43 : Evolution des coûts de distribution par MWh de gaz naturel

3.2.4 Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)

La Figure 44 ci-dessous reprend les évolutions de tarifs de distribution pour la classe de consommation G3 (500 à 5000 MWh/an) sur quelques réseaux de distribution. On observe parfois des différences importantes d'un réseau à l'autre. Notons que les tarifs de réseau de RESA n'ont été approuvés qu'en 2012, ce qui explique dès lors le saut observé à la figure ci-après.

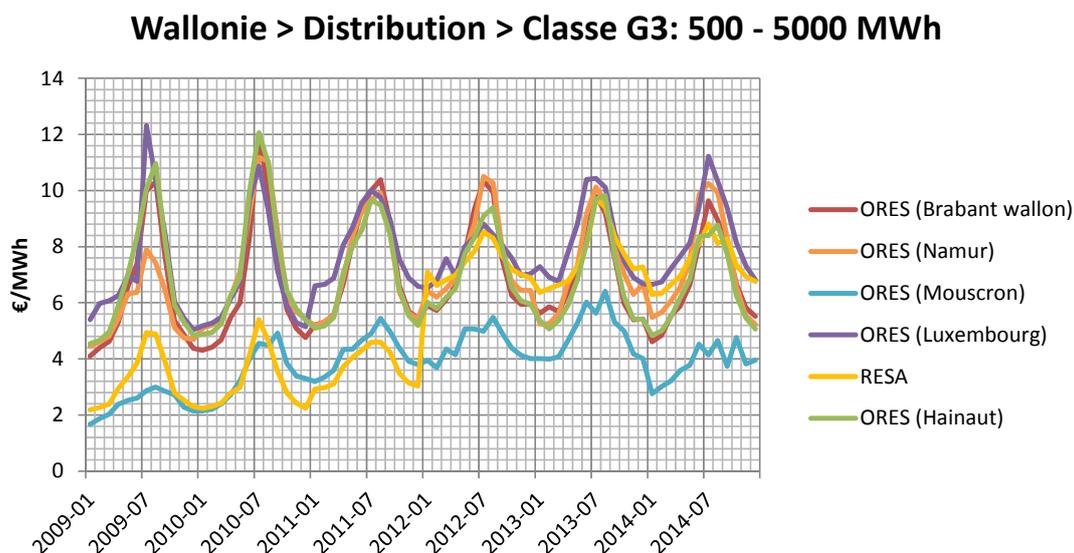


Figure 44 : Comparaison des coûts de distribution par MWh de gaz naturel pour quelques GRD
Classe de consommation G3 (500 – 5000 MWh/an)

A titre d'information, la Figure 45 ci-dessous reprend les coûts de réseau de distribution en €/MWh (hors TVA) pour un client professionnel consommant 2.3 GWh de gaz par an (source CREG).

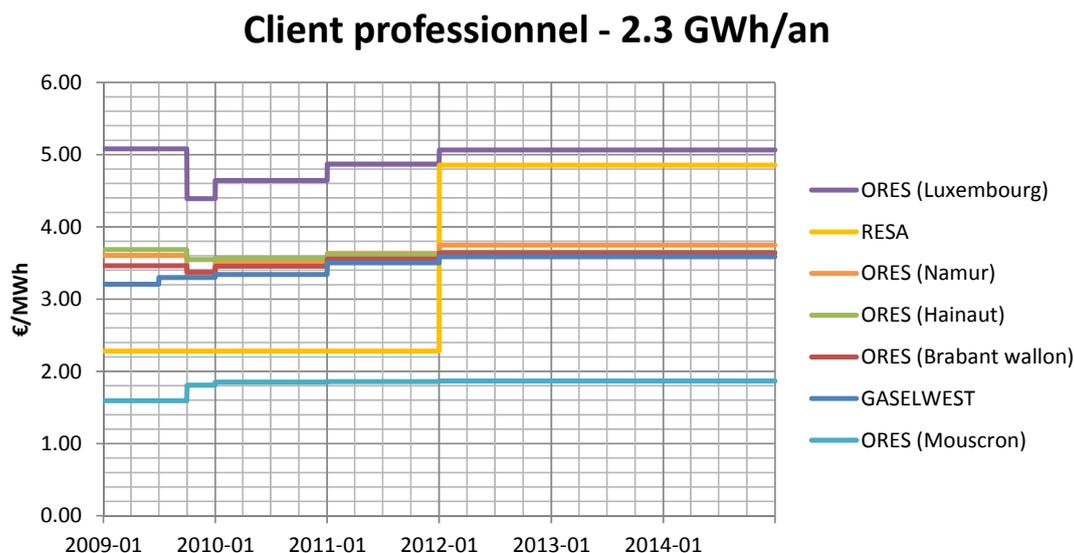
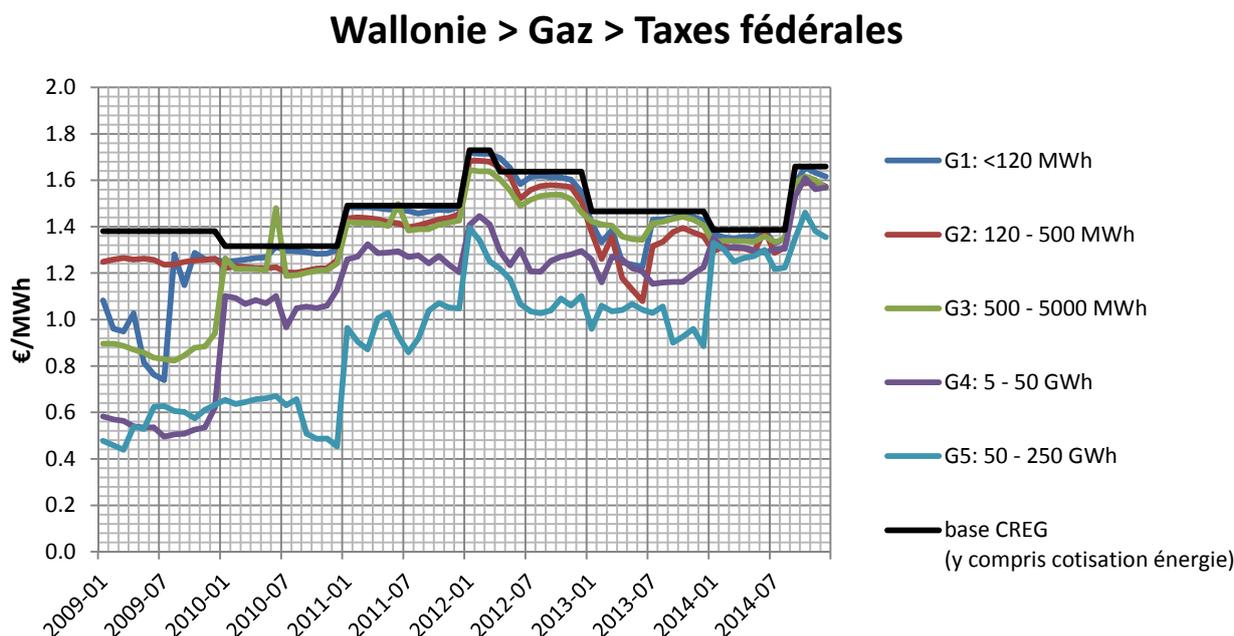


Figure 45 : Tarifs des réseaux de distribution de gaz naturel - 2009-2014 en €/MWh hors TVA
pour un client-type T4 (Client professionnel 2.3 GWh/an)
Source CREG³⁰

³⁰ Rapport annuel 2014 de la CREG, <http://www.creg-ar.be/>

3.2.5 Evolution des taxes fédérales

La Figure 46 ci-dessous reprend l'évolution du montant des taxes fédérales (cotisation fédérale, cotisation sur l'énergie et surcharge clients protégés) reprises sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée : il s'agit de l'évolution du montant de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (y compris la surcharge « clients protégés » et la cotisation sur l'énergie à savoir le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) hors réduction³¹ et dégressivité³²).



Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants publiés par la CREG. Les classes G4 et G5 se situent par contre en-dessous parce que les entreprises appartenant à ces classes de consommation bénéficient souvent de réduction sur la cotisation énergie³¹ et de dégressivité³² de la cotisation fédérale.

On observe des oscillations dans les évolutions : celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situations (réductions) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondis au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de l'ordre de l'euro peut avoir une influence).

³¹ Depuis la loi-programme du 31/12/2009, il existe 3 tarifs pour la cotisation énergie :

- 0.0 €/MWh pour les entreprises grandes consommatrices d'énergie avec permis environnemental ;
- 0.0942 €/MWh pour les entreprises avec permis environnemental ;
- 0.9889 €/MWh pour toutes les autres.

³² La loi du 26 mars 2014, en vigueur au 1^{er} juillet 2014, introduit un mécanisme de dégressivité de la cotisation fédérale en gaz pour les entreprises signataires d'un accord de branche dont la consommation annuelle est supérieure à 20 GWh/an :

- -15% pour la tranche de consommation entre 20 et 50 GWh/an ;
- -20% pour la tranche de consommation entre 50 et 250 GWh/an ;
- -25% pour la tranche de consommation entre 250 GWh/an et 1 000 GWh/an ;
- -45% pour la tranche de consommation supérieure à 1 000 GWh/an ;
- par site de consommation et par an, la cotisation fédérale pour ce site de consommation s'élève à 750.000 euros au maximum.

Début 2014, les taxes fédérales sont en baisse. Mais au mois d'octobre celles-ci repartent à la hausse suite à l'augmentation de la surcharge « clients protégés ».

La Figure 47 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c.-à-d. correspondant à la série « base CREG » de la Figure 46).

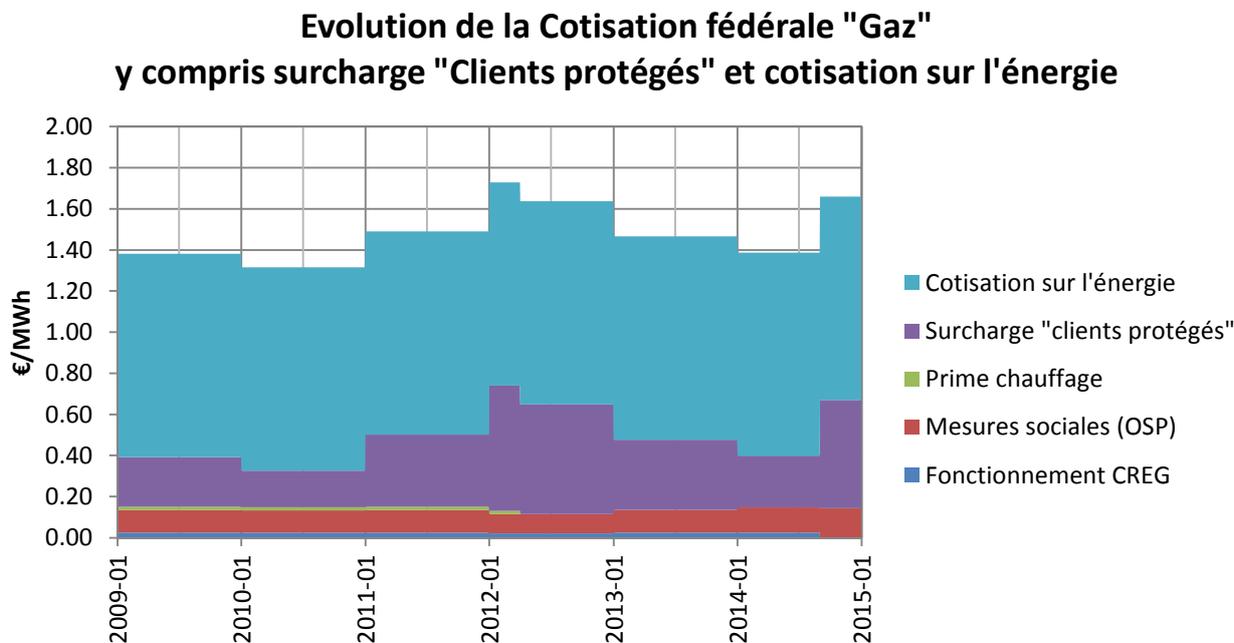


Figure 47 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh de gaz naturel et de ses composantes
Source : CREG

La surcharge « clients protégés » qui était en baisse au 1^{er} janvier des années 2013 et 2014 a été revue à la hausse au 1^{er} septembre 2014.

3.2.6 Evolution de la cotisation régionale

En Wallonie et pour le gaz naturel, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance de raccordement au réseau gazier. Il existe d'autres prélèvements régionaux comme la redevance de voirie mais ces dernières sont intégrées dans les tarifs de transport et de distribution.

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 48 ci-dessous.

Wallonie > Gaz > Cotisation régionale

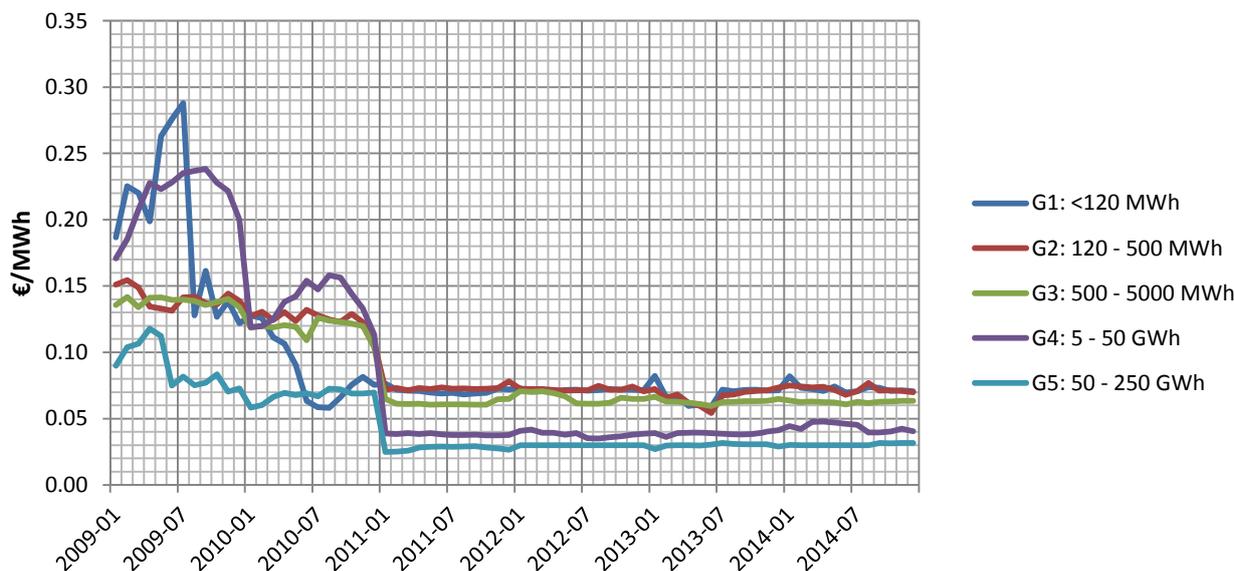


Figure 48 : Evolution de la cotisation régionale par MWh de gaz naturel

L'Arrêté du 19 juin 2003 du Gouvernement wallon relatif à la redevance de raccordement au réseau électrique et au réseau gazier définit le taux de la redevance de raccordement au réseau gazier comme suit:

1° de 0 à 100 kWh: 0.0075 euro;

2° pour les kWh suivants à charge:

- des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 1 GWh: 0.075 euro/MWh;
- des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 10 GWh: 0.06 euro/MWh;
- des clients dont la consommation annuelle est supérieure ou égale à 10 GWh: 0.03 euro/MWh.

Ce sont bien ces chiffres que l'on observe à partir de 2011. Avant 2011, on ne s'explique pas les évolutions si ce n'est qu'elles intègrent probablement la redevance de voirie qui en principe devrait être intégrée dans les tarifs de transport et de distribution.

3.3 Détail des composantes par classe de consommation

Dans les paragraphes suivants, les prix moyens all-in HTVA du MWh de gaz naturel ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie y compris les coûts liés au transport (la distinction entre les deux n'étant pas toujours possible³³), la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autres » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au paragraphe 3.2, nous ne commenterons pas toujours les figures présentées dans ce paragraphe.

3.3.1 Classe de consommation G1 (< 120 MWh)

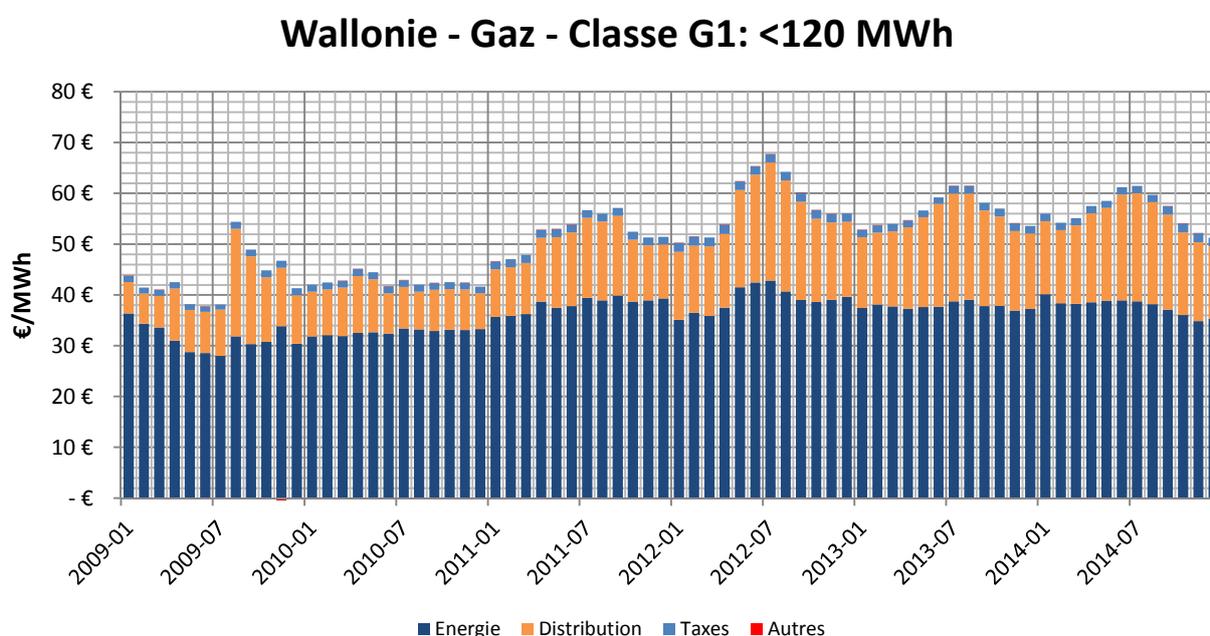


Figure 49 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 49, on constate vite que le poste dominant dans le prix du gaz naturel est la composante énergie (y compris transport) et dans une moindre mesure le terme de distribution. La Figure 50 ci-dessous nous apprend que, pour la classe de consommation G1 (consommation annuelle de gaz inférieure à 120 MWh), la composante énergie pèse pour près des trois quarts dans le prix de gaz; le terme de distribution est quant à lui proche du quart. Les taxes (fédérales et régionales) couvrent le solde soit environ 3%.

Finalement, rappelons que pour la classe de consommation G1, le gel des prix variables de l'énergie et de la distribution est intervenu (cf. §3.2.2) du 1^{er} avril 2012 et jusque fin décembre 2012. Toutefois, ce gel de prix n'est pas observable ici à la Figure 49.

³³ A titre d'information en décembre 2014 pour G1 et sur base de notre échantillon, le transport pesait 5% dans le total « Energie y compris transport ».

Prix du gaz naturel

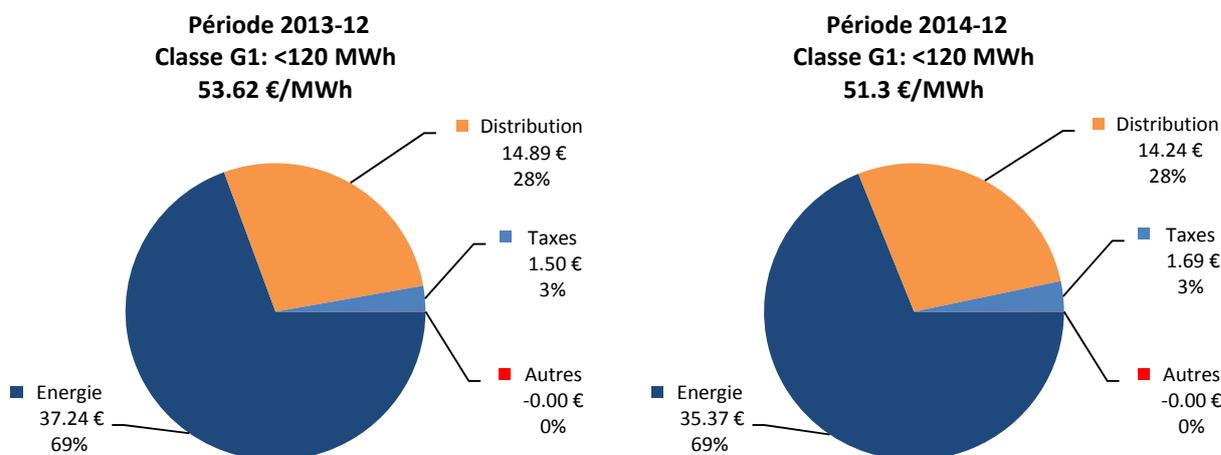


Figure 50 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

Les figures ci-dessous nous apprennent que c'est l'évolution du terme de distribution qui est le principal responsable de l'évolution du prix all in entre janvier 2009 et décembre 2014. Par contre, au cours des douze derniers mois, la diminution du prix all in du MWh est liée à la diminution de la composante énergie (y compris transport) mais aussi à la diminution du terme de distribution.

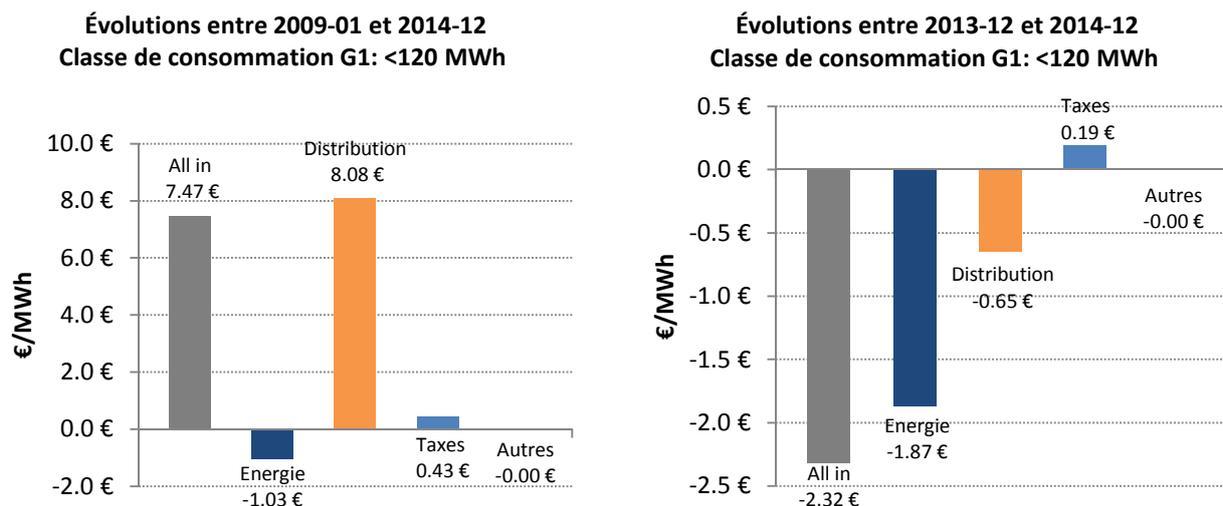


Figure 51 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche) | décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite)

3.3.2 Classe de consommation G2 (120 – 500 MWh)

Wallonie - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

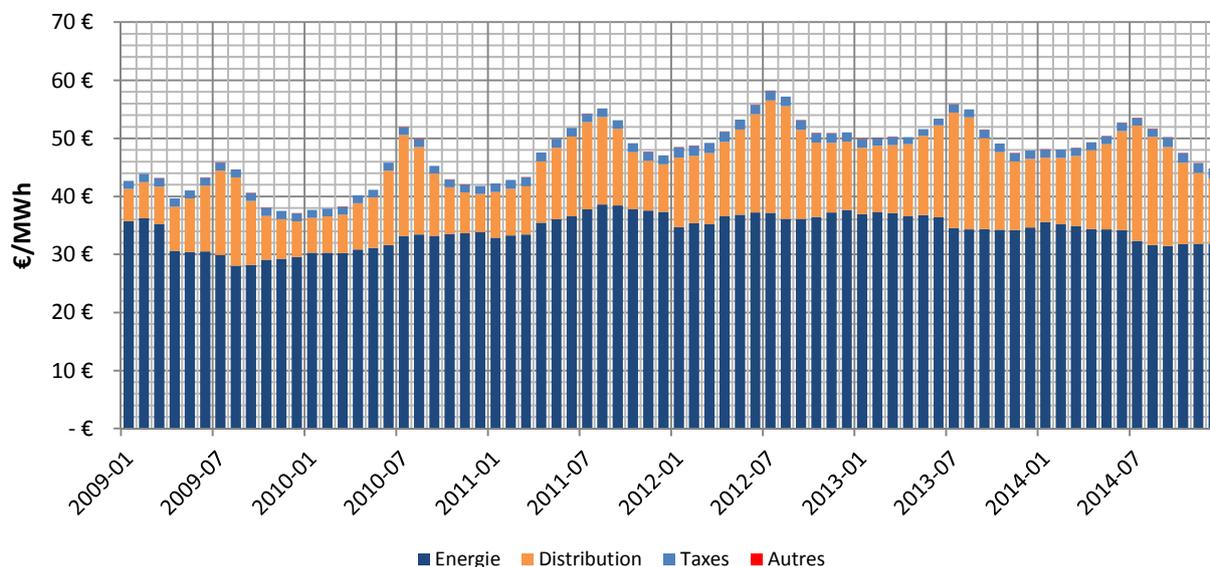


Figure 52 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

En décembre 2014, le prix moyen du MWh de gaz pour la classe de consommation G2 (120 – 500 MWh/an) est de 44.76 € ; en diminution de 3.12 € par rapport au mois de décembre 2013.

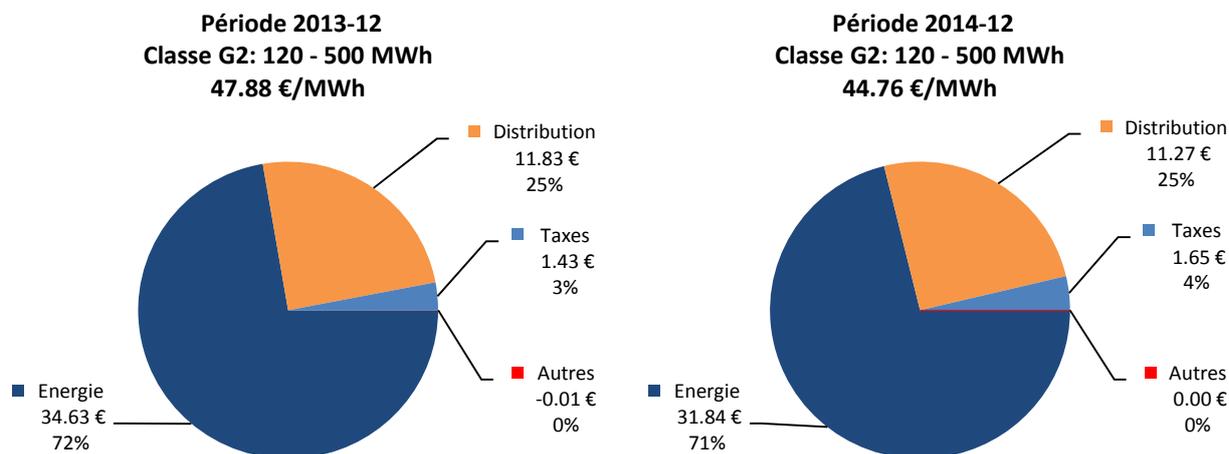


Figure 53 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

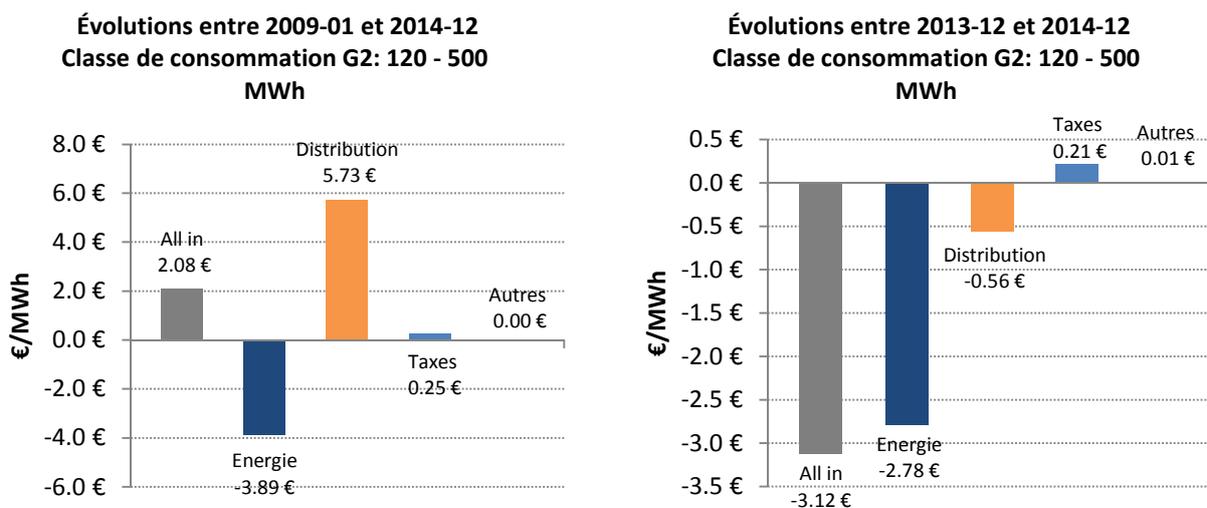


Figure 54 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche) | décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite)

De janvier 2009 à décembre 2014, la composante énergie est en baisse de 3.89 €/MWh alors que la composante distribution est en hausse de 5.73 €/MWh. Au final le prix all-in du MWh de gaz pour la classe de consommation G2 (120-500 MWh/an) est en augmentation de 2.08 €/MWh.

3.3.3 Classe de consommation G3 (500 – 5 000 MWh)

Wallonie - Gaz - Classe G3: 500 - 5000 MWh

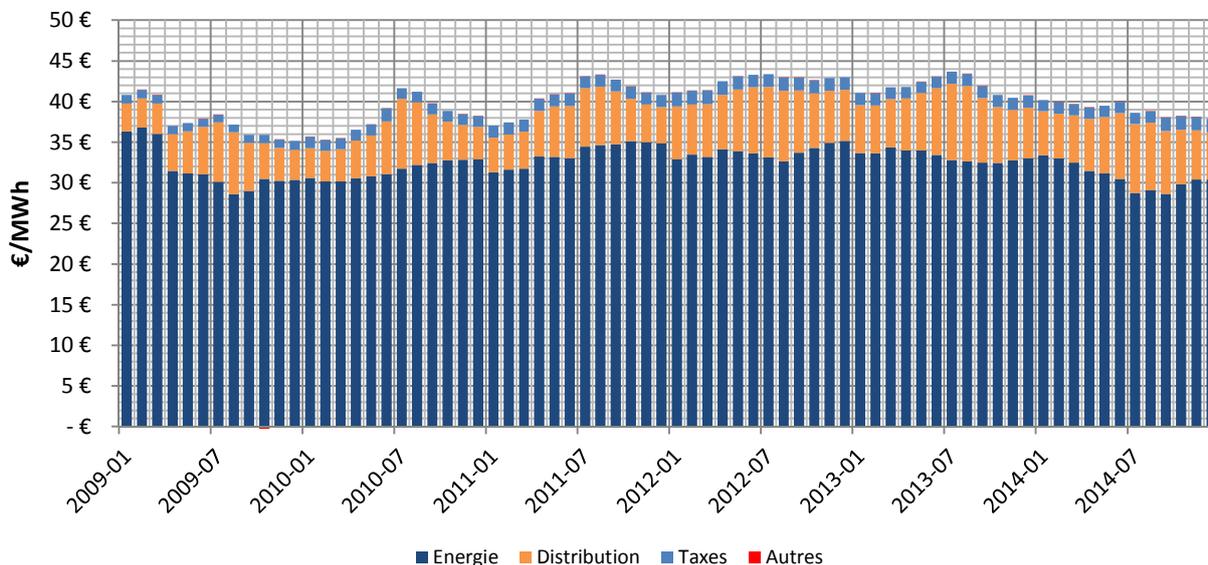


Figure 55 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000MWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie représente à elle seule près de 80% du prix total du gaz naturel pour la classe de consommation G3. La distribution est le deuxième terme en ordre d'importance au niveau du prix (environ de 15%) ; le solde étant couvert par les taxes fédérales et régionales.

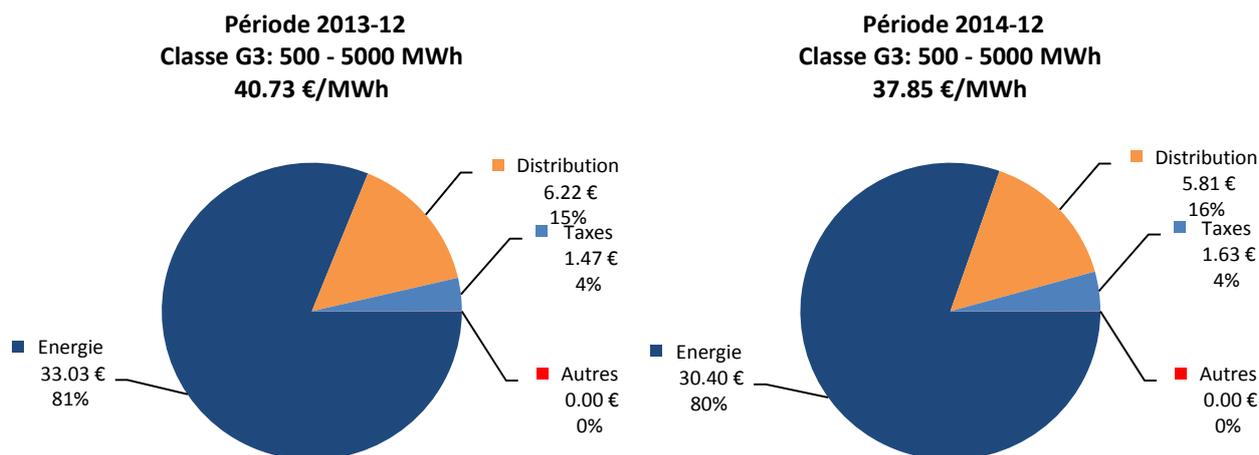


Figure 56 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000 MWh, prix all-in HTVA)

En décembre 2014, le prix moyen du gaz naturel était de 37.85 €/MWh pour la classe de consommation G3 ; en baisse de 2.88 €/MWh par rapport au prix pratiqué en décembre 2013.

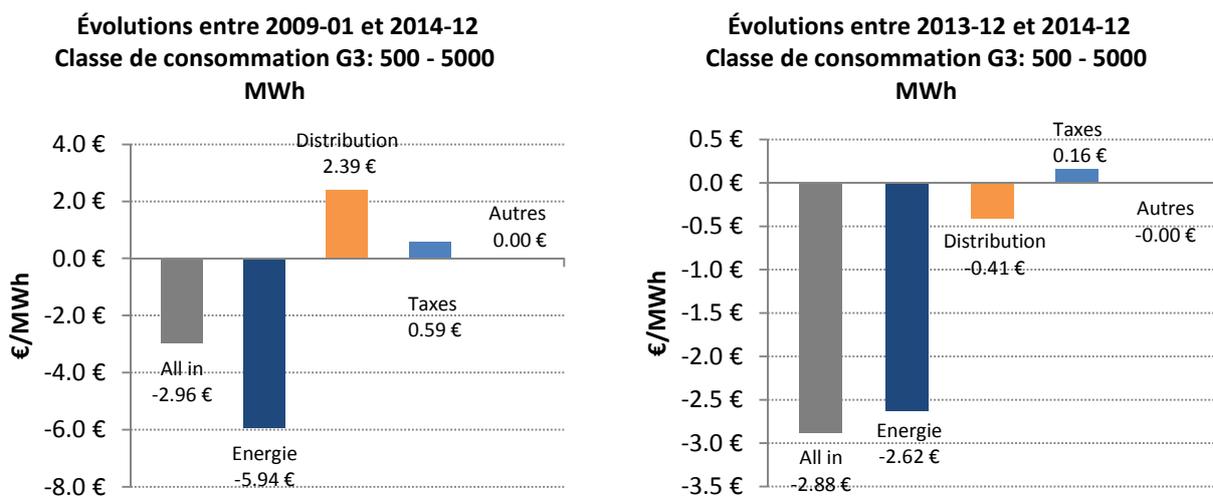


Figure 57 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche) | décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite)

Comme pour les classes de consommation G1 et G2, de janvier 2009 à décembre 2014, la composante énergie est en baisse alors que la composante de distribution est en hausse. Néanmoins, la distribution exprimée en €/MWh étant proportionnellement moins importante pour les gros consommateurs, il en résulte que le prix all-in est ici en baisse (contrairement aux petits consommateurs des classes G1 et G2).

3.3.4 Classe de consommation G4 (5 - 50 GWh)

Wallonie - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

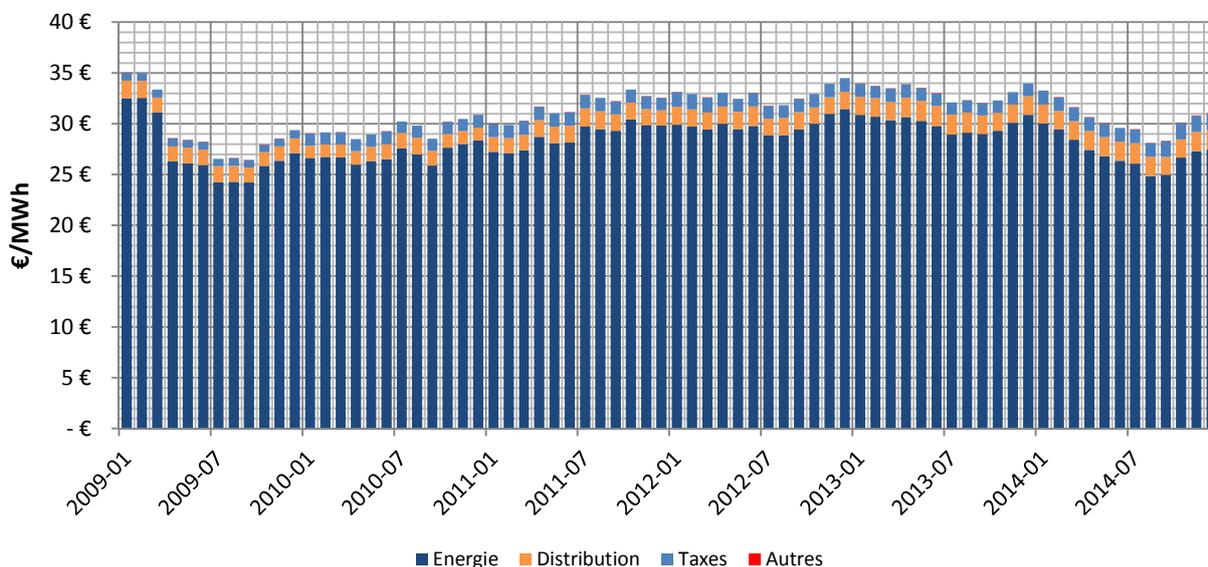


Figure 58 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

Si pour la classe de consommation G3, le terme énergie pèse pour environ 80% dans le prix all-in du gaz naturel ; il pèse pour G4 pour près de 90% (91% en décembre 2013 ; 89% en décembre 2014).

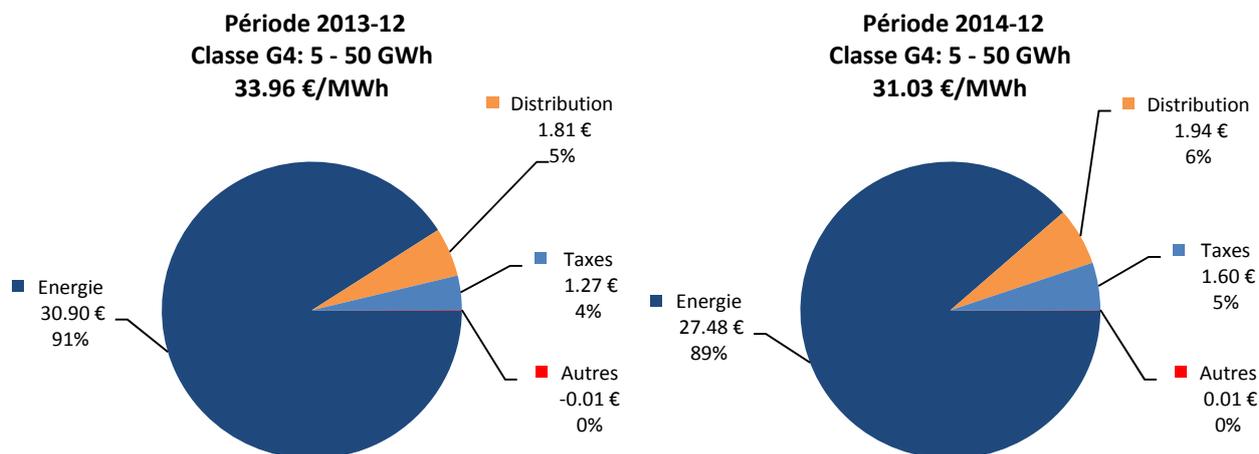


Figure 59 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

En décembre 2014, ce prix all-in était en moyenne de 31.03 €/MWh pour la classe de consommation G4 ; en diminution de 2.93 €/MWh par rapport à décembre 2013.

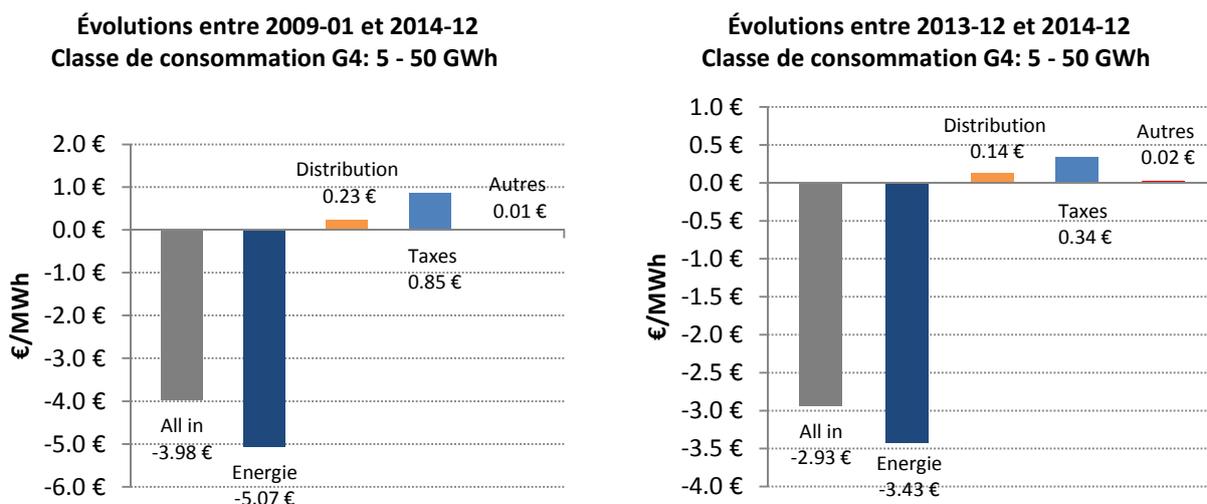


Figure 60 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche) | décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite)

Si l'on compare janvier 2009 à décembre 2014, on assiste – comme pour toutes les autres classes de consommation en gaz – à une diminution de la composante énergie et à une augmentation du terme de distribution. Pour la classe de consommation G4 (5 à 50 GWh/an), il en résulte une diminution du prix all-in de 3.98 €/MWh sur cette même période.

De décembre 2013 à décembre 2014, le prix all-in est en baisse de 2.93 €/MWh principalement expliquée par la diminution du terme énergie (-3.43 €/MWh).

3.3.5 Classe de consommation G5 (50 – 250 GWh)

Wallonie - Gaz - Classe G5: 50 - 250 GWh

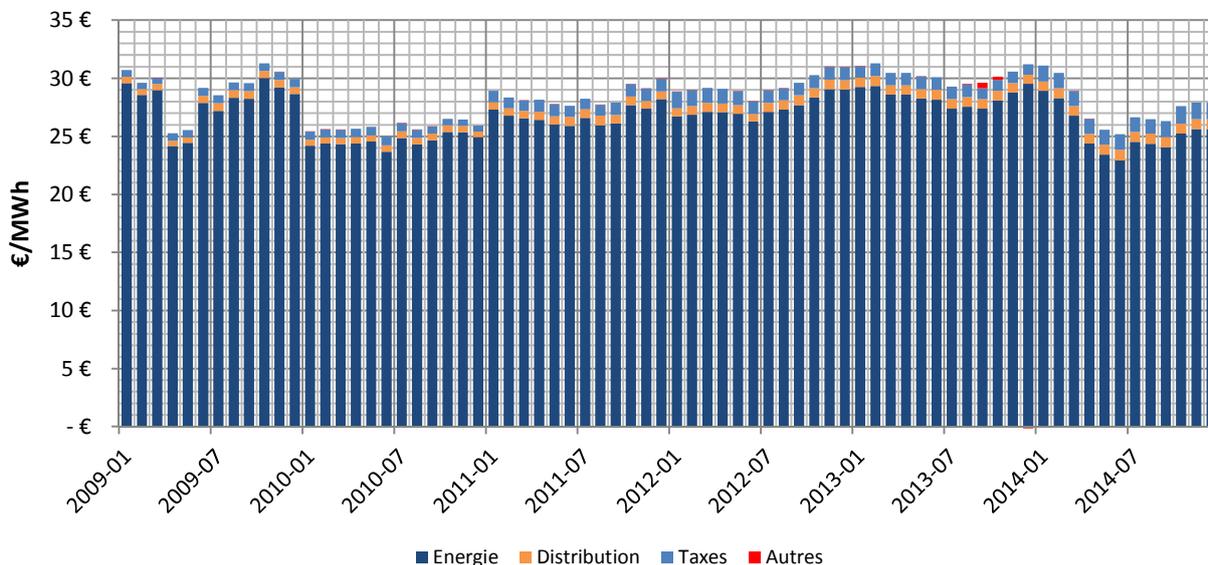


Figure 61 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix all-in HTVA)

Comme on peut l'observer à la figure ci-dessus et aux figures ci-dessous, le terme énergie est prépondérant dans la facture de gaz pour la classe de consommation G5. En décembre 2014, à lui seul ce terme énergie pesait pour 92% dans le prix all-in.

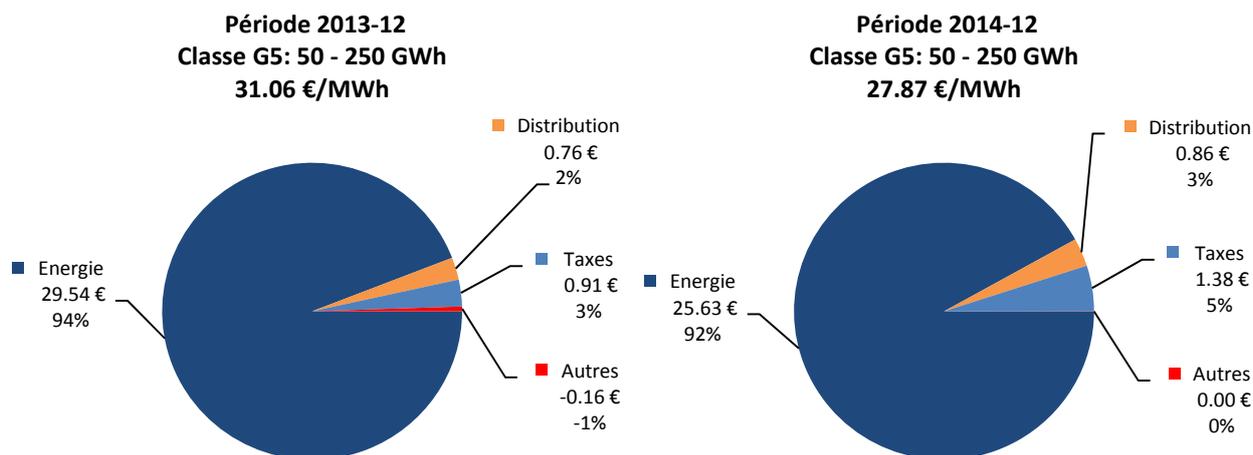


Figure 62 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix all-in HTVA)

Le prix moyen du MWh de gaz est de 27.87 €/MWh en décembre 2014 pour la classe de consommation G5 (50 à 250 GWh/an). Il est en diminution de 3.18 €/MWh par rapport au prix moyen observé en décembre 2013.

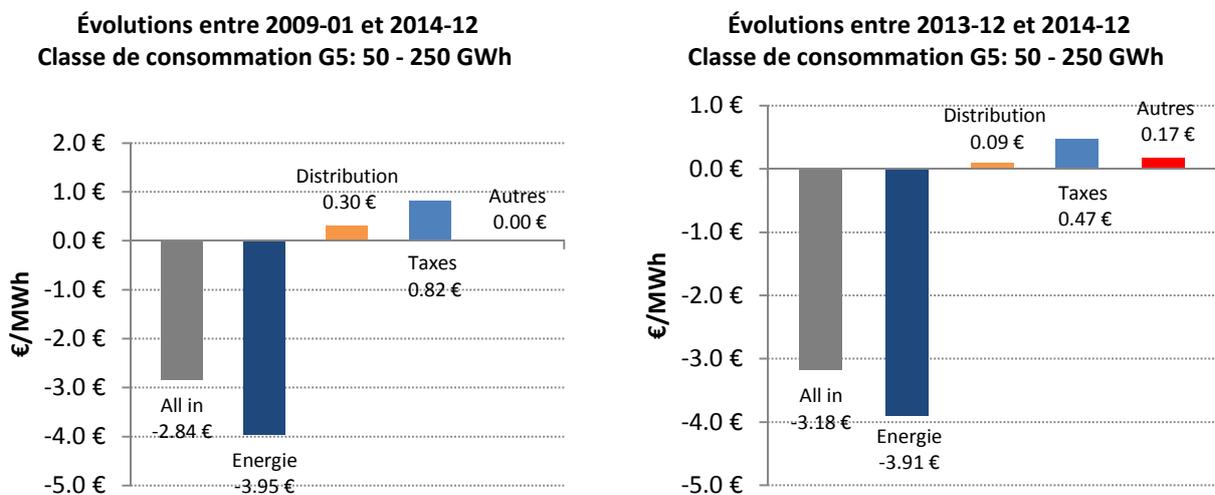


Figure 63 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche) | décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite)

Sur l'ensemble de la période étudiée (janvier 2009 à décembre 2014) comme au cours de la dernière année (décembre 2013 à décembre 2014), le prix all-in du MWh de gaz est en diminution. Ceci est la conséquence de la diminution de prix de la composante énergie et ce malgré la hausse des autres termes de la facture.

4 Comparaisons régionales et internationales

Les données présentées dans ce chapitre sont issues de cette étude pour la Wallonie, d'une étude similaire pour Bruxelles et des données Eurostat pour les différents pays. Nous n'avons pas trouvé d'informations comparables pour les prix pratiqués en Flandre.

Etant donné que les publications d'Eurostat sont établies sur base semestrielle, nous avons recalculé pour la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale des données semestrielles. Ces dernières ont été calculées sur base de moyennes pondérées à l'instar de ce qui a été réalisé aux paragraphes 2.1.2 et 3.1.2.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les classes de consommation utilisées par Eurostat ne sont pas identiques à celles utilisées dans cette étude. Dès lors on ne comparera pas tout à fait les mêmes choses.

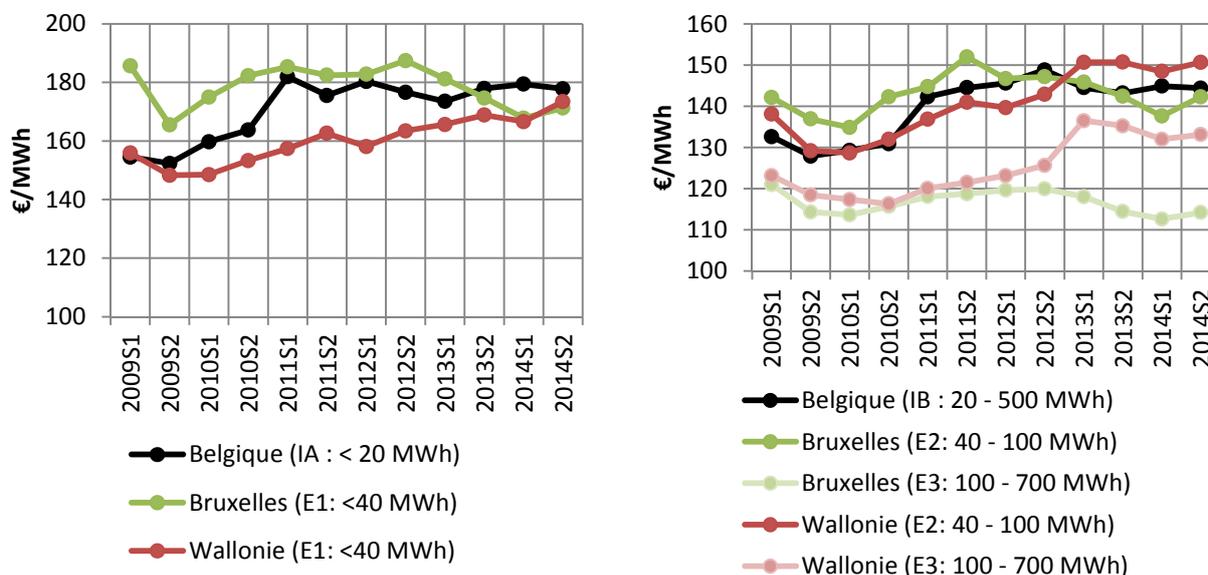
4.1 Electricité

4.1.1 Comparaisons régionales

Les figures ci-dessous montrent que, au second semestre 2014, les prix observés en Wallonie sont supérieurs à ceux pratiqués en Région de Bruxelles-Capitale pour l'ensemble des classes de consommation exception faite de E1 (< 40 MWh).

Par ailleurs, si on observe plutôt une tendance à la hausse pour les prix wallons au cours des derniers semestres, c'est à la tendance inverse que l'on assiste à Bruxelles. Pour les prix wallons l'augmentation est principalement due à la surcharge CV ELIA (introduite en 2012) dans la composante de transport et à l'augmentation des quotas de certificats verts.

Les prix renseignés par Eurostat pour la Belgique et pour des classes de consommation s'approchant de celles utilisées pour l'étude se situent généralement entre les prix observés dans les deux Régions.



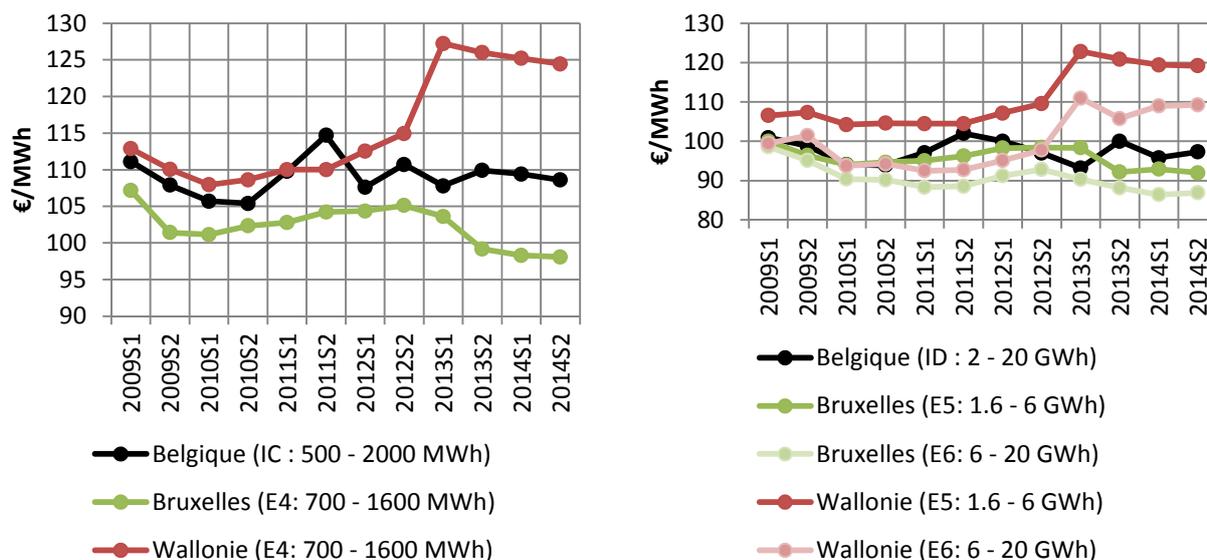


Figure 64 : Comparaisons régionales et nationale des prix de l'électricité (prix all-in htva)
Sources : Brugel (séries « Bruxelles »), Eurostat (séries « Belgique »)

4.1.1.1 Comparaison par composante pour l'année 2014

La Figure 65 ci-dessous met en évidence les différences de prix de l'électricité entre régions par composante et pour l'année 2014.

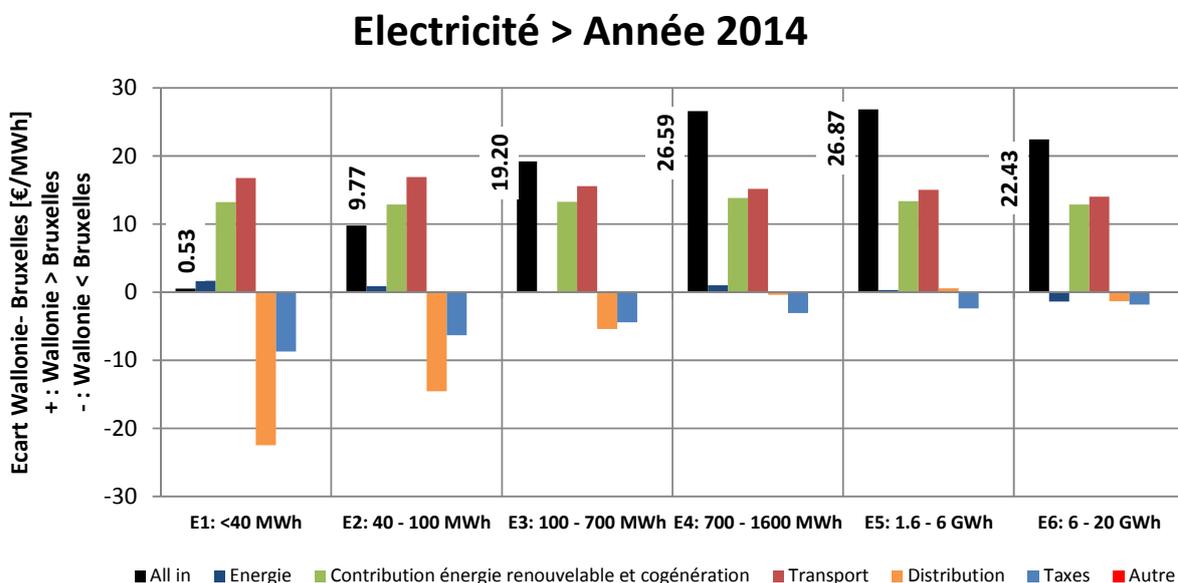


Figure 65 : Comparaison des prix de l'électricité par composante entre la Wallonie et Bruxelles en €/MWh pour l'année 2014

En règle générale, la composante énergie est comparable entre les deux régions. La distribution et les taxes sont plus élevées à Bruxelles mais, à l'inverse, la contribution énergie renouvelable et le transport sont plus élevés en Wallonie. Au final et pour l'année 2014, le prix all-in est plus élevé en Wallonie qu'à Bruxelles pour toutes les classes de consommation.

4.1.2 Comparaisons internationales

Alors qu'on assistait en 2009/2010 à une convergence des prix de l'électricité (prix all-in htva) avec nos voisins directs, la tendance semble s'inverser et les écarts se font grandissants.

C'est en Allemagne que les prix pratiqués pour les classes de consommation allant de IA (<20 MWh/an) à ID (de 2 à 20 GWh/an) sont les plus élevés. Les Allemands paient le prix de leur politique énergétique forte et de la transition énergétique avec entre autres, mais pas des moindres, l'abandon du nucléaire. A l'inverse, les Français bénéficient des tarifs les moins élevés. Quant aux prix pratiqués en Wallonie, ils se situent entre ces deux extrêmes (généralement plus proche des prix allemands que français) à savoir proches de ceux pratiqués au Royaume-Uni.

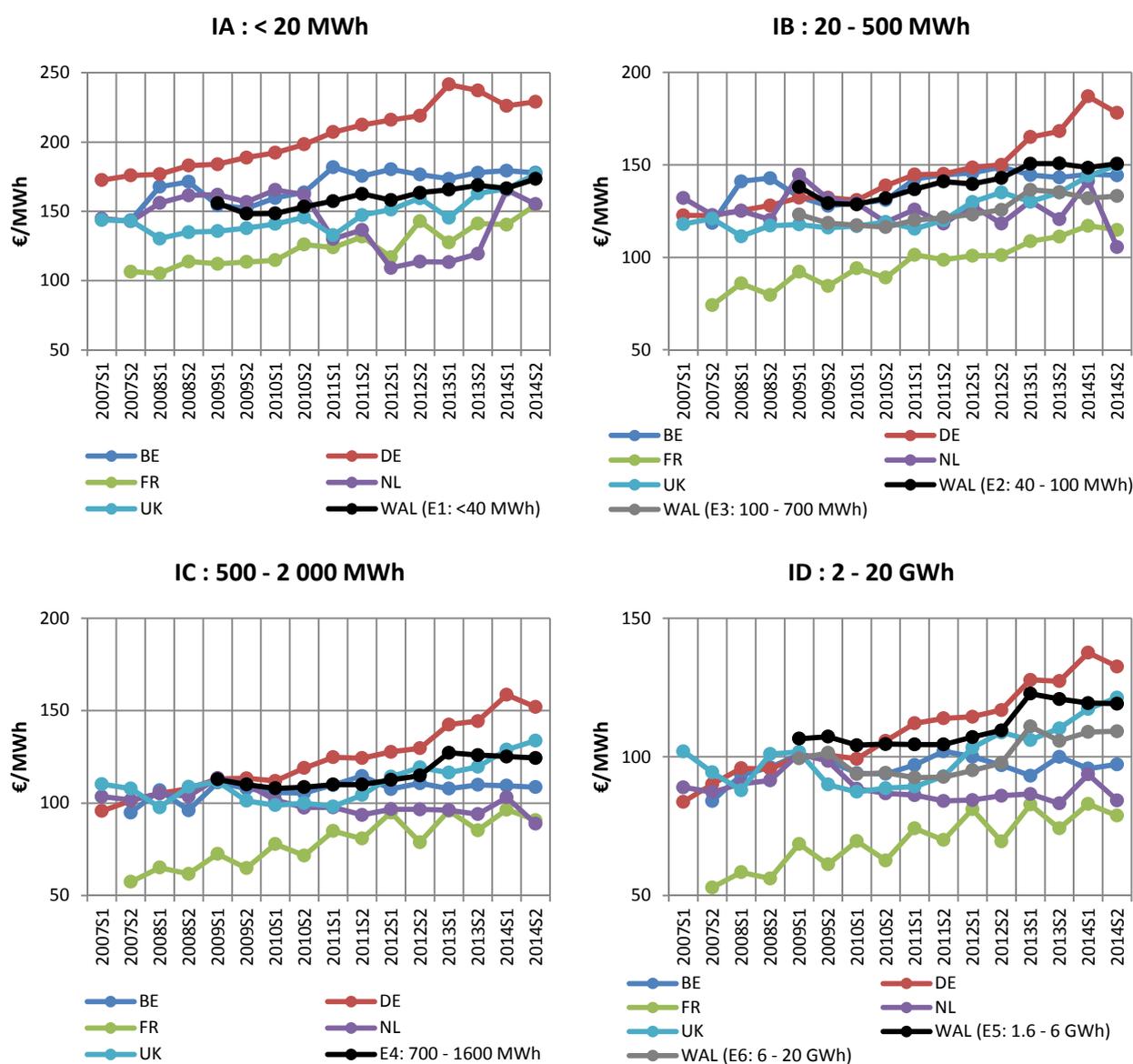


Figure 66 : Comparaisons internationales des prix de l'électricité (prix all-in htva)
Source : Eurostat

4.2 Gaz naturel

4.2.1 Comparaisons régionales

Pour les petits consommateurs, les prix observés en Wallonie sont généralement plus élevés que ceux observés en Région de Bruxelles-Capitale. Plus on grimpe en consommation, plus la tendance s'inverse. Ainsi pour les plus gros consommateurs comme ceux appartenant à la classe de consommation G4, les prix pratiqués en Wallonie pour le gaz sont plus intéressants que ceux pratiqués à Bruxelles.

Les prix renseignés par Eurostat pour la Belgique montrent parfois des évolutions surprenantes qui ne sont pas corroborées ni par cette étude ni par celle réalisée pour la Région de Bruxelles-Capitale. Citons par exemple la chute importante du prix du gaz « belge » pour la classe de consommation I2 au dernier semestre 2012, une augmentation marquée pour I2 et I3 au premier semestre 2013 et l'augmentation de I2 au dernier semestre 2014.

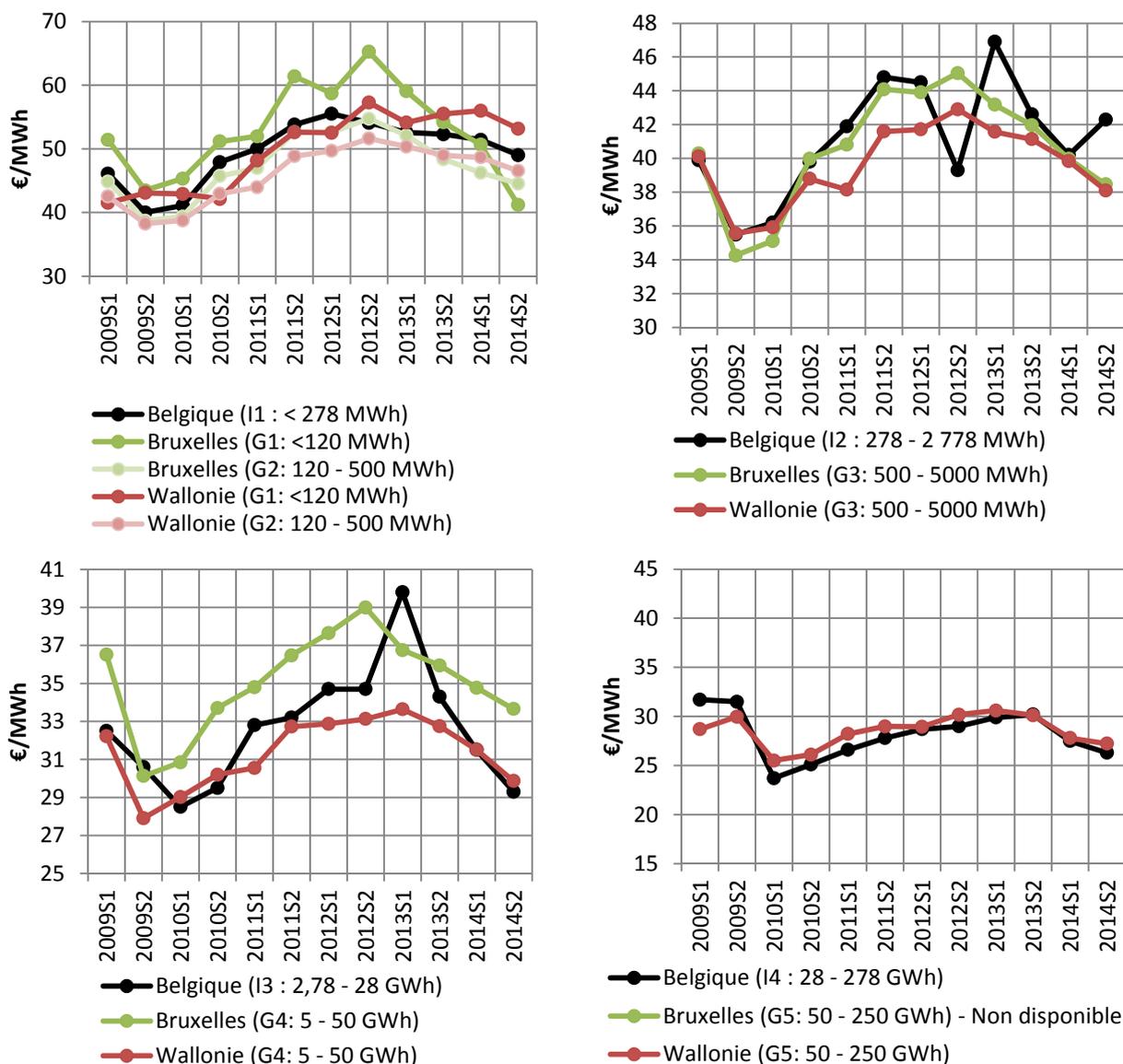


Figure 67 : Comparaisons régionales et nationale des prix du gaz naturel (prix all-in htva)
Sources : Brugel (séries « Bruxelles »), Eurostat (séries « Belgique »)

4.2.1.1 Comparaison par composante pour l'année 2014

La Figure 68 ci-dessous met en évidence les différences de prix du gaz naturel entre régions par composante et pour l'année 2014.

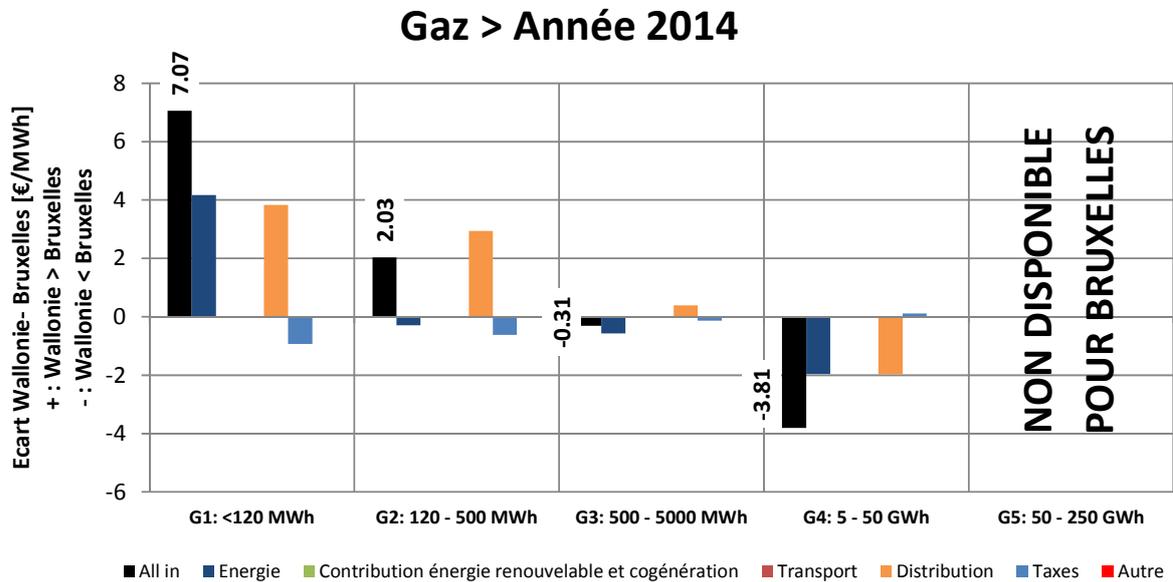


Figure 68 : Comparaison des prix du gaz par composante entre la Wallonie et Bruxelles en €/MWh pour le mois de décembre 2014

Chose surprenante d'un premier abord, la composante énergie est différente d'une Région à l'autre et présente un différentiel de prix allant dans des sens opposés selon que l'on passe d'une classe de consommation à une autre. Rappelons que la composante énergie inclut le transport dans le cas du gaz. Ce transport n'est vraisemblablement pas tout à fait comparable car les sources d'approvisionnement diffèrent. Ainsi, la Région de Bruxelles-Capitale est exclusivement alimentée à partir des champs néerlandais situés à proximité de Groningen alors que la Wallonie est en partie alimentée par ces champs mais aussi et majoritairement au départ de Zeebrugge et de l'Est de la Belgique (Fourons, Eynatten, Dilsen) comme le montre la figure ci-dessous. Ceci peut donc en partie expliquer un différentiel de prix entre les Régions.

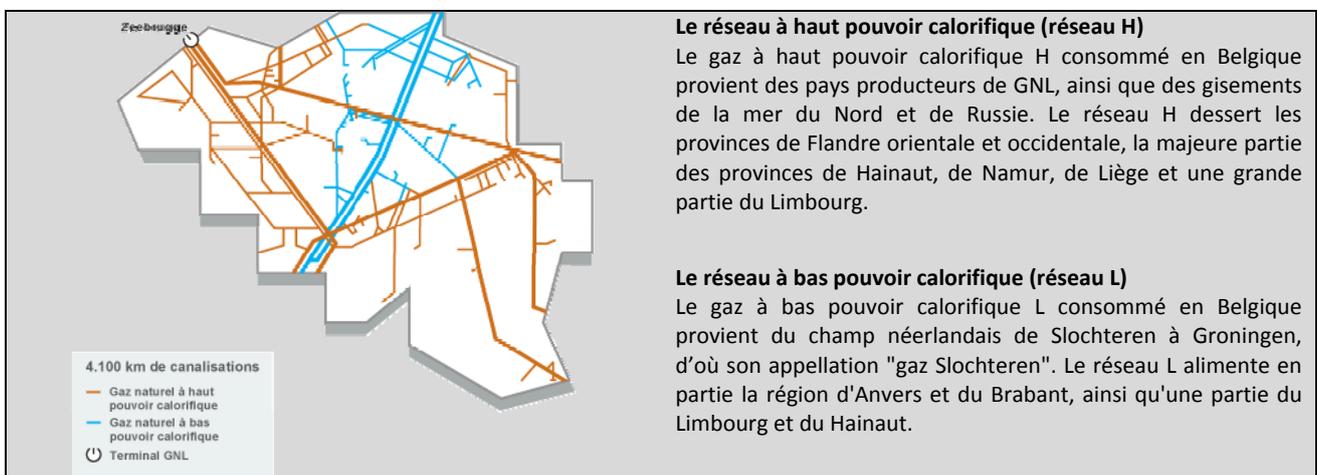


Figure 69: Conduites d'approvisionnement de gaz en Belgique (Figure et textes : Source Fluxys, site internet)

Une autre explication réside dans le fait que la moyenne des consommations annuelles par classe n'est pas identique entre les Régions. Ainsi et selon les informations dont nous disposons pour l'année 2013³⁴, la moyenne des consommations annuelles pour la classe de consommation G2 se situe autour de 266 MWh/an en Région de Bruxelles-Capitale alors qu'elle est proche des 231 MWh/an en Wallonie. A l'inverse, pour la classe de consommation G4, la moyenne se situe à 10.9 GWh/an à Bruxelles contre 13.86 GWh/an.

4.2.2 Comparaisons internationales

Les figures ci-dessous comparent les prix (all-in HTVA) pratiqués pour le gaz naturel en Wallonie à ceux pratiqués chez nos proches voisins. On y observe que les prix wallons sont compétitifs et souvent repris parmi les plus bas ; proche de ceux pratiqués au Royaume-Uni.

Comme l'a récemment confirmé une étude³⁵ réalisée par PWC et même si celle-ci elle s'intéresse à de plus gros consommateurs³⁶, les prix de la commodité en gaz sont proches d'un pays à l'autre. Même s'ils ne représentent qu'une petite partie de la facture finale, les coûts liés au transport, à la distribution et aux taxes sont déterminants pour les comparaisons internationales. Cette étude met également en avant le fait que les prix pratiqués en Wallonie sont inférieurs à ceux pratiqués chez nos proches voisins.

³⁴ Pas de chiffre disponible pour l'année 2014 au moment de la rédaction de ce rapport.

³⁵ « A European comparison of electricity and gas prices for the large industrial consumers », PWC, Avril 2015, <http://www.creg.info/pdf/Studies/F20150428EN.pdf>

³⁶ L'étude s'intéresse à un consommateur industriel ayant une consommation annuelle de 100 GWh avec un profil stable.

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Comparaisons régionales et internationales

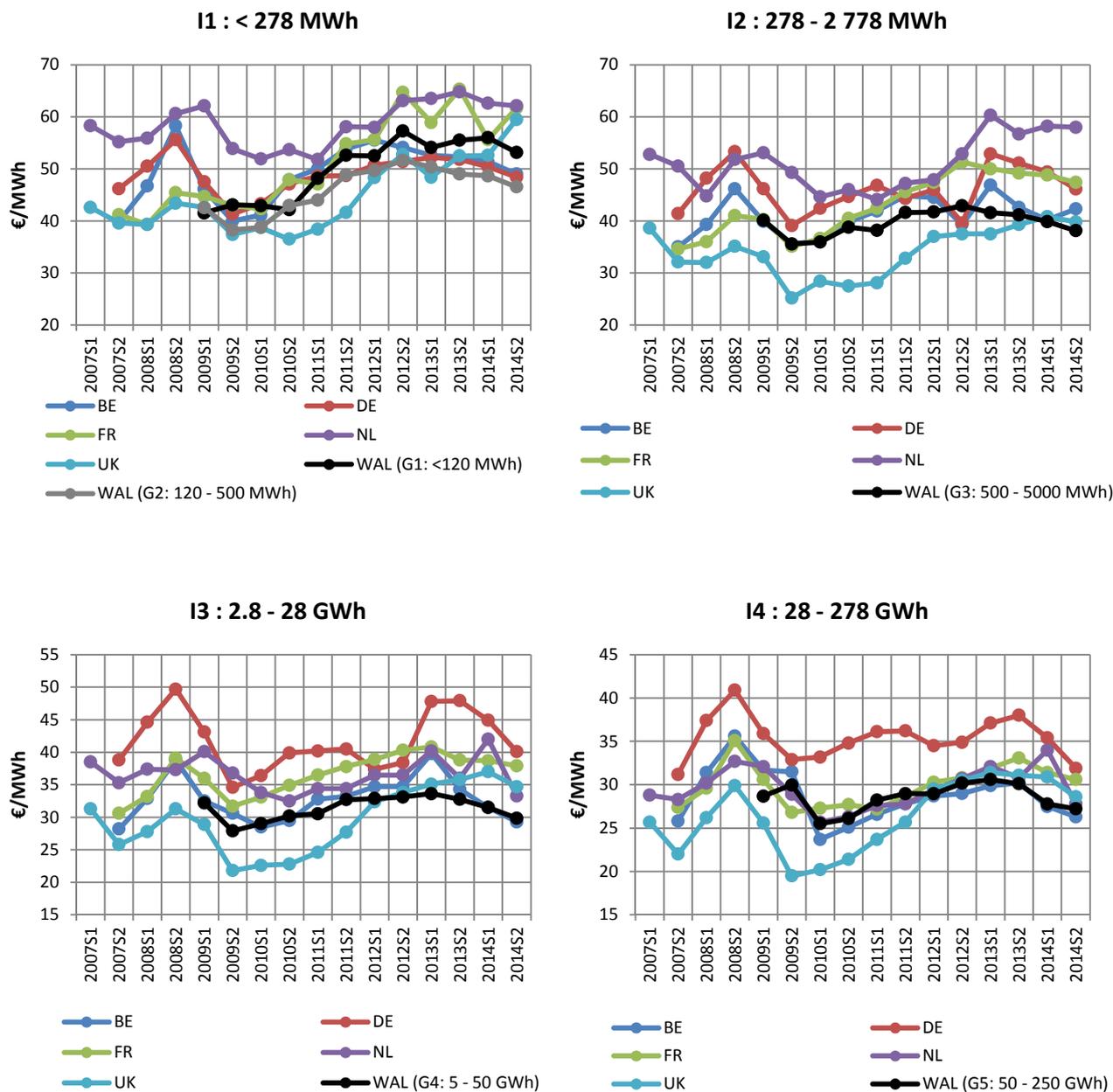


Figure 70 : Comparaisons internationales des prix du gaz naturel (prix all-in htva)

Source : Eurostat

5 Conclusions

Cette étude a pu être réalisée grâce aux données transmises par les fournisseurs d'énergie à la CWaPE. Ces collaborations fructueuses nous ont permis de travailler sur un large échantillon de factures de clients professionnels permettant d'arriver à une étude qui statistiquement est représentative. Toutefois, pour éviter tout problème de confidentialité de données, l'étude s'est délibérément limitée à des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

5.1 Electricité

Le **prix All-in** de l'électricité sur la période étudiée évoluant a augmenté de +2.9% à +11.9% en six ans selon la classe de consommation (soit un taux de croissance annuel moyen allant de 0.5% à 1.9%). Pour les classes de consommation inférieures (E1 à E4), il évolue moins vite que l'indice des prix à la consommation qui a pour sa part augmenté de 9.9% sur la même période. En cours des douze derniers mois (décembre 2013 à décembre 2014), le prix all-in est en baisse (sauf pour E1 +1%) affichant de -3.5% à -6.6%. En 2014, toutes classes de consommation confondues, le prix moyen all-in s'établit à 125.11 €/MWh pour l'électricité.

Si l'on s'intéresse aux principales composantes constituant ce prix, celles-ci sont généralement à la hausse exception faite de la **composante énergie** qui permet au final de limiter la hausse du prix all-in. Cette composante énergie a fortement chuté au premier trimestre 2009 et a continué sa baisse mais de manière moins marquée jusqu'à la fin du premier semestre 2010. Le prix de l'énergie repart alors à la hausse jusqu'en octobre 2011 ; il s'en suit alors une nouvelle baisse jusqu'au mois d'août 2012. Puis les prix chutent globalement jusqu'au dernier trimestre 2014 où on assiste à une reprise légère peut-être liée à une incertitude des disponibilités des réacteurs nucléaires belges. Au 1^{er} janvier 2013, le mécanisme du filet de sécurité entre pleinement en action et les indexations des produits à prix variables sont uniquement possibles quatre fois par an et ne peuvent plus évoluer que selon des cotations boursières pour les PME.

La composante **contribution énergie renouvelable** a continué d'augmenter au gré de l'évolution des quotas de certificats verts et des prix d'achat des certificats verts. Entre 2009 et 2014, cette contribution énergie renouvelable a plus que doublé (les quotas sont quant à eux passés de 9% à 23.1%). Fait remarquable, on n'observe pas d'évolution de la contribution à la hausse de 2013 à 2014 ; les quotas sont pourtant à la hausse mais le prix de revente des certificats verts est en baisse.

La somme des composante énergie et contribution énergie renouvelable est communément appelée **commodité** ; celle-ci est en baisse pour l'ensemble des classes de consommation que ce soit sur la période étudiée (2009 à 2014) ou sur la dernière année.

Les **tarifs de transport**, qui étaient restés stables de 2009 à 2011, ont plus que doublé suite à l'introduction de la « surcharge CV Elia » reprise dans les tarifs de transport ; celle-ci est liée à l'obligation de rachat par Elia des certificats verts wallons en abondance sur le marché. Notons que les décrets du 11 décembre 2013 et du 27 mars 2014 instaurent une exonération partielle pour 2013 et jusqu'en 2022 de cette surcharge (50% / 85%) pour certaines catégories de clients finals mais vu la date de promulgation, l'effet rétroactif et les délais de remboursement, son impact n'est pas encore visible ici.

5.2 Gaz naturel

Le prix all-in du gaz naturel a fortement augmenté sur la période étudiée (2009-2014) allant de +4.9% pour G2 à +17.1% pour G1 ! A l'inverse, pour les classes de consommation supérieures les prix sont à la baisse -7.2% pour G3, -9.2% pour G5 et -11.4% pour G4). L'explication de ces variations diamétralement opposées entre, d'une part G1/G2, et, d'autre part G3/G4/G5, réside dans le fait que, pour l'ensemble des classes de consommation : la composante énergie (y compris transport) est en baisse ; la distribution est en hausse ; la distribution est proportionnellement moins importante dans le prix all-in pour les classes de consommation supérieures.

Par contre si l'on s'intéresse aux évolutions plus récentes (12 derniers mois), les prix sont en baisse pour l'ensemble des classes de consommation ; allant de -4.3% pour G1 à -10.2% pour G2. Toutes classes de consommation confondues, le prix all-in HTVA est de 34.79 €/MWh en 2014 contre 38.28 €/MWh en 2013.

Les diminutions observées pour cette dernière année sont la conséquence de l'évolution à la baisse de la composante énergie (qui inclut le transport) ; baisse observée également sur le marché de gros. La distribution et les taxes régionales sont quant à elles inchangées. La cotisation fédérale en baisse pour les trois premiers trimestres de 2014 a été réajustée à la hausse au dernier trimestre 2014.

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe

Annexe 1. Détail du prix de l'électricité [€/MWh] - 5 dernières années

Wallonie - Electricité - Classe E1: <40 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	71.23 €	8.25 €	11.80 €	47.78 €	4.45 €	143.50 €	- 0.00 €
2010-02	71.64 €	8.25 €	12.17 €	50.67 €	4.55 €	147.28 €	- 0.00 €
2010-03	70.12 €	8.43 €	12.24 €	52.72 €	4.55 €	148.07 €	0.00 €
2010-04	66.96 €	9.67 €	12.21 €	55.74 €	4.47 €	149.05 €	0.00 €
2010-05	66.23 €	9.64 €	12.38 €	57.73 €	4.50 €	150.50 €	- 0.00 €
2010-06	70.39 €	9.68 €	12.34 €	58.59 €	4.47 €	155.47 €	0.00 €
2010-07	72.60 €	9.64 €	12.16 €	58.56 €	4.18 €	157.13 €	- 0.00 €
2010-08	72.97 €	9.63 €	12.21 €	59.08 €	4.14 €	158.03 €	0.00 €
2010-09	74.17 €	9.58 €	12.41 €	58.00 €	4.24 €	158.41 €	0.00 €
2010-10	75.30 €	9.55 €	12.38 €	54.14 €	4.12 €	155.49 €	0.00 €
2010-11	73.86 €	9.59 €	12.18 €	50.83 €	4.09 €	150.54 €	0.00 €
2010-12	73.60 €	9.70 €	12.20 €	47.04 €	4.17 €	146.70 €	0.00 €
2011-01	73.35 €	9.64 €	12.42 €	49.22 €	4.64 €	149.25 €	- 0.00 €
2011-02	75.23 €	10.47 €	12.28 €	53.54 €	4.54 €	156.05 €	- 0.00 €
2011-03	73.91 €	10.51 €	12.33 €	55.02 €	4.53 €	156.30 €	0.00 €
2011-04	73.62 €	10.07 €	12.36 €	60.84 €	4.53 €	161.43 €	- 0.00 €
2011-05	74.24 €	9.70 €	12.30 €	61.92 €	4.36 €	162.53 €	- 0.00 €
2011-06	73.26 €	9.08 €	12.90 €	61.36 €	4.51 €	161.12 €	0.00 €
2011-07	77.07 €	10.07 €	12.40 €	63.31 €	4.51 €	167.35 €	0.00 €
2011-08	75.68 €	10.22 €	12.26 €	62.92 €	4.52 €	165.59 €	- 0.00 €
2011-09	77.84 €	10.13 €	12.36 €	61.48 €	4.50 €	166.31 €	- 0.00 €
2011-10	79.70 €	9.48 €	12.27 €	56.09 €	4.15 €	161.70 €	- 0.00 €
2011-11	78.52 €	9.58 €	12.17 €	53.90 €	4.16 €	158.33 €	- 0.00 €
2011-12	78.42 €	10.35 €	12.36 €	54.56 €	4.26 €	159.94 €	0.00 €
2012-01	73.67 €	11.72 €	13.23 €	49.60 €	3.85 €	152.07 €	0.00 €
2012-02	73.57 €	12.30 €	13.63 €	51.08 €	3.97 €	154.55 €	- 0.00 €
2012-03	73.48 €	12.26 €	13.64 €	56.22 €	3.94 €	159.55 €	0.00 €
2012-04	71.61 €	12.34 €	14.03 €	59.25 €	3.93 €	161.17 €	- 0.00 €
2012-05	71.23 €	12.49 €	14.32 €	60.44 €	3.75 €	162.23 €	0.00 €
2012-06	71.66 €	12.25 €	13.76 €	62.19 €	3.43 €	163.27 €	0.00 €
2012-07	68.99 €	12.32 €	14.33 €	63.69 €	3.67 €	163.00 €	- 0.00 €
2012-08	68.39 €	12.96 €	14.46 €	62.75 €	3.72 €	162.29 €	0.00 €
2012-09	70.26 €	12.99 €	14.37 €	59.69 €	3.63 €	160.94 €	0.00 €
2012-10	74.02 €	12.99 €	19.54 €	57.24 €	3.74 €	167.53 €	0.00 €
2012-11	73.67 €	12.84 €	18.03 €	56.08 €	3.54 €	164.16 €	0.00 €
2012-12	71.97 €	12.40 €	19.97 €	54.32 €	3.47 €	162.13 €	- 0.00 €
2013-01	68.02 €	16.56 €	27.32 €	48.56 €	3.62 €	164.07 €	0.00 €
2013-02	67.16 €	16.76 €	28.66 €	48.72 €	3.92 €	165.21 €	0.00 €
2013-03	65.73 €	16.84 €	29.12 €	49.97 €	3.87 €	165.52 €	- 0.00 €
2013-04	63.64 €	16.35 €	29.46 €	53.65 €	3.96 €	167.06 €	0.00 €
2013-05	63.77 €	16.44 €	28.40 €	55.25 €	3.90 €	167.77 €	0.00 €
2013-06	62.10 €	16.54 €	27.47 €	54.47 €	3.77 €	164.35 €	0.00 €
2013-07	60.35 €	16.99 €	28.61 €	62.46 €	3.99 €	172.40 €	0.00 €
2013-08	60.02 €	17.02 €	28.02 €	60.91 €	4.00 €	169.96 €	0.00 €
2013-09	61.36 €	16.98 €	28.43 €	60.53 €	3.99 €	171.29 €	- 0.00 €
2013-10	63.19 €	16.98 €	28.50 €	59.79 €	3.96 €	172.41 €	- 0.00 €
2013-11	61.70 €	16.73 €	28.87 €	55.20 €	3.82 €	166.32 €	- 0.00 €
2013-12	61.98 €	17.10 €	28.49 €	52.31 €	3.78 €	163.66 €	- 0.00 €
2014-01	61.90 €	16.16 €	29.07 €	52.27 €	3.26 €	162.66 €	0.00 €
2014-02	61.28 €	16.45 €	30.91 €	55.54 €	3.29 €	167.47 €	- 0.00 €
2014-03	59.83 €	16.29 €	30.54 €	56.97 €	3.26 €	166.89 €	0.00 €
2014-04	59.11 €	16.28 €	31.00 €	62.71 €	3.39 €	172.49 €	- 0.00 €
2014-05	58.52 €	16.24 €	29.17 €	58.82 €	3.38 €	166.13 €	- 0.00 €
2014-06	58.18 €	16.27 €	28.44 €	59.23 €	3.42 €	165.53 €	- 0.00 €
2014-07	57.61 €	16.35 €	31.14 €	67.47 €	3.54 €	176.10 €	- 0.00 €
2014-08	57.94 €	16.32 €	31.37 €	67.04 €	3.52 €	176.19 €	0.00 €
2014-09	59.59 €	16.40 €	31.38 €	65.01 €	3.49 €	175.86 €	0.00 €
2014-10	63.24 €	16.35 €	30.98 €	61.80 €	3.41 €	175.78 €	- 0.00 €
2014-11	62.64 €	16.25 €	30.96 €	59.67 €	3.36 €	172.90 €	0.00 €
2014-12	62.59 €	16.40 €	30.40 €	54.36 €	3.28 €	167.02 €	- 0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe

Wallonie - Electricité - Classe E2: 40 - 100 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres	
2010-01	68.97 €	8.29 €	11.46 €	32.58 €	4.07 €	125.36 €	-	0.00 €
2010-02	70.63 €	8.16 €	11.58 €	32.93 €	4.07 €	127.36 €	-	0.00 €
2010-03	69.29 €	8.28 €	11.75 €	34.89 €	4.08 €	128.29 €	-	0.00 €
2010-04	66.28 €	9.54 €	11.81 €	36.87 €	4.07 €	128.57 €	-	0.00 €
2010-05	65.41 €	9.51 €	11.90 €	38.31 €	4.06 €	129.19 €	-	0.00 €
2010-06	68.84 €	9.54 €	11.74 €	39.22 €	3.97 €	133.31 €	-	0.00 €
2010-07	69.64 €	9.51 €	11.66 €	39.59 €	3.62 €	134.02 €	-	0.00 €
2010-08	69.79 €	9.50 €	11.67 €	39.85 €	3.60 €	134.41 €	-	0.00 €
2010-09	71.64 €	9.56 €	11.79 €	38.79 €	3.62 €	135.41 €	-	0.00 €
2010-10	70.78 €	9.23 €	12.16 €	37.13 €	3.58 €	132.87 €	-	0.00 €
2010-11	70.04 €	9.20 €	11.87 €	34.97 €	3.53 €	129.61 €	-	0.00 €
2010-12	69.90 €	9.22 €	11.76 €	33.30 €	3.57 €	127.75 €	-	0.00 €
2011-01	71.08 €	10.33 €	12.11 €	34.39 €	4.29 €	132.19 €	-	0.00 €
2011-02	71.94 €	10.40 €	12.71 €	37.14 €	4.34 €	136.53 €	-	0.00 €
2011-03	70.54 €	10.26 €	12.82 €	37.61 €	4.20 €	135.42 €	-	0.00 €
2011-04	69.69 €	10.37 €	13.04 €	41.02 €	4.24 €	138.35 €	-	0.00 €
2011-05	70.89 €	10.29 €	12.92 €	41.25 €	4.23 €	139.59 €	-	0.00 €
2011-06	70.58 €	10.43 €	13.01 €	42.27 €	4.27 €	140.57 €	-	0.00 €
2011-07	72.35 €	10.44 €	12.76 €	43.03 €	4.18 €	142.75 €	-	0.00 €
2011-08	71.19 €	10.44 €	12.53 €	41.65 €	4.12 €	139.92 €	-	0.00 €
2011-09	73.22 €	10.30 €	12.74 €	41.45 €	4.10 €	141.80 €	-	0.00 €
2011-10	76.02 €	10.34 €	12.82 €	39.80 €	4.02 €	143.00 €	-	0.00 €
2011-11	75.25 €	10.37 €	12.69 €	38.30 €	4.01 €	140.62 €	-	0.00 €
2011-12	74.62 €	10.32 €	12.03 €	38.10 €	3.68 €	138.76 €	-	0.00 €
2012-01	72.19 €	12.51 €	12.80 €	35.76 €	3.63 €	136.88 €	-	0.00 €
2012-02	71.67 €	12.57 €	13.25 €	36.93 €	3.59 €	138.01 €	-	0.00 €
2012-03	71.23 €	12.69 €	13.50 €	39.68 €	3.60 €	140.71 €	-	0.00 €
2012-04	68.60 €	12.71 €	13.91 €	41.64 €	3.55 €	140.40 €	-	0.00 €
2012-05	68.01 €	12.89 €	14.13 €	42.32 €	3.32 €	140.66 €	-	0.00 €
2012-06	68.50 €	12.90 €	13.97 €	43.91 €	3.07 €	142.36 €	-	0.00 €
2012-07	66.86 €	12.38 €	13.57 €	45.17 €	3.04 €	141.02 €	-	0.00 €
2012-08	66.45 €	12.41 €	13.62 €	44.40 €	3.01 €	139.89 €	-	0.00 €
2012-09	68.14 €	12.43 €	13.98 €	43.84 €	3.02 €	141.41 €	-	0.00 €
2012-10	71.24 €	12.54 €	19.52 €	42.04 €	3.04 €	148.38 €	-	0.00 €
2012-11	70.76 €	12.39 €	16.99 €	38.75 €	3.00 €	141.90 €	-	0.00 €
2012-12	70.50 €	13.08 €	19.30 €	37.97 €	3.16 €	144.01 €	-	0.00 €
2013-01	67.94 €	16.31 €	25.71 €	35.11 €	3.12 €	148.15 €	-	0.04 €
2013-02	66.69 €	16.50 €	27.84 €	35.84 €	3.56 €	150.42 €	-	0.01 €
2013-03	65.31 €	16.39 €	28.08 €	36.38 €	3.56 €	149.73 €	-	0.01 €
2013-04	64.25 €	17.10 €	28.86 €	40.62 €	3.50 €	154.34 €	-	0.01 €
2013-05	63.61 €	16.63 €	28.01 €	39.91 €	3.55 €	151.70 €	-	0.02 €
2013-06	63.11 €	16.55 €	27.33 €	40.62 €	3.51 €	151.11 €	-	0.01 €
2013-07	60.06 €	16.58 €	27.95 €	43.90 €	3.51 €	151.98 €	-	0.02 €
2013-08	59.22 €	16.44 €	27.46 €	42.73 €	3.48 €	149.29 €	-	0.03 €
2013-09	60.93 €	16.55 €	28.00 €	42.50 €	3.50 €	151.47 €	-	0.01 €
2013-10	63.06 €	16.50 €	27.86 €	40.84 €	3.50 €	151.76 €	-	0.00 €
2013-11	62.62 €	16.61 €	28.02 €	39.48 €	3.52 €	150.24 €	-	0.01 €
2013-12	62.51 €	16.50 €	28.14 €	39.09 €	3.44 €	149.65 €	-	0.03 €
2014-01	60.75 €	15.79 €	28.43 €	37.41 €	2.95 €	145.33 €	-	0.00 €
2014-02	60.63 €	16.00 €	30.53 €	40.24 €	2.98 €	150.38 €	-	0.00 €
2014-03	59.58 €	15.99 €	30.49 €	41.67 €	3.00 €	150.73 €	-	0.00 €
2014-04	57.78 €	16.05 €	30.70 €	43.96 €	3.02 €	151.51 €	-	0.00 €
2014-05	57.33 €	15.98 €	29.25 €	41.17 €	3.02 €	146.75 €	-	0.00 €
2014-06	57.13 €	16.02 €	28.77 €	41.57 €	3.03 €	146.53 €	-	0.00 €
2014-07	56.75 €	16.22 €	30.58 €	44.97 €	3.11 €	151.64 €	-	0.00 €
2014-08	56.85 €	16.14 €	30.71 €	45.21 €	3.11 €	152.03 €	-	0.00 €
2014-09	58.62 €	16.17 €	30.84 €	44.23 €	3.10 €	152.97 €	-	0.00 €
2014-10	60.77 €	16.11 €	30.22 €	41.52 €	3.08 €	151.69 €	-	0.00 €
2014-11	59.89 €	15.94 €	30.35 €	41.12 €	3.04 €	150.34 €	-	0.00 €
2014-12	60.04 €	15.95 €	29.75 €	37.92 €	2.98 €	146.64 €	-	0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe

Wallonie - Electricité - Classe E3: 100 - 700 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	69.76 €	7.79 €	10.56 €	23.11 €	3.60 €	114.82 €	0.00 €
2010-02	70.60 €	7.74 €	11.10 €	24.49 €	3.59 €	117.53 €	0.00 €
2010-03	70.12 €	7.88 €	10.97 €	24.67 €	3.61 €	117.26 €	0.00 €
2010-04	68.14 €	9.23 €	11.32 €	25.77 €	3.58 €	118.04 €	- 0.00 €
2010-05	66.64 €	9.22 €	11.42 €	26.27 €	3.57 €	117.12 €	0.00 €
2010-06	69.51 €	9.16 €	11.16 €	26.28 €	3.48 €	119.59 €	- 0.00 €
2010-07	67.85 €	9.08 €	10.78 €	26.75 €	3.13 €	117.58 €	0.00 €
2010-08	68.66 €	9.22 €	11.07 €	27.04 €	3.20 €	119.18 €	- 0.00 €
2010-09	69.92 €	9.23 €	11.22 €	26.24 €	3.21 €	119.81 €	0.00 €
2010-10	68.12 €	8.63 €	10.71 €	25.59 €	2.88 €	115.93 €	0.00 €
2010-11	67.64 €	8.54 €	10.54 €	25.30 €	2.86 €	114.87 €	0.00 €
2010-12	68.06 €	8.30 €	10.29 €	24.24 €	2.70 €	113.58 €	- 0.00 €
2011-01	68.05 €	10.07 €	11.05 €	25.03 €	3.38 €	117.58 €	0.00 €
2011-02	68.95 €	10.13 €	11.65 €	26.54 €	3.40 €	120.67 €	- 0.00 €
2011-03	68.19 €	10.24 €	11.51 €	26.60 €	3.35 €	119.90 €	0.00 €
2011-04	66.95 €	10.24 €	11.83 €	28.00 €	3.32 €	120.34 €	- 0.00 €
2011-05	68.25 €	10.29 €	11.76 €	27.46 €	3.33 €	121.09 €	- 0.00 €
2011-06	67.57 €	10.31 €	11.87 €	28.24 €	3.33 €	121.32 €	- 0.00 €
2011-07	67.77 €	10.24 €	11.67 €	28.98 €	3.28 €	121.93 €	0.00 €
2011-08	68.06 €	10.32 €	11.53 €	28.01 €	3.27 €	121.19 €	- 0.00 €
2011-09	69.52 €	10.17 €	11.64 €	27.42 €	3.25 €	122.00 €	0.00 €
2011-10	70.26 €	10.11 €	11.57 €	26.91 €	3.22 €	122.06 €	- 0.00 €
2011-11	69.83 €	10.14 €	11.50 €	26.49 €	3.20 €	121.16 €	- 0.00 €
2011-12	69.91 €	10.26 €	11.30 €	26.09 €	3.22 €	120.78 €	0.00 €
2012-01	68.62 €	12.26 €	12.56 €	25.85 €	3.16 €	122.44 €	- 0.00 €
2012-02	68.50 €	12.19 €	12.78 €	26.24 €	3.11 €	122.82 €	- 0.00 €
2012-03	67.99 €	12.42 €	13.07 €	27.15 €	3.14 €	123.78 €	0.00 €
2012-04	66.09 €	12.33 €	13.57 €	28.76 €	3.06 €	123.82 €	- 0.00 €
2012-05	65.24 €	12.39 €	13.58 €	28.37 €	2.80 €	122.38 €	0.00 €
2012-06	65.99 €	12.53 €	13.75 €	28.93 €	2.73 €	123.93 €	- 0.00 €
2012-07	64.85 €	12.42 €	13.20 €	29.30 €	2.70 €	122.47 €	0.00 €
2012-08	64.70 €	12.49 €	13.21 €	29.43 €	2.70 €	122.53 €	0.00 €
2012-09	65.55 €	12.48 €	13.67 €	29.36 €	2.73 €	123.79 €	0.00 €
2012-10	67.79 €	12.42 €	18.08 €	28.40 €	2.75 €	129.45 €	0.00 €
2012-11	67.53 €	12.51 €	17.45 €	27.07 €	2.74 €	127.30 €	0.00 €
2012-12	66.50 €	12.43 €	18.58 €	27.49 €	2.72 €	127.71 €	0.00 €
2013-01	65.95 €	15.28 €	25.85 €	24.87 €	2.61 €	134.55 €	- 0.01 €
2013-02	65.18 €	16.16 €	27.35 €	25.46 €	3.15 €	137.31 €	- 0.00 €
2013-03	63.86 €	16.01 €	27.47 €	25.49 €	3.18 €	136.00 €	- 0.01 €
2013-04	63.66 €	16.67 €	28.13 €	27.76 €	3.17 €	139.39 €	- 0.01 €
2013-05	61.80 €	16.30 €	27.91 €	27.23 €	3.29 €	136.52 €	- 0.00 €
2013-06	61.01 €	16.50 €	28.44 €	26.36 €	3.22 €	135.52 €	- 0.00 €
2013-07	60.83 €	17.04 €	27.48 €	25.78 €	3.33 €	134.45 €	- 0.02 €
2013-08	60.48 €	17.05 €	27.33 €	28.58 €	3.39 €	136.82 €	- 0.01 €
2013-09	61.20 €	16.76 €	27.75 €	26.64 €	3.32 €	135.67 €	- 0.00 €
2013-10	61.94 €	15.85 €	27.65 €	27.01 €	3.28 €	135.73 €	- 0.01 €
2013-11	60.45 €	16.56 €	27.63 €	26.49 €	3.25 €	134.36 €	- 0.02 €
2013-12	60.59 €	16.52 €	27.68 €	26.19 €	3.16 €	134.15 €	- 0.01 €
2014-01	58.06 €	16.10 €	27.49 €	25.29 €	2.70 €	129.64 €	0.00 €
2014-02	58.25 €	16.44 €	29.70 €	26.60 €	2.69 €	133.68 €	- 0.00 €
2014-03	57.40 €	16.42 €	29.67 €	26.93 €	2.69 €	133.12 €	0.00 €
2014-04	55.86 €	16.56 €	29.74 €	27.72 €	2.70 €	132.58 €	- 0.00 €
2014-05	55.39 €	16.63 €	29.40 €	27.49 €	2.70 €	131.60 €	- 0.00 €
2014-06	55.56 €	16.18 €	29.09 €	28.36 €	2.72 €	131.91 €	0.00 €
2014-07	55.96 €	16.45 €	29.21 €	29.18 €	2.94 €	133.73 €	- 0.00 €
2014-08	55.53 €	16.34 €	29.36 €	29.57 €	2.93 €	133.73 €	0.00 €
2014-09	57.04 €	16.26 €	29.49 €	28.73 €	2.93 €	134.45 €	- 0.00 €
2014-10	58.05 €	16.20 €	29.20 €	27.43 €	2.92 €	133.80 €	0.00 €
2014-11	56.68 €	16.47 €	29.23 €	27.18 €	2.89 €	132.45 €	0.00 €
2014-12	57.16 €	16.22 €	28.70 €	25.91 €	2.82 €	130.83 €	- 0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe

Wallonie - Electricité - Classe E4: 700 - 1600 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	67.41 €	8.36 €	9.84 €	17.05 €	3.08 €	105.74 €	0.00 €
2010-02	68.94 €	8.38 €	10.25 €	17.69 €	3.10 €	108.36 €	0.00 €
2010-03	68.68 €	8.13 €	9.90 €	17.83 €	3.14 €	107.67 €	- 0.00 €
2010-04	67.70 €	9.44 €	10.38 €	18.41 €	3.07 €	108.99 €	- 0.00 €
2010-05	66.17 €	9.38 €	10.39 €	18.37 €	3.06 €	107.38 €	- 0.00 €
2010-06	68.74 €	9.47 €	10.15 €	18.09 €	3.03 €	109.49 €	0.00 €
2010-07	67.23 €	9.48 €	9.95 €	18.34 €	2.69 €	107.69 €	- 0.00 €
2010-08	68.13 €	9.37 €	10.17 €	18.47 €	2.71 €	108.85 €	- 0.00 €
2010-09	68.25 €	9.46 €	10.14 €	18.33 €	2.76 €	108.93 €	- 0.00 €
2010-10	67.67 €	9.49 €	9.93 €	18.67 €	2.72 €	108.47 €	- 0.00 €
2010-11	67.58 €	9.44 €	10.00 €	19.29 €	2.73 €	109.05 €	0.00 €
2010-12	68.43 €	9.20 €	9.51 €	18.81 €	2.69 €	108.63 €	- 0.00 €
2011-01	66.09 €	10.38 €	10.63 €	19.46 €	3.02 €	109.58 €	- 0.00 €
2011-02	66.87 €	10.50 €	11.07 €	19.90 €	3.00 €	111.33 €	- 0.00 €
2011-03	66.70 €	10.48 €	10.77 €	19.67 €	2.91 €	110.54 €	- 0.00 €
2011-04	65.13 €	10.52 €	11.21 €	19.64 €	2.84 €	109.34 €	- 0.00 €
2011-05	66.05 €	10.61 €	10.97 €	19.17 €	2.81 €	109.61 €	0.00 €
2011-06	65.58 €	10.62 €	11.15 €	19.48 €	2.78 €	109.62 €	- 0.00 €
2011-07	64.92 €	10.49 €	10.96 €	19.90 €	2.81 €	109.08 €	0.00 €
2011-08	65.82 €	10.60 €	10.91 €	19.58 €	2.82 €	109.74 €	- 0.00 €
2011-09	66.46 €	10.63 €	10.92 €	19.60 €	2.81 €	110.43 €	- 0.00 €
2011-10	66.20 €	10.55 €	10.82 €	19.51 €	2.84 €	109.92 €	- 0.00 €
2011-11	66.51 €	10.47 €	10.86 €	19.78 €	2.86 €	110.49 €	0.00 €
2011-12	66.98 €	10.33 €	10.57 €	19.58 €	2.84 €	110.30 €	0.00 €
2012-01	65.45 €	12.70 €	12.36 €	19.40 €	2.81 €	112.72 €	- 0.00 €
2012-02	65.79 €	12.53 €	12.44 €	19.42 €	2.74 €	112.92 €	0.00 €
2012-03	65.31 €	12.53 €	12.64 €	19.60 €	2.75 €	112.82 €	0.00 €
2012-04	63.85 €	12.61 €	13.22 €	20.41 €	2.68 €	112.76 €	- 0.00 €
2012-05	63.45 €	12.61 €	13.21 €	20.22 €	2.44 €	111.94 €	0.00 €
2012-06	64.09 €	12.31 €	13.25 €	20.00 €	2.39 €	112.04 €	- 0.00 €
2012-07	64.29 €	12.46 €	13.01 €	20.57 €	2.46 €	112.78 €	- 0.00 €
2012-08	64.22 €	12.45 €	12.89 €	20.73 €	2.44 €	112.73 €	0.00 €
2012-09	63.73 €	12.44 €	13.29 €	21.44 €	2.45 €	113.33 €	0.00 €
2012-10	65.69 €	12.33 €	16.96 €	19.74 €	2.47 €	117.18 €	- 0.00 €
2012-11	65.42 €	12.41 €	17.29 €	19.79 €	2.50 €	117.40 €	- 0.00 €
2012-12	64.48 €	12.26 €	17.19 €	19.91 €	2.47 €	116.30 €	0.00 €
2013-01	62.08 €	16.45 €	26.49 €	18.52 €	2.55 €	126.08 €	- 0.00 €
2013-02	62.01 €	16.45 €	27.01 €	19.99 €	3.06 €	128.52 €	- 0.00 €
2013-03	61.53 €	16.51 €	26.99 €	19.60 €	3.09 €	127.71 €	- 0.02 €
2013-04	60.83 €	16.72 €	27.41 €	20.12 €	3.19 €	128.26 €	- 0.01 €
2013-05	59.65 €	16.07 €	26.51 €	20.06 €	3.16 €	125.43 €	- 0.02 €
2013-06	59.76 €	16.75 €	27.77 €	19.57 €	3.15 €	126.98 €	- 0.02 €
2013-07	58.75 €	16.62 €	27.37 €	20.35 €	3.21 €	126.27 €	- 0.04 €
2013-08	58.49 €	16.38 €	26.80 €	20.29 €	3.23 €	125.11 €	- 0.09 €
2013-09	59.39 €	15.88 €	26.48 €	20.45 €	3.23 €	125.41 €	- 0.03 €
2013-10	60.30 €	16.37 €	26.82 €	19.93 €	3.23 €	126.61 €	- 0.05 €
2013-11	59.33 €	16.42 €	27.08 €	20.48 €	3.23 €	126.46 €	- 0.07 €
2013-12	59.56 €	16.38 €	26.69 €	20.40 €	3.16 €	126.14 €	- 0.06 €
2014-01	56.21 €	16.76 €	27.21 €	20.25 €	3.00 €	123.43 €	0.00 €
2014-02	57.29 €	17.06 €	29.53 €	19.95 €	2.74 €	126.58 €	0.00 €
2014-03	56.50 €	17.09 €	29.37 €	19.60 €	2.74 €	125.30 €	- 0.00 €
2014-04	56.25 €	17.32 €	29.62 €	19.94 €	2.73 €	125.85 €	0.00 €
2014-05	55.88 €	17.30 €	29.20 €	19.91 €	2.73 €	125.01 €	- 0.00 €
2014-06	56.15 €	16.80 €	29.07 €	20.77 €	2.75 €	125.53 €	- 0.00 €
2014-07	55.48 €	17.09 €	28.60 €	19.98 €	2.94 €	124.09 €	- 0.00 €
2014-08	54.95 €	17.05 €	28.78 €	20.28 €	2.96 €	124.02 €	- 0.00 €
2014-09	56.36 €	16.97 €	28.67 €	19.88 €	2.96 €	124.84 €	- 0.00 €
2014-10	56.96 €	17.01 €	28.44 €	18.89 €	2.97 €	124.27 €	0.00 €
2014-11	56.48 €	16.97 €	28.66 €	19.91 €	2.98 €	125.00 €	0.00 €
2014-12	57.12 €	16.62 €	28.16 €	19.51 €	2.94 €	124.36 €	0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe

Wallonie - Electricité - Classe E5: 1.6 - 6 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	67.60 €	8.41 €	9.88 €	14.21 €	2.86 €	102.96 €	- 0.00 €
2010-02	68.70 €	8.38 €	10.16 €	14.45 €	2.84 €	104.52 €	0.00 €
2010-03	68.81 €	8.37 €	9.65 €	14.07 €	2.82 €	103.73 €	- 0.00 €
2010-04	67.94 €	9.86 €	10.20 €	14.41 €	2.81 €	105.22 €	- 0.01 €
2010-05	66.50 €	9.82 €	10.17 €	14.53 €	2.80 €	103.82 €	- 0.00 €
2010-06	68.79 €	9.84 €	9.77 €	13.88 €	2.78 €	105.05 €	0.00 €
2010-07	67.77 €	9.81 €	9.91 €	14.56 €	2.55 €	104.60 €	0.00 €
2010-08	68.37 €	9.79 €	10.03 €	14.73 €	2.56 €	105.47 €	0.00 €
2010-09	68.35 €	9.80 €	9.83 €	14.56 €	2.63 €	105.17 €	- 0.00 €
2010-10	66.64 €	9.67 €	9.62 €	15.02 €	2.45 €	103.39 €	0.00 €
2010-11	66.55 €	9.60 €	9.88 €	15.25 €	2.45 €	103.72 €	- 0.00 €
2010-12	68.16 €	9.90 €	9.81 €	15.30 €	2.51 €	105.69 €	0.00 €
2011-01	65.10 €	11.11 €	10.72 €	14.89 €	2.71 €	104.54 €	- 0.00 €
2011-02	65.66 €	11.02 €	10.92 €	15.47 €	2.72 €	105.79 €	0.00 €
2011-03	65.56 €	11.02 €	10.55 €	15.06 €	2.63 €	104.82 €	- 0.00 €
2011-04	64.11 €	11.19 €	10.98 €	14.88 €	2.61 €	103.77 €	- 0.00 €
2011-05	64.81 €	11.13 €	10.60 €	14.76 €	2.60 €	103.90 €	- 0.00 €
2011-06	64.43 €	11.08 €	10.92 €	15.03 €	2.59 €	104.04 €	- 0.00 €
2011-07	64.27 €	11.15 €	10.98 €	15.33 €	2.61 €	104.34 €	0.00 €
2011-08	65.29 €	11.22 €	10.77 €	14.68 €	2.55 €	104.51 €	0.00 €
2011-09	65.45 €	11.07 €	10.62 €	14.90 €	2.65 €	104.69 €	0.00 €
2011-10	64.80 €	11.13 €	10.68 €	14.58 €	2.63 €	103.82 €	0.00 €
2011-11	64.99 €	11.09 €	10.82 €	14.65 €	2.59 €	104.13 €	0.00 €
2011-12	65.67 €	11.18 €	10.95 €	15.03 €	2.59 €	105.41 €	0.00 €
2012-01	64.51 €	12.80 €	12.76 €	15.47 €	2.61 €	108.15 €	- 0.00 €
2012-02	64.93 €	12.25 €	12.66 €	15.29 €	2.46 €	107.59 €	0.00 €
2012-03	64.41 €	12.40 €	12.57 €	15.18 €	2.46 €	107.01 €	- 0.00 €
2012-04	63.95 €	12.30 €	13.08 €	15.64 €	2.38 €	107.35 €	- 0.00 €
2012-05	63.38 €	12.62 €	12.89 €	15.12 €	2.22 €	106.22 €	- 0.00 €
2012-06	63.98 €	12.67 €	12.80 €	14.99 €	2.22 €	106.65 €	- 0.00 €
2012-07	63.72 €	12.65 €	12.93 €	15.65 €	2.31 €	107.26 €	- 0.00 €
2012-08	63.81 €	12.63 €	12.74 €	15.97 €	2.28 €	107.43 €	0.00 €
2012-09	63.50 €	12.50 €	12.92 €	15.69 €	2.28 €	106.91 €	0.00 €
2012-10	64.86 €	12.47 €	16.92 €	15.73 €	2.30 €	112.29 €	0.00 €
2012-11	64.49 €	12.87 €	17.16 €	15.34 €	2.35 €	112.20 €	0.00 €
2012-12	63.94 €	12.73 €	17.40 €	15.63 €	2.26 €	111.96 €	- 0.00 €
2013-01	61.67 €	16.36 €	26.29 €	15.39 €	2.53 €	122.21 €	- 0.03 €
2013-02	61.91 €	16.44 €	26.95 €	15.76 €	2.99 €	124.03 €	- 0.02 €
2013-03	61.07 €	16.48 €	26.64 €	15.35 €	2.98 €	122.51 €	- 0.00 €
2013-04	61.00 €	16.33 €	26.98 €	15.76 €	3.02 €	123.08 €	- 0.01 €
2013-05	60.44 €	16.65 €	26.56 €	15.79 €	3.06 €	122.49 €	- 0.01 €
2013-06	60.25 €	16.31 €	27.61 €	15.48 €	2.97 €	122.60 €	- 0.03 €
2013-07	59.96 €	16.12 €	26.60 €	15.23 €	3.11 €	121.00 €	- 0.01 €
2013-08	59.11 €	16.14 €	26.40 €	15.38 €	3.12 €	120.13 €	- 0.02 €
2013-09	59.45 €	16.02 €	26.70 €	15.37 €	3.09 €	120.63 €	- 0.00 €
2013-10	60.40 €	16.16 €	26.47 €	15.06 €	3.10 €	121.18 €	- 0.01 €
2013-11	59.28 €	16.14 €	26.80 €	15.55 €	3.09 €	120.86 €	- 0.01 €
2013-12	59.65 €	16.01 €	26.90 €	15.79 €	3.09 €	121.42 €	- 0.02 €
2014-01	56.08 €	16.04 €	27.50 €	16.94 €	2.79 €	119.35 €	- 0.00 €
2014-02	56.51 €	16.52 €	28.92 €	16.42 €	2.67 €	121.03 €	0.00 €
2014-03	55.85 €	16.29 €	28.74 €	16.10 €	2.66 €	119.65 €	0.00 €
2014-04	55.28 €	16.74 €	28.83 €	16.07 €	2.66 €	119.58 €	- 0.00 €
2014-05	54.42 €	16.71 €	28.62 €	15.81 €	2.65 €	118.22 €	0.00 €
2014-06	54.82 €	16.51 €	28.47 €	15.69 €	2.67 €	118.16 €	- 0.00 €
2014-07	54.56 €	16.71 €	28.31 €	15.99 €	2.83 €	118.40 €	- 0.00 €
2014-08	54.10 €	16.59 €	28.67 €	16.57 €	2.84 €	118.77 €	- 0.00 €
2014-09	55.36 €	16.18 €	28.53 €	16.26 €	2.88 €	119.20 €	- 0.00 €
2014-10	56.26 €	16.52 €	28.32 €	15.95 €	2.88 €	119.92 €	- 0.00 €
2014-11	55.16 €	16.31 €	28.82 €	16.44 €	2.87 €	119.60 €	- 0.00 €
2014-12	55.74 €	16.23 €	28.52 €	15.76 €	2.87 €	119.13 €	- 0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe

Wallonie - Electricité - Classe E6: 6 - 20 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	64.05 €	8.70 €	9.08 €	8.83 €	2.53 €	93.18 €	- 0.00 €
2010-02	64.76 €	8.69 €	9.31 €	8.78 €	2.41 €	93.95 €	0.00 €
2010-03	65.63 €	8.37 €	9.11 €	8.35 €	2.44 €	93.90 €	- 0.00 €
2010-04	64.47 €	9.56 €	9.40 €	8.45 €	2.43 €	94.31 €	0.00 €
2010-05	62.58 €	9.92 €	9.38 €	8.80 €	2.33 €	93.00 €	- 0.00 €
2010-06	64.73 €	9.63 €	9.02 €	8.42 €	2.38 €	94.19 €	0.00 €
2010-07	62.88 €	9.98 €	9.01 €	8.78 €	2.29 €	92.93 €	- 0.00 €
2010-08	63.74 €	9.90 €	9.74 €	8.51 €	2.21 €	94.10 €	- 0.00 €
2010-09	64.08 €	9.53 €	9.20 €	8.27 €	2.30 €	93.38 €	- 0.00 €
2010-10	64.83 €	9.92 €	8.92 €	8.38 €	2.18 €	94.24 €	0.00 €
2010-11	65.02 €	9.99 €	9.13 €	8.44 €	2.17 €	94.76 €	0.00 €
2010-12	65.59 €	9.51 €	9.58 €	9.05 €	2.16 €	95.90 €	0.00 €
2011-01	60.09 €	11.16 €	10.15 €	9.17 €	2.35 €	92.92 €	- 0.00 €
2011-02	60.63 €	11.07 €	10.41 €	9.08 €	2.34 €	93.53 €	0.00 €
2011-03	61.11 €	10.61 €	9.90 €	8.88 €	2.28 €	92.79 €	0.00 €
2011-04	59.29 €	11.47 €	10.22 €	9.14 €	2.25 €	92.37 €	0.00 €
2011-05	60.30 €	10.98 €	10.16 €	8.59 €	2.26 €	92.28 €	- 0.00 €
2011-06	59.47 €	10.48 €	10.49 €	8.75 €	2.22 €	91.41 €	- 0.00 €
2011-07	58.77 €	10.84 €	10.10 €	10.01 €	2.29 €	92.01 €	- 0.00 €
2011-08	59.75 €	10.96 €	10.52 €	8.95 €	2.25 €	92.43 €	- 0.00 €
2011-09	60.62 €	10.49 €	10.36 €	8.84 €	2.22 €	92.53 €	0.00 €
2011-10	60.10 €	11.08 €	10.11 €	9.27 €	2.17 €	92.73 €	0.00 €
2011-11	60.21 €	11.15 €	10.30 €	9.40 €	2.13 €	93.20 €	- 0.00 €
2011-12	60.37 €	10.95 €	10.27 €	10.10 €	2.21 €	93.90 €	- 0.00 €
2012-01	59.50 €	12.38 €	11.71 €	10.12 €	2.30 €	96.01 €	0.00 €
2012-02	60.98 €	12.43 €	11.66 €	9.78 €	2.28 €	97.14 €	- 0.00 €
2012-03	59.83 €	12.20 €	11.40 €	9.68 €	2.31 €	95.42 €	0.00 €
2012-04	58.57 €	11.89 €	12.08 €	10.27 €	2.27 €	95.08 €	- 0.00 €
2012-05	57.81 €	12.46 €	11.83 €	9.59 €	2.05 €	93.75 €	- 0.00 €
2012-06	58.31 €	11.85 €	11.68 €	9.49 €	2.07 €	93.40 €	0.00 €
2012-07	58.98 €	12.06 €	11.73 €	9.95 €	2.09 €	94.80 €	- 0.00 €
2012-08	59.10 €	12.17 €	11.71 €	9.93 €	2.11 €	95.01 €	- 0.00 €
2012-09	58.76 €	11.52 €	11.61 €	10.15 €	2.13 €	94.17 €	0.00 €
2012-10	60.63 €	12.33 €	15.50 €	10.22 €	2.14 €	100.82 €	0.00 €
2012-11	60.31 €	12.40 €	15.92 €	10.50 €	2.15 €	101.28 €	0.00 €
2012-12	59.53 €	12.40 €	15.99 €	11.54 €	2.14 €	101.61 €	0.00 €
2013-01	58.61 €	15.72 €	25.71 €	10.06 €	2.56 €	112.67 €	0.01 €
2013-02	58.30 €	15.60 €	26.08 €	9.47 €	2.93 €	112.38 €	0.00 €
2013-03	58.14 €	14.80 €	25.74 €	9.06 €	2.93 €	110.67 €	- 0.00 €
2013-04	57.27 €	15.66 €	26.06 €	9.27 €	2.93 €	111.19 €	0.01 €
2013-05	56.55 €	15.99 €	24.94 €	9.82 €	2.98 €	110.27 €	- 0.01 €
2013-06	55.26 €	14.70 €	26.57 €	8.90 €	2.85 €	108.28 €	- 0.00 €
2013-07	53.96 €	15.10 €	25.88 €	8.25 €	2.77 €	105.95 €	- 0.01 €
2013-08	53.24 €	14.78 €	25.77 €	8.16 €	2.76 €	104.71 €	0.00 €
2013-09	53.79 €	13.95 €	25.86 €	8.19 €	2.78 €	104.58 €	0.00 €
2013-10	55.03 €	15.30 €	25.52 €	8.10 €	2.79 €	106.73 €	- 0.00 €
2013-11	54.88 €	14.67 €	25.93 €	8.11 €	2.73 €	106.32 €	0.01 €
2013-12	55.19 €	14.16 €	26.02 €	8.39 €	2.78 €	106.54 €	0.00 €
2014-01	52.64 €	16.19 €	27.79 €	10.13 €	2.67 €	109.43 €	0.00 €
2014-02	52.43 €	16.31 €	28.30 €	10.32 €	2.58 €	109.94 €	- 0.00 €
2014-03	51.87 €	14.89 €	28.04 €	10.19 €	2.56 €	107.56 €	0.00 €
2014-04	52.22 €	16.49 €	28.32 €	10.13 €	2.66 €	109.81 €	0.00 €
2014-05	52.14 €	16.14 €	27.79 €	10.97 €	2.73 €	109.77 €	- 0.00 €
2014-06	52.25 €	14.02 €	27.70 €	10.37 €	2.76 €	107.11 €	- 0.00 €
2014-07	51.64 €	15.87 €	27.96 €	10.50 €	2.72 €	108.70 €	- 0.00 €
2014-08	51.09 €	15.91 €	28.11 €	10.64 €	2.72 €	108.47 €	- 0.00 €
2014-09	52.47 €	14.88 €	27.94 €	10.61 €	2.56 €	108.46 €	- 0.00 €
2014-10	53.20 €	16.17 €	27.83 €	10.54 €	2.60 €	110.34 €	- 0.00 €
2014-11	52.36 €	16.08 €	28.09 €	10.71 €	2.70 €	109.94 €	- 0.00 €
2014-12	53.24 €	14.71 €	27.97 €	10.97 €	2.77 €	109.66 €	0.00 €

Annexe 2. Détail du prix du gaz naturel [€/MWh] - 5 dernières années

Wallonie - Gaz - Classe G1: <120 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	31.86 €	8.79 €	1.37 €	42.02 €	- 0.00 €
2010-02	32.09 €	9.02 €	1.38 €	42.49 €	- 0.00 €
2010-03	31.89 €	9.55 €	1.37 €	42.82 €	0.00 €
2010-04	32.57 €	11.16 €	1.37 €	45.10 €	0.00 €
2010-05	32.67 €	10.44 €	1.36 €	44.47 €	- 0.00 €
2010-06	32.44 €	7.93 €	1.37 €	41.74 €	0.00 €
2010-07	33.44 €	8.13 €	1.35 €	42.93 €	0.01 €
2010-08	33.25 €	7.44 €	1.35 €	42.03 €	- 0.01 €
2010-09	32.93 €	8.07 €	1.36 €	42.36 €	0.00 €
2010-10	33.19 €	8.00 €	1.36 €	42.55 €	- 0.00 €
2010-11	33.12 €	7.95 €	1.36 €	42.43 €	0.00 €
2010-12	33.31 €	7.01 €	1.37 €	41.68 €	- 0.00 €
2011-01	35.67 €	9.41 €	1.56 €	46.64 €	0.00 €
2011-02	35.85 €	9.65 €	1.56 €	47.05 €	- 0.00 €
2011-03	36.23 €	10.10 €	1.56 €	47.89 €	- 0.00 €
2011-04	38.70 €	12.60 €	1.55 €	52.86 €	0.00 €
2011-05	37.52 €	13.90 €	1.54 €	52.96 €	0.00 €
2011-06	37.81 €	14.52 €	1.54 €	53.87 €	0.00 €
2011-07	39.47 €	15.70 €	1.54 €	56.70 €	- 0.00 €
2011-08	38.96 €	15.52 €	1.53 €	56.01 €	- 0.00 €
2011-09	39.91 €	15.67 €	1.54 €	57.11 €	- 0.00 €
2011-10	38.70 €	12.23 €	1.54 €	52.48 €	- 0.00 €
2011-11	38.98 €	10.80 €	1.54 €	51.32 €	- 0.00 €
2011-12	39.31 €	10.64 €	1.56 €	51.50 €	0.00 €
2012-01	35.13 €	13.38 €	1.79 €	50.30 €	0.00 €
2012-02	36.53 €	13.21 €	1.79 €	51.53 €	0.00 €
2012-03	35.91 €	13.67 €	1.79 €	51.36 €	- 0.00 €
2012-04	37.54 €	14.53 €	1.77 €	53.84 €	0.00 €
2012-05	41.51 €	19.14 €	1.73 €	62.37 €	0.00 €
2012-06	42.50 €	21.15 €	1.66 €	65.31 €	0.00 €
2012-07	42.87 €	23.16 €	1.69 €	67.73 €	0.00 €
2012-08	40.70 €	21.84 €	1.69 €	64.24 €	- 0.00 €
2012-09	39.03 €	19.29 €	1.69 €	60.01 €	0.00 €
2012-10	38.65 €	16.33 €	1.68 €	56.67 €	0.00 €
2012-11	39.08 €	15.20 €	1.67 €	55.96 €	0.00 €
2012-12	39.63 €	14.82 €	1.62 €	56.07 €	- 0.00 €
2013-01	37.45 €	13.94 €	1.50 €	52.89 €	0.00 €
2013-02	38.12 €	14.20 €	1.40 €	53.72 €	0.00 €
2013-03	37.76 €	14.76 €	1.45 €	53.98 €	- 0.00 €
2013-04	37.34 €	16.03 €	1.31 €	54.68 €	0.00 €
2013-05	37.66 €	17.67 €	1.29 €	56.62 €	- 0.00 €
2013-06	37.72 €	20.21 €	1.28 €	59.22 €	- 0.00 €
2013-07	38.80 €	21.16 €	1.50 €	61.46 €	0.00 €
2013-08	39.12 €	20.87 €	1.50 €	61.49 €	0.00 €
2013-09	37.84 €	18.77 €	1.52 €	58.12 €	- 0.00 €
2013-10	37.88 €	17.59 €	1.52 €	56.99 €	- 0.00 €
2013-11	36.96 €	15.66 €	1.51 €	54.13 €	0.00 €
2013-12	37.24 €	14.89 €	1.50 €	53.62 €	- 0.00 €
2014-01	40.13 €	14.45 €	1.44 €	56.02 €	- 0.00 €
2014-02	38.42 €	14.37 €	1.43 €	54.22 €	- 0.00 €
2014-03	38.25 €	15.46 €	1.42 €	55.14 €	- 0.00 €
2014-04	38.58 €	17.51 €	1.43 €	57.51 €	- 0.00 €
2014-05	38.89 €	18.22 €	1.43 €	58.54 €	- 0.00 €
2014-06	38.99 €	20.78 €	1.46 €	61.22 €	- 0.00 €
2014-07	38.76 €	21.29 €	1.40 €	61.45 €	- 0.00 €
2014-08	38.22 €	20.04 €	1.43 €	59.69 €	- 0.01 €
2014-09	37.16 €	18.62 €	1.66 €	57.45 €	0.00 €
2014-10	36.06 €	16.27 €	1.73 €	54.06 €	0.00 €
2014-11	34.89 €	15.54 €	1.71 €	52.14 €	0.00 €
2014-12	35.37 €	14.24 €	1.69 €	51.30 €	- 0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe

Wallonie - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	30.27 €	6.03 €	1.35 €	37.65 €	- 0.00 €
2010-02	30.29 €	6.25 €	1.36 €	37.90 €	- 0.00 €
2010-03	30.23 €	6.63 €	1.35 €	38.21 €	0.00 €
2010-04	30.82 €	8.01 €	1.35 €	40.19 €	- 0.00 €
2010-05	31.11 €	8.69 €	1.35 €	41.15 €	- 0.00 €
2010-06	31.63 €	12.83 €	1.36 €	45.82 €	- 0.00 €
2010-07	33.14 €	17.45 €	1.33 €	51.93 €	0.00 €
2010-08	33.44 €	15.05 €	1.33 €	49.83 €	0.00 €
2010-09	33.21 €	10.71 €	1.34 €	45.26 €	- 0.01 €
2010-10	33.56 €	8.01 €	1.34 €	42.91 €	0.00 €
2010-11	33.64 €	7.03 €	1.34 €	42.02 €	0.00 €
2010-12	33.85 €	6.59 €	1.36 €	41.80 €	- 0.00 €
2011-01	32.89 €	7.84 €	1.51 €	42.22 €	- 0.01 €
2011-02	33.27 €	8.03 €	1.51 €	42.82 €	- 0.00 €
2011-03	33.40 €	8.36 €	1.51 €	43.27 €	0.00 €
2011-04	35.44 €	10.59 €	1.51 €	47.55 €	- 0.00 €
2011-05	36.09 €	12.28 €	1.50 €	49.87 €	- 0.00 €
2011-06	36.56 €	13.78 €	1.49 €	51.82 €	- 0.00 €
2011-07	37.80 €	14.99 €	1.47 €	54.26 €	0.00 €
2011-08	38.59 €	15.10 €	1.48 €	55.18 €	- 0.00 €
2011-09	38.45 €	13.20 €	1.50 €	53.14 €	- 0.00 €
2011-10	37.84 €	9.80 €	1.51 €	49.15 €	- 0.00 €
2011-11	37.58 €	8.57 €	1.51 €	47.67 €	0.00 €
2011-12	37.31 €	8.21 €	1.53 €	47.05 €	- 0.00 €
2012-01	34.69 €	11.99 €	1.76 €	48.44 €	0.00 €
2012-02	35.44 €	11.51 €	1.76 €	48.70 €	0.00 €
2012-03	35.21 €	12.24 €	1.76 €	49.21 €	- 0.00 €
2012-04	36.58 €	12.83 €	1.73 €	51.14 €	0.00 €
2012-05	36.82 €	14.74 €	1.69 €	53.25 €	- 0.00 €
2012-06	37.21 €	16.98 €	1.60 €	55.78 €	0.00 €
2012-07	37.19 €	19.37 €	1.63 €	58.19 €	0.00 €
2012-08	36.11 €	19.44 €	1.65 €	57.20 €	- 0.00 €
2012-09	36.14 €	15.33 €	1.66 €	53.13 €	0.00 €
2012-10	36.46 €	12.84 €	1.65 €	50.95 €	0.00 €
2012-11	37.21 €	12.00 €	1.64 €	50.85 €	0.00 €
2012-12	37.67 €	11.76 €	1.58 €	51.01 €	- 0.00 €
2013-01	36.97 €	11.42 €	1.45 €	49.83 €	0.00 €
2013-02	37.36 €	11.37 €	1.33 €	50.06 €	0.00 €
2013-03	37.14 €	11.71 €	1.43 €	50.27 €	0.00 €
2013-04	36.57 €	12.42 €	1.24 €	50.23 €	- 0.00 €
2013-05	36.78 €	13.64 €	1.19 €	51.61 €	- 0.00 €
2013-06	36.40 €	15.87 €	1.14 €	53.41 €	- 0.00 €
2013-07	34.54 €	19.91 €	1.38 €	55.83 €	0.00 €
2013-08	34.33 €	19.29 €	1.40 €	55.02 €	- 0.00 €
2013-09	34.34 €	15.68 €	1.45 €	51.47 €	0.00 €
2013-10	34.26 €	13.39 €	1.47 €	49.11 €	- 0.00 €
2013-11	34.19 €	11.83 €	1.45 €	47.47 €	0.00 €
2013-12	34.63 €	11.83 €	1.43 €	47.88 €	- 0.01 €
2014-01	35.57 €	11.14 €	1.37 €	48.08 €	0.00 €
2014-02	35.22 €	11.43 €	1.39 €	48.03 €	- 0.01 €
2014-03	34.84 €	12.12 €	1.38 €	48.35 €	0.00 €
2014-04	34.38 €	13.59 €	1.38 €	49.36 €	- 0.00 €
2014-05	34.31 €	14.68 €	1.37 €	50.37 €	0.00 €
2014-06	34.19 €	17.06 €	1.46 €	52.71 €	0.00 €
2014-07	32.33 €	19.84 €	1.36 €	53.54 €	0.00 €
2014-08	31.63 €	18.62 €	1.38 €	51.64 €	0.00 €
2014-09	31.42 €	17.09 €	1.66 €	50.18 €	0.00 €
2014-10	31.80 €	13.99 €	1.66 €	47.45 €	0.00 €
2014-11	31.82 €	12.22 €	1.67 €	45.71 €	0.00 €
2014-12	31.84 €	11.27 €	1.65 €	44.76 €	0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe

Wallonie - Gaz - Classe G3: 500 - 5000 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	30.58 €	3.69 €	1.38 €	35.65 €	0.00 €
2010-02	30.15 €	3.79 €	1.34 €	35.28 €	0.00 €
2010-03	30.15 €	3.99 €	1.33 €	35.48 €	0.00 €
2010-04	30.55 €	4.67 €	1.34 €	36.55 €	- 0.00 €
2010-05	30.78 €	5.03 €	1.33 €	37.14 €	0.00 €
2010-06	31.07 €	6.50 €	1.58 €	39.16 €	0.00 €
2010-07	31.74 €	8.61 €	1.32 €	41.66 €	- 0.00 €
2010-08	32.21 €	7.70 €	1.31 €	41.22 €	- 0.00 €
2010-09	32.45 €	5.98 €	1.32 €	39.75 €	0.00 €
2010-10	32.75 €	4.77 €	1.33 €	38.84 €	- 0.00 €
2010-11	32.85 €	4.27 €	1.33 €	38.46 €	0.00 €
2010-12	32.91 €	3.99 €	1.34 €	38.25 €	0.00 €
2011-01	31.32 €	4.25 €	1.49 €	37.05 €	- 0.00 €
2011-02	31.62 €	4.34 €	1.48 €	37.44 €	- 0.00 €
2011-03	31.76 €	4.55 €	1.48 €	37.79 €	- 0.00 €
2011-04	33.24 €	5.62 €	1.48 €	40.34 €	0.00 €
2011-05	33.20 €	6.21 €	1.46 €	40.87 €	0.00 €
2011-06	33.04 €	6.39 €	1.56 €	41.00 €	0.00 €
2011-07	34.43 €	7.20 €	1.44 €	43.08 €	0.00 €
2011-08	34.64 €	7.21 €	1.45 €	43.31 €	0.00 €
2011-09	34.72 €	6.55 €	1.45 €	42.71 €	- 0.00 €
2011-10	35.12 €	5.24 €	1.47 €	41.83 €	0.00 €
2011-11	34.99 €	4.64 €	1.48 €	41.10 €	0.00 €
2011-12	34.90 €	4.43 €	1.49 €	40.82 €	- 0.00 €
2012-01	32.93 €	6.47 €	1.71 €	41.11 €	0.00 €
2012-02	33.48 €	6.15 €	1.70 €	41.33 €	0.00 €
2012-03	33.20 €	6.48 €	1.71 €	41.39 €	0.00 €
2012-04	34.14 €	6.69 €	1.67 €	42.50 €	- 0.00 €
2012-05	33.92 €	7.56 €	1.62 €	43.09 €	0.00 €
2012-06	33.62 €	8.14 €	1.55 €	43.31 €	- 0.00 €
2012-07	33.12 €	8.69 €	1.58 €	43.38 €	- 0.00 €
2012-08	32.64 €	8.70 €	1.60 €	42.93 €	0.00 €
2012-09	33.69 €	7.66 €	1.60 €	42.95 €	0.00 €
2012-10	34.29 €	6.74 €	1.60 €	42.63 €	0.00 €
2012-11	34.91 €	6.41 €	1.58 €	42.90 €	- 0.00 €
2012-12	35.15 €	6.30 €	1.53 €	42.98 €	- 0.00 €
2013-01	33.66 €	5.90 €	1.49 €	41.04 €	- 0.00 €
2013-02	33.63 €	5.90 €	1.47 €	41.00 €	0.00 €
2013-03	34.35 €	5.95 €	1.47 €	41.77 €	- 0.00 €
2013-04	34.00 €	6.38 €	1.42 €	41.79 €	- 0.00 €
2013-05	33.98 €	7.06 €	1.41 €	42.45 €	0.00 €
2013-06	33.45 €	8.21 €	1.40 €	43.06 €	0.00 €
2013-07	32.79 €	9.40 €	1.48 €	43.66 €	- 0.01 €
2013-08	32.64 €	9.29 €	1.48 €	43.42 €	0.00 €
2013-09	32.49 €	7.93 €	1.49 €	41.92 €	0.00 €
2013-10	32.43 €	6.89 €	1.51 €	40.83 €	- 0.00 €
2013-11	32.74 €	6.24 €	1.49 €	40.47 €	- 0.00 €
2013-12	33.03 €	6.22 €	1.47 €	40.73 €	0.00 €
2014-01	33.40 €	5.41 €	1.39 €	40.20 €	- 0.00 €
2014-02	33.01 €	5.49 €	1.40 €	39.90 €	0.00 €
2014-03	32.48 €	5.81 €	1.40 €	39.70 €	0.00 €
2014-04	31.47 €	6.40 €	1.40 €	39.27 €	0.00 €
2014-05	31.15 €	6.95 €	1.40 €	39.49 €	- 0.00 €
2014-06	30.49 €	8.09 €	1.42 €	40.00 €	0.00 €
2014-07	28.74 €	8.49 €	1.40 €	38.62 €	- 0.00 €
2014-08	29.07 €	8.32 €	1.41 €	38.80 €	0.00 €
2014-09	28.62 €	7.77 €	1.65 €	38.04 €	0.00 €
2014-10	29.83 €	6.70 €	1.68 €	38.21 €	0.00 €
2014-11	30.40 €	6.04 €	1.67 €	38.11 €	0.00 €
2014-12	30.40 €	5.81 €	1.63 €	37.85 €	0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe

Wallonie - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	26.64 €	1.19 €	1.22 €	29.05 €	0.00 €
2010-02	26.74 €	1.23 €	1.21 €	29.18 €	- 0.00 €
2010-03	26.72 €	1.24 €	1.19 €	29.15 €	0.00 €
2010-04	25.97 €	1.32 €	1.22 €	28.52 €	- 0.00 €
2010-05	26.35 €	1.39 €	1.21 €	28.95 €	- 0.00 €
2010-06	26.53 €	1.47 €	1.26 €	29.25 €	0.00 €
2010-07	27.59 €	1.53 €	1.11 €	30.23 €	- 0.00 €
2010-08	27.00 €	1.62 €	1.21 €	29.82 €	- 0.00 €
2010-09	25.88 €	1.46 €	1.21 €	28.55 €	- 0.00 €
2010-10	27.66 €	1.33 €	1.19 €	30.20 €	0.00 €
2010-11	28.02 €	1.29 €	1.19 €	30.50 €	- 0.00 €
2010-12	28.36 €	1.28 €	1.24 €	30.88 €	- 0.00 €
2011-01	27.25 €	1.43 €	1.30 €	29.98 €	0.00 €
2011-02	27.12 €	1.47 €	1.31 €	29.90 €	- 0.00 €
2011-03	27.39 €	1.53 €	1.36 €	30.29 €	0.00 €
2011-04	28.74 €	1.63 €	1.32 €	31.69 €	0.00 €
2011-05	28.10 €	1.64 €	1.33 €	31.06 €	- 0.00 €
2011-06	28.14 €	1.68 €	1.33 €	31.16 €	0.00 €
2011-07	29.72 €	1.81 €	1.31 €	32.83 €	0.00 €
2011-08	29.49 €	1.74 €	1.32 €	32.55 €	- 0.00 €
2011-09	29.31 €	1.64 €	1.28 €	32.23 €	0.00 €
2011-10	30.46 €	1.61 €	1.31 €	33.39 €	- 0.00 €
2011-11	29.90 €	1.56 €	1.27 €	32.73 €	0.00 €
2011-12	29.84 €	1.48 €	1.24 €	32.57 €	0.00 €
2012-01	29.91 €	1.75 €	1.47 €	33.13 €	0.00 €
2012-02	29.73 €	1.70 €	1.51 €	32.94 €	- 0.00 €
2012-03	29.45 €	1.68 €	1.46 €	32.59 €	0.00 €
2012-04	30.02 €	1.71 €	1.35 €	33.08 €	- 0.00 €
2012-05	29.48 €	1.69 €	1.28 €	32.46 €	- 0.00 €
2012-06	29.80 €	1.90 €	1.34 €	33.04 €	0.00 €
2012-07	28.84 €	1.68 €	1.24 €	31.76 €	0.00 €
2012-08	28.87 €	1.73 €	1.24 €	31.83 €	- 0.00 €
2012-09	29.44 €	1.72 €	1.29 €	32.45 €	0.00 €
2012-10	30.01 €	1.62 €	1.31 €	32.94 €	- 0.00 €
2012-11	31.00 €	1.63 €	1.32 €	33.95 €	- 0.00 €
2012-12	31.47 €	1.70 €	1.34 €	34.51 €	- 0.00 €
2013-01	30.89 €	1.76 €	1.30 €	33.94 €	0.00 €
2013-02	30.71 €	1.81 €	1.20 €	33.72 €	0.00 €
2013-03	30.37 €	1.79 €	1.31 €	33.47 €	0.00 €
2013-04	30.67 €	1.93 €	1.30 €	33.89 €	0.00 €
2013-05	30.31 €	1.97 €	1.26 €	33.54 €	0.00 €
2013-06	29.78 €	1.98 €	1.25 €	33.01 €	0.00 €
2013-07	28.95 €	1.98 €	1.19 €	32.12 €	- 0.00 €
2013-08	29.14 €	1.97 €	1.20 €	32.31 €	0.00 €
2013-09	29.01 €	1.81 €	1.20 €	32.02 €	0.00 €
2013-10	29.31 €	1.79 €	1.20 €	32.29 €	- 0.00 €
2013-11	30.12 €	1.77 €	1.23 €	33.11 €	- 0.01 €
2013-12	30.90 €	1.81 €	1.27 €	33.96 €	- 0.01 €
2014-01	30.06 €	1.84 €	1.38 €	33.28 €	- 0.00 €
2014-02	29.48 €	1.80 €	1.34 €	32.62 €	0.00 €
2014-03	28.43 €	1.83 €	1.36 €	31.62 €	0.00 €
2014-04	27.43 €	1.85 €	1.35 €	30.64 €	0.00 €
2014-05	26.82 €	1.88 €	1.35 €	30.05 €	0.00 €
2014-06	26.37 €	1.89 €	1.35 €	29.61 €	- 0.00 €
2014-07	26.10 €	2.00 €	1.35 €	29.45 €	0.00 €
2014-08	24.86 €	1.90 €	1.34 €	28.11 €	0.01 €
2014-09	24.98 €	1.77 €	1.56 €	28.31 €	0.00 €
2014-10	26.68 €	1.79 €	1.64 €	30.13 €	0.01 €
2014-11	27.31 €	1.89 €	1.60 €	30.80 €	0.01 €
2014-12	27.48 €	1.94 €	1.60 €	31.03 €	0.01 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe

Wallonie - Gaz - Classe G5: 50 - 250 GWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All in	Autres
2010-01	24.21 €	0.50 €	0.71 €	25.42 €	0.00 €
2010-02	24.39 €	0.52 €	0.69 €	25.61 €	0.00 €
2010-03	24.34 €	0.52 €	0.71 €	25.57 €	0.00 €
2010-04	24.40 €	0.53 €	0.73 €	25.66 €	- 0.00 €
2010-05	24.56 €	0.53 €	0.73 €	25.82 €	- 0.00 €
2010-06	23.67 €	0.56 €	0.74 €	24.97 €	- 0.00 €
2010-07	24.86 €	0.59 €	0.70 €	26.14 €	0.00 €
2010-08	24.30 €	0.55 €	0.73 €	25.59 €	0.00 €
2010-09	24.66 €	0.60 €	0.58 €	25.84 €	0.00 €
2010-10	25.38 €	0.57 €	0.55 €	26.50 €	- 0.00 €
2010-11	25.36 €	0.55 €	0.56 €	26.46 €	- 0.00 €
2010-12	24.93 €	0.49 €	0.52 €	25.94 €	- 0.00 €
2011-01	27.30 €	0.62 €	0.99 €	28.92 €	- 0.00 €
2011-02	26.79 €	0.63 €	0.93 €	28.35 €	- 0.00 €
2011-03	26.56 €	0.64 €	0.90 €	28.10 €	0.00 €
2011-04	26.43 €	0.69 €	1.03 €	28.16 €	- 0.00 €
2011-05	26.01 €	0.71 €	1.06 €	27.78 €	0.00 €
2011-06	25.90 €	0.77 €	0.96 €	27.63 €	- €
2011-07	26.60 €	0.74 €	0.89 €	28.23 €	- 0.00 €
2011-08	25.95 €	0.84 €	0.95 €	27.73 €	0.00 €
2011-09	26.13 €	0.72 €	1.07 €	27.92 €	- 0.00 €
2011-10	27.70 €	0.73 €	1.10 €	29.52 €	0.00 €
2011-11	27.39 €	0.66 €	1.08 €	29.13 €	0.00 €
2011-12	28.21 €	0.67 €	1.07 €	29.95 €	0.00 €
2012-01	26.73 €	0.69 €	1.42 €	28.85 €	0.00 €
2012-02	26.87 €	0.75 €	1.37 €	28.99 €	0.01 €
2012-03	27.12 €	0.77 €	1.28 €	29.17 €	- 0.00 €
2012-04	27.10 €	0.74 €	1.25 €	29.08 €	- 0.00 €
2012-05	26.96 €	0.73 €	1.20 €	28.90 €	0.00 €
2012-06	26.29 €	0.64 €	1.10 €	28.02 €	0.00 €
2012-07	27.11 €	0.78 €	1.07 €	28.96 €	0.00 €
2012-08	27.31 €	0.78 €	1.06 €	29.15 €	0.00 €
2012-09	27.70 €	0.83 €	1.07 €	29.60 €	- 0.00 €
2012-10	28.35 €	0.82 €	1.12 €	30.28 €	- 0.00 €
2012-11	29.06 €	0.83 €	1.09 €	30.98 €	0.00 €
2012-12	29.04 €	0.80 €	1.13 €	30.98 €	0.00 €
2013-01	29.27 €	0.79 €	0.99 €	31.04 €	0.00 €
2013-02	29.34 €	0.85 €	1.09 €	31.28 €	- 0.00 €
2013-03	28.60 €	0.80 €	1.07 €	30.46 €	- 0.00 €
2013-04	28.59 €	0.81 €	1.07 €	30.47 €	- 0.00 €
2013-05	28.28 €	0.78 €	1.10 €	30.16 €	0.00 €
2013-06	28.16 €	0.86 €	1.07 €	30.09 €	- 0.00 €
2013-07	27.39 €	0.83 €	1.06 €	29.22 €	- 0.06 €
2013-08	27.56 €	0.82 €	1.09 €	29.54 €	0.07 €
2013-09	27.40 €	0.82 €	0.93 €	29.61 €	0.47 €
2013-10	28.11 €	0.81 €	0.96 €	30.14 €	0.27 €
2013-11	28.79 €	0.82 €	0.99 €	30.58 €	- 0.01 €
2013-12	29.54 €	0.76 €	0.91 €	31.06 €	- 0.16 €
2014-01	28.94 €	0.80 €	1.36 €	31.10 €	- 0.00 €
2014-02	28.30 €	0.85 €	1.33 €	30.48 €	- 0.00 €
2014-03	26.78 €	0.84 €	1.28 €	28.90 €	0.00 €
2014-04	24.38 €	0.85 €	1.30 €	26.52 €	0.00 €
2014-05	23.43 €	0.85 €	1.30 €	25.58 €	- €
2014-06	22.92 €	0.93 €	1.33 €	25.18 €	- €
2014-07	24.52 €	0.87 €	1.25 €	26.64 €	- €
2014-08	24.37 €	0.87 €	1.25 €	26.50 €	- €
2014-09	24.07 €	0.87 €	1.38 €	26.31 €	- 0.00 €
2014-10	25.25 €	0.86 €	1.49 €	27.60 €	- 0.00 €
2014-11	25.62 €	0.87 €	1.41 €	27.90 €	- 0.00 €
2014-12	25.63 €	0.86 €	1.38 €	27.87 €	0.00 €

Réalisé par



**Institut de Conseil et d'Etudes en
Développement Durable**
Boulevard Frère-Orban,4
B-5000 NAMUR

Tél. + 32 (0)81 25 04 80
Fax + 32 (0)81 25 04 90

www.icedd.be

Pour compte de



Commission Wallone pour l'Energie
Route de Louvain-la-Neuve, 4 (Bte 12)
B-5101 NAMUR (Belgrade)

Tél. + 32 (0)81 33 08 10
Fax + 32 (0)81 33 08 11

www.cwape.be